

République de Côte d'Ivoire

Union - Discipline - Travail

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE

UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE DES SCIENCES ECONOMIQUES
ET DE GESTION

CENTRE IVOIRIEN DE RECHERCHES ECONOMIQUES ET SOCIALES

THESE

DIPLOME DE DOCTORAT DE 3^{ème} CYCLE EN SCIENCES ECONOMIQUES

(Economie Rurale)

**POLITIQUES D'INCITATION ET PERFORMANCE
ECONOMIQUE DES FILIERES CAFE , CACAO ET RIZ :
LE CAS DU CENTRE OUEST DE LA COTE D'IVOIRE**

Par

Sylla Kalilou

COMPOSITION DU JURY

Président : ALLECHI M'BET, Ph.D

Professeur Titulaire Agrégé

Doyen de l'UFR FASEG

Membres: PEGATIENAN HIEY Jacques, Ph.D

Maître de conférences

UFR FASEG / CAPEC

N'GUESSAN Tchétché, Doctorat d'Etat

Maître de Conférences Agrégé

Directeur du CIRES

DJOGO Amadjé, Ph.D

Chargé de Recherches CIRES

OCTOBRE 97

DEDICACE

Je dédis cette thèse :

- à la mémoire de ma grande mère (Hadja Mariam Coulibaly) et
à celle de mon père tous deux très tôt disparus,
- à mes parents adoptifs (Samaké Ladji, Samaké Dramane et Hadja Aminata Diaby) pour les sacrifices qu'ils ont consentis pour mon éducation,
- à ma mère qui malgré son activité commerciale débordante a toujours manifesté un vif intérêt pour mes études universitaires,
- à Gnako Marie Madeleine Safi pour sa patience,
- aux paysans de Côte d'Ivoire et principalement du centre ouest, qui malgré les efforts considérables qu'ils accomplissent, sont victimes des politiques macro-économiques incohérentes .

REMERCIEMENTS

Un travail de thèse ne peut s'effectuer sans la collaboration des bonnes volontés. Les membres de mon comité de thèse sont de celles - ci. Nous voudrions exprimer notre profonde gratitude à mon comité de thèse, plus précisément :

- au Professeur Pégatienan, directeur de thèse, pour les encouragements et la prise en compte de notre thèse dans les programmes d'activité de la CAPEC,
- au Professeur Tchétché N'Guessan pour la promptitude avec laquelle il a réagit par rapport aux différentes versions,
- au Docteur Djogo pour ses critiques constructives,
- au Président du jury le Professeur Allechi qui a accepté de se joindre au comité malgré son emploi du temps chargé.

Certaines personnes même hors du comité de thèse ont fait des critiques constructives, ce sont :

- Adesina, PhD Economiste à IITA
 - Kama Berté, PhD Directeur de l'ESA
 - Thomas Randolph, PhD Economiste à l'ADRAO
 - Koulibaly Mamadou, Professeur FASEG
 - N'Zué Felix Fofana, PhD, Sous-Directeur AGEPE.

Par ailleurs, les institutions dont le CIRES, la CAPEC, l'ACDI, BNETD et la FASEG ont pris une part importante dans notre formation, qu'elles soient remerciées. Sur le terrain, l'ANADER, la CIDT et l'ADRAO nous ont permis de mieux nous insérer dans la communauté rurale, nous leur sommes redevables.

Aussi, nous avons une dette envers la famille Sanogo à Vavoua qui a permis un bon déroulement de l'enquête en facilitant le contact tant avec les paysans qu'avec les autorités administratives. Nous voudrions particulièrement exprimer notre gratitude à El Hadj Sanogo, à Moustapha sanogo et sa femme Binta. Par ailleurs, mes amis de

Vavoua (Konaté, Zenab, Korotoumou, Oumar, Karamoko et Kouakou Léonard), de Gagnoa (Sandjé) et mes enquêteurs (Jean Paul, Emmanuel, « Deputé ») nous ont soutenus dans l'épreuve difficile des enquêtes.

Nous voudrions leur exprimer notre gratitude à travers ces lignes. Mes amis de toujours (Abdoulaye, Aboubacar II, Raymond, Fodé, Adams, Gallé, Malthide, Soum et Ruth) m'ont aidé à parfaire mon analyse économique et à avoir confiance en moi aux moments difficiles, qu'ils soient remerciés. Le premier nommé (Abdoulaye) est allé sur le terrain pour aider à l'avancement des travaux . Il a été victime d'un accident de la circulation alors que nous revenons d'un site d'enquête, cela ne l'a pas empêché de revenir à Vavoua , nous lui disons un grand merci ainsi qu'à Adams qui prit part aux enquêtes sur le terrain. Ces critiques de sociologue ont été très utiles.

En outre, mes amis sociologues (Cléopâtre Marie - Stuart et Mouhamed), géographes (Sékou et Constance), mes frères (Youssouf, Sory, Sékou, Barou , « Préfet » et Adama) ainsi que mes soeurs (Myriam et Ahoua) ont soit lu les différentes versions et/ou ont aidé à la saisie des fiches d'enquête. Nous les remercions infiniment.

Aussi, mes tantes (Mama et Philomène) ont du abandonner leurs papiers administratifs pour nous rappeler à l'ordre concernant la grammaire. Nous leur sommes redevables.

Enfin, au personnel du CIRES et à l'ensemble des étudiants docteurs, nous voudrions exprimer notre profonde gratitude pour le cadre agréable qu'ils ont créé afin de permettre une ambiance studieuse. Nous avons particulièrement une dette envers Dr N'Guessan José qui a fait des critiques très utiles qui ont permis de mieux préciser certains champs d'analyse. En plus de lui, nous disons un grand merci aux « veilleurs de nuit » de la salle 43 (Troupa, Houdegbé et Yoli) .

RESUME

Après le bilan mitigé des PAS qui n'ont pas permis de relever significativement le prix relatif des biens échangeables. Le franc CFA est dévalué pour palier cette insuffisance. Ce changement de parité est présenté comme le seul instrument de politique économique capable de relancer la production. Cependant, certains économistes estiment que la dévaluation seule ne suffit pas, il faut en plus la mise en place des politiques économiques cohérentes . C'est dans cette optique que cette thèse s'inscrit. Elle a pour objectif principale d'analyser l'impact des politiques d'incitation sur la performance économique des filières café, cacao et riz.

Les objectifs spécifiques sont :

- 1) - la description des filières café, cacao et riz ainsi que les politiques qui y sont appliquées;
- 2) - l'analyse des effets de la dévaluation sur la rentabilité financière et l'efficacité économique des filières;
- 3) - l'analyse des effets de la dévaluation sur les politiques d'incitation à la production des différentes filières;
- 4) - l'analyse de l'impact des mesures d'accompagnement sur l'efficacité économique des filières;
- 5) - la Comparaison de l'effet isolé sur la compétitivité de l'augmentation des cours des matières premières et la dépréciation du taux de change;
- 6) - l'analyse des options économiques des décideurs suite à la dévaluation sur les différentes filières café, cacao et riz.

Les résultats indiquent que la dévaluation a amélioré l'efficacité économique et la rentabilité financière à cause des prix intéressants engendrés par le changement de parité. Cependant, les opérateurs économiques sont plus taxés, suite à la dévaluation. Par ailleurs, les résultats révèlent que les mesures d'accompagnement ont été bien ciblées pour les filières café et cacao et ont donné une mauvaise performance économique pour la filière riz irrigué. L'incohérence des mesures d'accompagnement, la distribution gratuite des parcelles irriguées et l'apprentissage du libéralisme économique pourraient expliquer cette mauvaise performance.

Contrairement à ce qu'on pourrait attendre, le poids de l'augmentation des cours des matières premières est plus important que celui de la dévaluation dans l'explication de la performance actuelle des filières.

Enfin, l'étude suggère un retrait de la caisse de stabilisation et le maintien du comité interministériel pour le riz. En effet, la présence de la caisse ne permet pas une grande flexibilité à réagir par rapport à la baisse des cours mondiaux. Aussi, elle évitera à la filière le gaspillage des ressources dû à la surfacturation de la péréquation transport. Une telle mesure ne doit rentrer en application que si les efforts sont faits pour sensibiliser les paysans dans le sens de l'organisation. Et aussi, l'instauration de la concurrence à tous les stades de la filière surtout au niveau des exportateurs.

Concernant le riz, les importations rentrent en concurrence avec la production locale. Une meilleure gestion des quotas à l'importation doit éviter cette situation. Ces quotas doivent être maintenus et gérés par le comité interministériel de riz aidé par le PNR (ex - SOPRORIZ). Le comité devra être autonome et ne devra recevoir que des avis de cette structure.

TABLE DES MATIERES

	Page
DEDICACE.....	1
REMERCIEMENTS	2
RESUME.....	4
LISTE DES TABLEAUX.....	10
LISTE DES FIGURES.....	12
LISTE CARTE ET GRAPHIQUE	13
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	14
INTRODUCTION.....	16
CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS	19 <i>25P</i>
1.1. PROBLEMATIQUE	19
1.1.1. La situation agricole de la Côte d'Ivoire avant 1994.....	19
1.1.2. Compétitivité et cadre incitatif, suite à la dévaluation	21
1.1.3 Problème de recherche	22
1.2. LES OBJECTIFS.....	24
1.2.1.Objectif général	24
1.2.2.Objectifs spécifiques	25
CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTERATURE ET HYPOTHESES DE RECHERCHE.....	26 <i>20P</i>
2.1. REVUE DE LA LITTERATURE	26
2.1.1. Définitions.....	26
2.1.2. Cadre théorique	27
2.1.3. Impact de la dévaluation sur l'incitation à produire.....	29
2.1.4. Dévaluation, importations et exportations agricoles.....	32
2.1.5. Efficacité des politiques économiques	33
2.1.6. Impact de la dévaluation sur le revenu.....	34
2.1.7. Transferts avant et après dévaluation.....	36
2.1.8. Efficacité économique des mesures d'accompagnement post dévaluation.....	37
2.1.9. Instruments d'analyse et quelques résultats empiriques:	38
2.2.0 Critique de la revue de la littérature	43
2.2 LES HYPOTHÈSES DE L'ÉTUDE.....	46 <i>30P</i>
CHAPITRE 3 : MÉTHODE D'ANALYSE	50
3. 1. LE MODELE.....	50
3.1.1 Présentation de la MAP.....	51
3.1.2. Problèmes techniques avec la MAP	57
3.1.3. Forces et faiblesses de la MAP	65
3.1.4 Estimation des prix sociaux.....	65
3.2 METHODE DE COLLECTE DES DONNEES	68
3.2.1 Présentation de la région et échantillonnage	68
3.2.2 La collecte des données.....	72 <i>32P</i>
CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES FILIERES ET DES POLITIQUES ECONOMIQUES.....	77 <i>37P</i>

4.1 PLACE DU CAFE, DU CACAO ET DU RIZ DANS LE SYSTEME DE PRODUCTION.....	77
4.2. DESCRIPTION DES FILIERES CAFE ET CACAO.....	79
4.2.1 Au niveau des producteurs	80
4.2.2 La collecte	89
4.2.4 Les institutions des filières café et cacao	94
4.3 LES FILIÈRES RIZICOLES	99
4.3.1 Producteurs.....	100
4.3.2 Collecteurs.....	108
4.3.3. Transformation	109
4.3.4 Les institutions de la filière	110
CHAPITRE 5 : INCITATIONS ET PERFORMANCE ECONOMIQUE APRÈS DEVALUATION.....	AVANT ET 113
5.1 POLITIQUES D'INCITATION AVANT DEVALUATION	113
5.1.1 Cacao.....	113
5.1.2 Café	114
5.1.3 Riz pluvial	115
5.1.4 Riz irrigué.....	116
5.2 PERFORMANCES ECONOMIQUES ET FINANCIERES AVANT DEVALUATION.....	117
5.2.1 Cacao.....	117
5.2.2. Café	118
5.2.3. Riz pluvial	118
5.2.4. Riz irrigué.....	118
5.3 LES TRANSFERTS AVANT DÉVALUATION.....	119
5.3.1 Cacao.....	119
5.3.2 Café	119
5.3.3 Riz pluvial	120
5.3.4 Riz irrigué.....	120
5.4 Conclusion partielle.....	121
5.5 POLITIQUE D'INCITATION APRES DEVALUATION	122
5.5.1 Cacao.....	122
5.5.2.Café	123
5.5.3. Riz pluvial	124
5.5.4. Riz irrigué.....	125
5.6 PERFORMANCE ECONOMIQUE ET FINANCIERE POST DEVALUATION.....	126
5.6.1 Cacao.....	126
5.6.2 Café	126
5.6.3 Riz pluvial	127
5.6.4 Riz irrigué.....	127
5.7 LES TRANSFERTS POST DÉVALUATION	128
5.7.1 cacao.....	128
5.7.2 café	128
5.7.3. Riz pluvial	128
5.7.4. Riz irrigué.....	129

21P

5.8. COMPARAISON DE L'INCITATION, DE L'AVANTAGE COMPARATIF ET DES TRANSFERTS AVANT ET APRÈS DÉVALUATION.....	129
5.8.1 Cacao	129
5.8.2. Café	130
5.8.3 Riz pluvial	131
5.8.4 Riz irrigué.....	132
5.8.5. Conclusion partielle.....	132
CHAPITRE 6 : IMPACT ISOLE DE QUELQUES VARIABLES ECONOMIQUES SUR L'EFFICACITE ECONOMIQUE DES FILIERES	135
6.1. IMPACT ISOLÉ, SUR L'EFFICACITÉ, DE LA DÉVALUATION ET DE L'AUGMENTATION DES COURS DES MATIÈRES PREMIÈRES	135
6.1.1. Méthode d'analyse	135
6.1.2. Cacao	138
6.1.3. Café	140
6.1.5. Riz irrigué.....	143
6.1.6. Conclusion partielle.....	144
6.2. DETERMINATION DU POIDS RELATIF DE LA DEVALUATION ET CELUI DE L'AUGMENTATION DES COURS.....	145
6.2.1. La méthode.....	145
6.2.2. Cacao	149
6.2.3. Café	150
6.2.4. Riz pluvial	151
6.2.5. Riz irrigué.....	152
6.2.6 Conclusion partielle.....	152
6.3. L'IMPACT ISOLÉ DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT	153
6.3.1. Cacao	154
6.3.2. Café	155
6.3.3 Riz pluvial	156
6.3.4 Riz irrigué.....	157
6.3.5 Conclusion partielle.....	158
CHAPITRE 7 : IMPACT DES REFORMES SUR L'EFFICACITE DES FILIERES ET ANALYSE DE SENSIBILITE	161
7.1.IMPACT DES REFORMES GOUVERNEMENTALES SUR L'EFFICACITE ECONOMIQUE DES FILIERES	161
7.1.1 Méthode d'analyse	161
7.1.2 Filière cacao	163
7.1.3 Filière café.....	165
7.1.4 Riz pluvial	167
7.1.5 Riz irrigué.....	167
7.1.6 Conclusion.....	168
7.2 ANALYSE DE SENSIBILITE.....	169
7.2.1. Taxe optimale.....	169
7.2.2.Simulation des rendements.....	180
7.2.3.Simulation du prix international.....	182
7.2.4.Simulation des frais et structure	183
7.2.5 Simulation du fret maritime	184

258

348

7.2.6 Simulation du taux directeur de la BCEAO	185
7.2.7 Simulation du coût de la main d'œuvre	186
7.2.8 Simulation du taux de rendement décortiqueuse.....	188
7.2.9.Simulation de la dévaluation	189
7.3.0.Simulation de la surévaluation	191
7.3.1. Simulation prix international avec et sans structures	193
7.3.2 Conclusion.....	195
CHAPITRE 8 : CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	199
8.1 CONCLUSION	199
8.1.1 Incitation à produire	199
8.1.2 Performance financière et économique	199
8.1.3 La performance économique et financière du riz pluvial relativement au riz irrigué	200
8.1.4 Les transferts	200
8.1.5 Efficacité Comparative de la dévaluation et de l'augmentation des cours	200
8.1.6 Mesures d'accompagnement	201
8.1.7 Réformes économiques	201
8.2. RECOMMANDATIONS.....	202
8.2.1. Utilisation fréquente du taux de change réel comme instrument de compétitivité :.....	202
8.2.2 Transformer les produits agricoles et rechercher la qualité pour profiter des cours plus élevés :.....	202
8.2.3. Promouvoir la riziculture pluviale tout en recherchant les moyens de les coûts de production du riz irrigué.	203
8.2.4 Retrait de la CAISTAB	203
8.2.5 Maintien du quota à l'importation du riz	206
8.2.6.Les actions prioritaires	206
8.2.7. Les priorités d'investissement	207
8.3 LES LIMITES DE L'ETUDE ET RECHERCHES FUTURES	207
BIBLIOGRAPHIE	207
ANNEXE	215

8P

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU N°3.1 : MATRICE D'ANALYSE DE POLITIQUE	51
TABLEAU 3.2 :DECOMPOSITION DU SERVICE DE LA DECORTIQUEUSE.....	60
TABLEAU N°3.3 : EVOLUTION DU TAUX DE CHANGE REEL DE 1993 A 1995 BASE 100 =100	66
TABLEAU N°3.4 : REPARTITION DES PAYSANS	69
TABLEAU N°4.1 : POIDS DU CAFE, CACAO ET RIZ DANS LA SUPERFICIE TOTALE	78
TABLEAU N°4.2 : REPARTITION DES SUPERFICIES.....	82
TABLEAU 4.3 : REPARTITION DES EXPLOITATIONS EN FONCTION DE L'AGE	83
TABLEAU N°4.4 :TEMPS DE TRAVAUX POUR LE CAFE ET CACAO AVANT ET APRES DEVALUATION	84
TABLEAU 4.5 : UTILISATION D'INTRANTS POUR LE CAFE ET LE CACAO AVANT ET APRES DEVALUATION	85
TABLEAU N°4.6 : RENDEMENT POUR LE CAFE ET LE CACAO AVANT ET APRES DEVALUATION	86
TABLEAU N°4.7 :REPARTITION DES EXPLOITATIONS EN FONCTION DU NIVEAU D'EDUCATION	88
TABLEAU N°4.8 : PART DES DIFFERENTS COLLECTEURS.....	91
TABLEAU N°4.9 ELASTICITES LE LONG DE LA FILIERE SUITE A UNE HAUSSE DES COURS MONDIAUX.....	96
TABLEAU N°4.10 :ELASTICITES LE LONG DE LA FILIERE SUITE A UNE BAISSSE DES COURS MONDIAUX.....	96
TABLEAU N°4.11 :SUBVENTITION CIDT SUR LES INTRANTS EN F CFA/KG.....	101
TABLEAU N°4.12 : REPARTITION DES SUPERFICIES DE RIZ	102
TABLEAU N°4.13 : COMPARAISON DE SUPERFICIES RIZICOLES.....	103
TABLEAU N°4.14 : COMPARAISON DES TEMPS DE TRAVAUX RIZICOLES	104
TABLEAU N°4.15 : COMPARAISON DES QUANTITES D'ENGRAIS PAR SUPERFICIE DE RIZ IRRIGUE.....	105
TABLEAU N°4.16 :COMPARAISON DES TEMPS DE TRAVAUX RIZICOLES	106
TABLEAU N°4.17 : COMPARAISON DES CONSOMMATIONS/TETE RIZICOLE	107
TABLEAU N°4.18 : REPARTITION DES PAYSANS EN FONCTION DU NIVEAU D'EDUCATION	108
TABLEAU 5.2: MAP AVANT DEVALUATION FILIERE CAFE	115
TABLEAU 5.3: MAP AVANT DEVALUATION RIZ PLUVIAL.....	116
TABLEAU 5. 4: MAP AVANT DEVALUATION RIZ IRRIGUE.....	117
TABLEAU 5.5: MAP APRES DEVALUATION FILIERE CACAO	123
TABLEAU 5.6: MAP APRES DEVALUATION FILIERE CAFE.....	124
TABLEAU 5.7: MAP APRES DEVALUATION RIZ PLUVIAL	125
TABLEAU 5.8: MAP APRES DEVALUATION RIZ IRRIGUE	126
TABLEAU N°6.1 : EVOLUTION DES SUITE A UNE DEVALUATION DE 100 %, SANS MESURE D'ACCOMPAGNEMENT.....	137
TABLEAU 6.2: MAP AVEC DEVALUATION FILIERE CACAO	139
TABLEAU 6.3: MAP CACAO AVEC AUGMENTATION DES COURS DE 25 %	140
TABLEAU 6.4: MAP AVEC DEVALUATION FILIERE CAFE	141
TABLEAU 6.5: MAP AVEC AUGMENTATION DE 140 % COURS MONDIAL CAFE.....	141
TABLEAU 6.6: MAP AVEC DEVALUATION RIZ PLUVIAL.....	142
TABLEAU 6.7: MAP AVEC AUGMENTATION DES COURS DE 70 % RIZ PLUVIAL.....	143
TABLEAU 6.8: MAP AVEC AUGMENTATION DES COURS DE 70% RIZ IRRIGUE.....	144
TABLEAU 6.9: MAP AVEC DEVALUATION RIZ IRRIGUE.....	144

TABLEAU N°6.12 POIDS RELATIF DES VARIABLES DANS LA FILIERE CACAO	149
TABLEAU N°6.13 :POIDS RELATIF DES VARIABLES DANS LA FILIERE CAFE	150
TABLEAU N°6.14 : POIDS RELATIF DES VARIABLES DANS LA FILIERE RIZ PLUVIAL... 151	151
TABLEAU N°6.14 : POIDS RELATIF DES VARIABLES DANS LA FILIERE RIZ IRRIGUE.... 152	152
TABLEAU 6.14: MAP SANS MESURES D'ACCOMPAGNEMENT CACAO	155
TABLEAU 6.15: MAP SANS MESURES D'ACCOMPAGNEMENT CAFE.....	156
TABLEAU 6.16: MAP SANS MESURES D'ACCOMPAGNEMENT RIZ PLUVIAL	157
TABLEAU 6.17: MAP SANS MESURE D'ACCOMPAGNEMENT RIZ IRRIGUE.....	158
TABLEAU 6.18 : MESURE DU DEGRE D'EFFICACITE (DE).....	160
TABLEAU N°7.1 : MATRICE DS POLITIQUES FUTURES DES FILIERES CAFE ET CACAO 162	162
TABLEAU N°7.2 : MATRICE DES POLITIQUES RIZICOLES FUTURES ET ACTUELLES..... 163	163
TABLEAU 7.3: MAP POSITION GOUVERNEMENT FILIERE CACAO.....	164
TABLEAU 7.4: MAP RETRAIT CAISTAB FILIERE CACAO	165
TABLEAU 7.5: MAP POSITION GOUVERNEMENT FILIERE CAFE	166
TABLEAU 7.6: MAP RETRAIT CAISTAB FILIERE CAFE	166
TABLEAU 7.7: MAP LIBERALISATION IMPORTATION FILIERE RIZ PLUVIAL	167
TABLEAU 7.8: MAP LIBERALISATION IMPORTATION FILIERE RIZ IRRIGUE	168
TABLEAU N°7.10 :INDICATEURS MAP AVEC ET SANS TAXE OPTIMALE FILIERE CACAO173	173
TABLEAU N°7.11 : TAXE OPTIMALE ET TAXE ACTUELLE FILIERE CAFE	174
TABLEAU N°7.12 : INDICATEURS MAP AVEC ET SANS TAXE OPTIMALE FILIERE CAFE175	175
TABLEAU N°7.13 : TAXE OPTIMALE ET TAXE ACTUELLE FILIERES RIZICOLES..... 176	176
TABLEAU N°7.14 :INDICATEURS MAP AVAC ET SANS TAXE OPTIMALE FILIERES RIZICOLES.....	177
TABLEAU N°7.15 :INCIDENCE FINANCIERE DE LA NOUVELLE POLITIQUE DE TAXATION179	179
TABLEAU N°7.16 :SIMULATION DES FRAIS DE STRUCTURE.....	184
TABLEAU N°7.17 :SIMULATION DU FRET MARITIME.....	185
TABLEAU N° 7.18 :SIMULATION DU TAUX DIRECTEUR DE LA BCEAO	186
TABLEAU N°7.19 : TAUX DE CHANGE REEL, TAUX D'INFLATION SUITE A UNE DEVALUATION	190
TABLEAU N°7.20 :TAUX DE CHANGE REEL, TAUX D'INFLATION SUITE A UNE SUREVALUATION	192
TABLEAU N°21 STIMULATION PRIX INTERNATIONAL AVEC ET SANS STRUCTURES.. 194	194
TABLEAU N°7.22 : ELASTICITE CRI DU RENDEMENT ET DES PRIX INTERNATIONAUX 195	195
TABLEAU N°7.23 ELASTICITE CRI DU COUT DE LA MAIN D'ŒUVRE ET DU RENDEMENT DECORTIQUEUSE.....	197
TABLEAU N°7.24 ELASTICITE CRI DU TAUX DE CHANGE ET DU TAUX D'INTERET..... 197	197
TABLEAU N°7.25 ELASTICITE CRI DES FRAIS DE STRUCTURE ET DES COUTS DE FRET198	198
Tableau N°A1 : Cout financier moyen de production, riz pluvial 1987-1989..... II	II
TABLEAU A2 : STRUCTURE DES COPUTS COMPARES DU CAFE DE DIFFERENTS PAYS EN 92 (EN US/KG).....	III
Tableau N° A 3 : Performance économique des pays de la zone franc	IV
TABLEAU N° A 4: QUELQUES RESULTATS DU DERNIER PAS EN COTE D'IVOIRE	V

LISTE DES FIGURES

FIGURE 3.1 :AGREGATION DES MAPS	63
FIGURE 7.1 : SIMULATION AUGMENTATION RENDEMENT	181
FIGURE 7.2 : SIMULATION REDUCTION RENDEMENT	181
FIGURE7.3 :SIMULATIONAUGMENTATIONPRIX INTERNATIONAL	182
FIGURE7.4 :SIMULATION REDUCTION PRIX INTERNATIONAL	183
FIGURE7.5 :SIMULATION AUGMENTATION COUT DE LA MAIN D'OEUVRE	187
FIGURE7.6 :SIMULATION REDUCTION COUT DE LA MAIN D'O.....	187
EUVRE.....	187
FIGURE7.7 :SIMULATION AUGMENTATION RENDEMENT DECORTIQUEUSE	188
FIGURE7.8 :SIMULATION REDUCTION RENDEMENT DECORTIQUEUSE	189
FIGURE7.9 :SIMULATION DEVALUATION DU F CFA	191
FIGURE7.10 :SIMULATION SUREVALUATION DU F CFA.....	193
FIGURE A1: ÉVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE DU PIB EN COTE D'IVOIRE	I
FIGURE A2: RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES VERGERS EN CÔTE D'IVOIRE.....	VI
FIGURE A3 : RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRODUCTIONS DE CAFÉ ET DE CACAO EN CÔTE D'IVOIRE.	VII

LISTE CARTE ET GRAPHIQUE

Carte 3. 1 : CARTE DU DEPARTEMENT DE VAVOUA.....	71
graphique 1 : DETERMINATION GRAPHIQUE DE LA TAXE OPTIMALE.....	170

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACDI : Agence Canadienne de Développement International

ADRAO : Association pour le Développement de la Riziculture en Afrique de l'Ouest

AGEPE : Agence d'Etude et de Promotion de l'Emploi

ANADER : Agence Nationale de Développement Rural

BEPC : Brevet d'Études du Premier Cycle

BNETD : Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement

CAF : Coût Assurance et Fret

CAPEC : Cellule d'Analyse des Politiques Economiques du CIRES

CFA: Communauté Financière Africaine

CIDT : Compagnie Ivoirienne pour le Développement du Textile

CIRES : Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales

CIDV : Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Vivriers

CRI : Coût en Ressource Intérieure

DCGTx: Direction de Contrôle des Grands Travaux

DUS : Droit Unique de Sortie

ESA : Ecole Supérieure d'Agronomie

FASEG : Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine

FMI: Fonds Monétaire International

FOB : Free On Board

GEPEX : Groupement des Exportateurs

MAP : Matrice d'Analyse des Politiques

PAS : Plans d'Ajustement Structurel

PAM : Policy Analysis Matrix

PNR : Projet National Riz

SATMACI : Société d'Assistance Technique pour la Modernisation agricole de la Côte d'Ivoire

SIM: Système d'Information des Marchés

SODERIZ : SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE

SODEPRA : SOCIÉTÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION ANIMALE

SOPRORIZ : Structure d'Organisation et de Promotion de la RIZICULTURE

INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire a axé son développement sur l'agriculture dès les premières années de l'indépendance. Cette agriculture représente 30 % du PIB en 1995 (DCGTx, 1996) et emploie plus de la moitié de la population (CIRES, 1992). Cependant les politiques d'incitation à la production n'ont pas été équitables pour tous les produits agricoles. Le café, le cacao, les grumes de bois et le riz (surtout le riz irrigué) ont bénéficié d'une attention particulière de la part des décideurs économiques. C'est à juste titre que les trois premiers nommés représentaient 60 % du total des exportations en 1980. Les résultats de cette stratégie de développement ont été positifs au point de vue de la croissance économique, 7 % en moyenne par an durant les deux premières décennies de l'indépendance (Cabinet du Premier Ministre, 1994). ?

Parallèlement à cette stratégie, le pays entame une politique industrielle protectionniste qui utilisera comme source de financement les taxes provenant du secteur agricole. Cette politique protectionniste associée à la politique budgétaire expansionniste, qui avait pour but la promotion de l'industrialisation, a entraîné la surévaluation du franc CFA¹ par le biais de l'inflation, réduisant ainsi le prix relatif des biens échangeables par rapport aux biens non échangeables tout en décourageant les producteurs de café, de cacao et de riz. C'est ainsi qu'à partir de 1980, on assiste à l'essoufflement du modèle de développement ivoirien.

Les raisons de cet essoufflement peuvent être liées à la détérioration des termes de l'échange (Clément, 1994) et surtout à la surévaluation du F CFA (Banque Mondiale, 1981). C'est ainsi qu'en 1981 le pays a entamé les plans d'ajustement structurel (PAS) pour résoudre la crise par la hausse des prix relatifs des biens

¹ Krueger et al.(1988) expliquent la surévaluation par les politiques de protection industrielle pour l'ensemble des pays de l'Afrique au Sud du Sahara

échangeables. Cependant, Serges Michaïlof (Marchés Tropicaux, 1994) estime que "les ajustements déflationnistes auraient pu aboutir si le réalignement recherché du taux de change réel avait été faible (10%). L'écart actuel, de l'ordre de 50% en monnaie nationale, ne pouvait être comblé par une politique d'ajustement interne déflationniste".

C'est dans ce contexte des PAS, ayant des résultats mitigés sur l'incitation à la production et la performance économique que le franc CFA a été dévalué avec pour objectif l'amélioration de la compétitivité de l'économie et particulièrement du secteur agricole. Pour atteindre cet objectif, un ensemble de mesures ont été prises pour améliorer les politiques d'incitation en faveur des opérateurs des différentes filières. Ces mesures d'accompagnement visaient à réduire l'impact négatif de la dévaluation.

A part la dévaluation et les mesures d'accompagnement, l'environnement économique des filières agricoles a été marqué par l'augmentation des cours des matières premières. Cette augmentation pourrait, à elle seule, avoir un impact sur les filières agricoles tout comme la dévaluation et les mesures d'accompagnement. Il est donc nécessaire de connaître la contribution de chacune de ces variables dans la performance économique des filières. Cette étude se propose d'analyser les politiques d'incitation (dévaluation, libéralisation, taxation, mesures d'accompagnement, augmentation des cours mondiaux) et leur lien avec la performance économique des filières café, cacao et riz.

Dans cette optique, elle comportera huit chapitres. Le chapitre 1 sera consacré à la problématique et aux objectifs. Le chapitre 2 fera le point sur la revue de la littérature et les hypothèses. La méthode d'analyse fera l'objet du chapitre 3. Les filières et les politiques économiques seront décrites au chapitre 4. Le chapitre 5 donnera les résultats de l'impact de la dévaluation sur les incitations, les performances économiques et financières ainsi que les transferts. L'efficacité

économique de quelques variables sera analysée dans le chapitre 6. Le chapitre 7 donnera les indications sur les politiques futures. Enfin, le chapitre 8 sera consacré à la conclusion et aux recommandations.

CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS

1.1. PROBLEMATIQUE

1.1.1. La situation agricole de la Côte d'Ivoire avant 1994

La Côte d'Ivoire a connu la croissance économique durant les deux premières décennies de son indépendance. Mais à partir des années 1980, les problèmes vont surgir dans cette économie de sorte que, depuis 1987, on a assisté à la baisse des taux de croissance réel et nominal du PIB (confère figure A1, annexe) . En effet, les cours des produits café et cacao, qui fournissent à l'Etat ivoirien l'essentiel de ses devises, vont connaître une baisse en dollar respectivement de 40% et de 54% entre 1977 et 1982 (Vallée, 1994).

En outre, la surévaluation du franc CFA n'a pas permis l'incitation à la production agricole (Banque Mondiale, 1981). En effet, elle a changé la structure des prix en faveur des biens non échangeables de sorte qu'une taxe implicite affectait les biens échangeables. La production de ce type de biens avait donc baissé alors que les importations étaient encouragées. C'est ce qui explique que la production nationale de riz, par exemple, n'arrive pas à satisfaire la demande. Pour cette denrée alimentaire, le gouvernement ivoirien a consenti 30 milliards de francs CFA par année, pour permettre une importation suffisante (DCGTX², 1994).

Par ailleurs, les politiques d'incitation à la production ont favorisé le riz irrigué qui bénéficiait de la recherche, de l'encadrement et de la quasi totalité des subventions contrairement au riz pluvial (Hirsch, 1993). En effet , la riziculture pluviale est taxée d'être à l'origine de la déforestation et d'avoir un faible niveau de

² DCGTx est devenue le BNETD

rendement. Malgré toute cette attention pour le riz irrigué, il est moins compétitif comparativement au riz pluvial (Berger, 1990).

Aussi, le pays enregistre une baisse de la production de café qui, selon N'Goran (1987), contribue pour 3% au PIB et a rapporté 74 milliards pour le compte de la campagne 1983-1984. La DCGTx (1994) confirme que la production de café a rapporté aux producteurs, en francs constants de 1989, 120 milliards par an et 85 milliards aux finances publiques. Depuis 1990, on assiste à la stagnation de la production de cacao autour de 700.000 tonnes, avec un rendement bas (400 à 450 kg/ha) comparativement à la Malaisie (630 kg/ha) (DCGTx, op.cit.).

Par ailleurs, il est à signaler que les productions de café , cacao et de riz n'étaient pas compétitives avant la dévaluation. Ce manque de compétitivité provenait d'une inflation née des politiques de protection de l'industrie par rapport à l'agriculture (Krueger, op.cit.). Cette inflation occasionne l'augmentation des coûts de production par rapport aux concurrents. Les tableaux N° A1 et A2, en annexe, montrent les coûts de production rizicole et caféiers élevés relativement aux principaux pays concurrents de la Côte d'Ivoire. Le pays était donc handicapé sur le plan de la compétitivité par deux facteurs: d'une part par les rendements relativement bas du fait d'une mauvaise politique de vulgarisation et d'autre part les coûts de production élevés (Tableau N° A1 et A2 , annexe) du fait de la surévaluation.

Pour pallier ces problèmes, le pays a entrepris des plans d'ajustement interne depuis 1981. L'objectif principal de ces ajustements étant la réduction de l'inflation par la compression de la demande globale. Ceci devait permettre l'augmentation des prix relatifs des biens échangeables. Cependant, les PAS sans dévaluation n'ont pas donné des résultats encourageants en ce sens qu'ils n'ont pas pu relever les prix relatifs des biens échangeables pour relancer la production agricole et entraîner la croissance économique par la suite. En effet, alors que la croissance économique, les exportations et le taux de change réel baissent dans les pays de la zone franc. Ces

indicateurs sont à la hausse pour les autres pays en développement qui ont en général accepté de dévaluer leur monnaie (confère tableau N° A 3, annexe). Ce tableau traduit que l'augmentation du taux de change réel, du fait de la dévaluation dans les pays hors zone franc, a induit l'augmentation des exportations qui a favorisé la croissance économique dans ces pays. Ce qui n'était pas le cas pour les pays la zone franc. Les ajustements internes ont donc montré leur limite à résoudre la crise en ce sens que la production agricole surtout celle d'exportation et le PIB continuent de baisser par manque d'un cadre macroéconomique incitatif. Le tableau N° A 4 (voir annexe) donnant quelques résultats du dernier PAS, en Côte d'Ivoire, illustre bien cela.

Devant les résultats mitigés des PAS et des politiques de vulgarisation (rendements bas par rapport aux pays concurrents), il était impérieux de trouver un autre instrument de politique économique pouvant relever les prix relatifs des biens échangeables pour relancer la production agricole et par conséquent l'économie toute entière. Les politiques déflationnistes ayant montré leur limite à changer efficacement la structure des prix par l'augmentation de l'offre (Banque Mondiale) et par la réduction de la demande (FMI)³, la dévaluation s'est donc avérée inévitable.

1.1.2. Compétitivité et cadre incitatif, suite à la dévaluation

Le tableau N° A 4, en annexe, indique que la croissance économique de la Côte d'Ivoire (captée par le PIB) est liée à l'augmentation des exportations agricoles. Pour résoudre le problème de croissance économique, il faut accroître la production agricole.

La situation avant dévaluation ne s'y prêtait pas à cause de la surévaluation qui avait changé la structure des prix en faveur des biens non échangeables. La structure

³ Kanvaly (1994) offre un cadre théorique sur les politiques de déflation du point de vue de la banque mondiale et du FMI.

résultante des prix taxait implicitement les exportations au profit des importations. La conséquence de cette surévaluation était donc de décourager la production des échangeables tout en encourageant les importations, ne permettant pas ainsi de saisir l'opportunité d'une croissance économique par l'augmentation de la production agricole.

La dévaluation permettra de corriger cette défaillance en augmentant le taux de change nominal. Comme résultat, le taux de change réel et le prix relatif des biens échangeables augmentent. La production de ces biens notamment le café, le cacao et le riz devrait aussi augmenter, offrant ainsi une possibilité de croissance économique. L'étude de Pégatienan (1994 c) illustre bien cela. Elle indique que la dévaluation actuelle de " 100 % " pourrait augmenter la production agricole globale d'environ 19 % en Côte d'Ivoire. L'augmentation future de la production est le fait de la compétitivité retrouvée et d'une plus grande incitation à la production, du fait de la dévaluation (Mondiale, 1994) .

Cependant, Khan et al. (1987) préviennent que la dévaluation seule ne suffit pas, il faut la mise en place des politiques économiques cohérentes avec le taux de change. Tout le problème se trouve à ce niveau. C'est pour cela qu'il faut s'interroger sur l'aptitude de la dévaluation et des mesures d'accompagnement à rétablir les performances économiques et financières des filières.

1.1.3 Problème de recherche

(En effet) avant la dévaluation, aucun système de production rizicole n'était compétitif sauf le riz pluvial (Berger, 1990), tandis que la rentabilité financière était positive pour tous les systèmes (Coulibaly, 1996). Par ailleurs, les importations représentaient environ 30 milliards de F CFA, contribuant à creuser ainsi le déficit budgétaire. La dévaluation sera-t-elle la politique qui va offrir l'opportunité d'une rentabilité économique et financière positive, tout en réduisant les importations ?

Aussi, compte tenu de l'importance accordée au riz irrigué même après la dévaluation, il est bon de comparer la rentabilité relative des deux types de riziculture afin de savoir si l'option choisie par les décideurs est économiquement efficace.

Par rapport aux filières café et cacao, la période avant dévaluation (1987-1993) a vu la CAISTAB s'endetter lourdement auprès des exportateurs à cause de la chute des cours. Cette dette s'élevait à 167 milliards en octobre 1993 (Ancey, 1994). Ces filières apportaient un appui aux finances publiques qui représentait en moyenne 11.2 % du BGF et 21.4 % du BSIE sur la période 1970-1989 (Laporte, 1992). Cependant, elles avaient eu recours à la subvention juste avant la dévaluation. La dévaluation va-t-elle permettre à ces deux filières de continuer à financer l'économie ivoirienne tout en restant économiquement et financièrement rentables ?

Concernant, les trois filières, un ensemble de mesures post dévaluation (mesures d'accompagnement) ont été prises. Ont-elles contribué à renforcer ou alors à réduire l'efficacité des filières ?

Un autre problème non moins important est l'importance de la dévaluation par rapport à la hausse des cours des matières premières. En effet, sur la période 1985 à 1993, malgré les efforts d'ajustements internes consentis, la Côte d'Ivoire n'a connu la croissance économique qu'en 1985 (voir graphique N° A1, en annexe). Cette période de croissance a correspondu à la hausse des cours. Cela suscite une interrogation sur l'importance relative des deux variables; quand on sait que juste après la dévaluation, les cours des matières premières ont évolué à la hausse.

Enfin, le gouvernement ivoirien est en pleine négociation pour le décaissement de la troisième tranche d'ajustement structurel. Un certain nombre de mesures sont proposées par les bailleurs de fonds en ce qui concerne les différentes filières. Ces mesures seront analysées afin de dégager leur importance pour la compétitivité. Cela pourra donc permettre aux décideurs de choisir les alternatives qui sont économiquement efficaces.

Notre étude se propose de répondre aux questions posées ci-dessus en analysant les politiques d'incitation et la performance économique des filières café , cacao et riz.

Dans cette perspective, nous avons retenu la région de Vavoua en ce sens que cette région est propice aux cultures de riz, de café, et de cacao qui seront retenues pour cette étude et pour d'autres raisons que nous exposerons dans le chapitre réservé à cet effet.

Le choix de ces trois cultures se justifie aussi par l'attention toute particulière dont elles bénéficient de la part des pouvoirs publics ivoiriens.

Quels sont de manière plus précise les objectifs que nous visons ?

1.2. LES OBJECTIFS

1.2.1.Objectif général

L'objectif de cette étude est d'analyser les politiques d'incitation et la performance économique des filières café, cacao et riz afin de fournir des éléments de politique agricole aux décideurs.

1.2.2.Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques suivants ont été dégagés afin d'atteindre l'objectif général.

- 1) - décrire les filières café, cacao et riz ainsi que les politiques qui y sont appliquées;**
- 2) - analyser les effets de la dévaluation sur la rentabilité financière et l'efficacité économique des filières;**
- 3) - analyser les effets de la dévaluation sur les politiques d'incitation à la production des différentes filières;**
- 4) - analyser l'impact des mesures d'accompagnement sur l'efficacité économique des filières;**
- 5) - comparer l'effet isolé sur la compétitivité de l'augmentation des cours des matières premières et la dépréciation du taux de change;**
- 6) - analyser les options de reformes économiques des décideurs, suite à la dévaluation sur les différentes filières café, cacao et riz.**

CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTÉRATURE ET HYPOTHESES DE RECHERCHE

Ce chapitre sera consacré à la revue de la littérature et aux hypothèses de recherche.

2.1. REVUE DE LA LITTÉRATURE

2.1.1. Définitions

2.1.1.1 Efficacité économique

Le concept d'efficacité économique est introduit dans la littérature par Farrell (1957). Il se décompose en efficacité allocative et en efficacité technique. L'efficacité technique fait allusion à une meilleure allocation des ressources. En effet, un exploitant est techniquement plus efficace qu'un autre s'il offre la même quantité de produit que ce dernier en utilisant moins d'intrants (Lau et Yotopoulos, 1971). Quant à l'efficacité allocative, elle fait référence à une combinaison optimale des facteurs conduisant à un profit maximum (Duraisamy, 1990).

Dans cette étude la notion de performance économique est utilisée car elle inclut l'efficacité économique et la rentabilité financière.

2.1.1.2 Avantage comparatif

Selon Tsakok (1990), Le concept d'avantage comparatif peut être appréhendé dans deux directions. Premièrement, c'est l'efficacité de production comparée d'un pays donné et de ses concurrents dans le cadre du commerce international. Dans ce cas, les pays qui ont le plus petit coût d'opportunité sont relativement plus efficaces et ont avantage comparatif. Par ailleurs, ces pays sont compétitifs étant donné les prix existants.

Deuxièmement, c'est l'efficacité de production de différents biens dans l'économie nationale. Ces biens sont comparés par rapport à l'épargne (importation) ou au gain (exportation) de devises étrangères qu'ils permettent de réaliser au sein de l'économie. Il s'agit, en fait, de comparer les coûts de production d'un produit à ceux d'une alternative domestique (un autre produit local). Le coût d'opportunité d'une devise est la meilleure mesure de cette alternative car il indique ce que l'économie toute entière perd, en terme de devise, en abandonnant l'alternative pour produire le bien concerné.

L'auteur conclut que la seconde définition implique la première et vice versa. L'efficacité économique telle qu'utilisée dans cette étude est équivalente à l'avantage comparatif.

2.1.1.3 Filière

Selon une étude du CIREA (1994), le concept de filière comporte deux aspects fondamentaux: son identification et l'analyse des mécanismes de régulation. Par rapport à ces aspects, l'étude définit la filière comme étant les itinéraires suivis par un produit ou un groupe de produits au sein de l'appareil productif. La filière concerne aussi bien les agents économiques (entreprises et administrations) que les opérations (production, répartition et financement) qui concourent à la formation et au transfert du produit au consommateur.

2.1.2. Cadre théorique

Martin et al. (1994) définissent le taux de change réel⁴ comme étant la rentabilité relative des secteurs des biens échangeables par rapport aux biens non échangeables.

⁴ Le lecteur, intéressé par l'estimation du taux de change, trouvera une étude empirique de ce taux dans (Gauthier, 1994).
Edwards (op.cit.) fait une analyse détaillée des variables qui affectent ce taux.
Guillaumont et al.(1994 a) analysent les propriétés de sa flexibilité.

Ils concluent que c'est un bon indicateur de compétitivité relative des biens échangeables pour un pays donné.

Dans le même ordre d'idée, Jaeger et al. (1988) affirment que la politique du taux de change est souvent considérée comme la plus importante des politiques économiques. C'est dans ce sens que certains auteurs analyseront son influence sur le secteur agricole.

Dans cette optique, Krueger et al. (1988) établissent le lien entre le taux de change réel et la production agricole. En effet, les politiques commerciales (taxes et quotas, en général) qui protègent les industries induisent l'inflation. Le résultat de cette inflation est la baisse du taux de change réel⁵⁶ qui signifie une taxation implicite des exportations des biens échangeables au profit des biens non échangeables autrement dit la surévaluation augmente les coûts domestiques des biens échangeables produits localement, ceteris paribus. La rentabilité de ces biens diminue relativement aux biens non échangeables (Shuh, 1974). Les ressources de la nation vont être orientées vers le secteur des non échangeables. Donc la surévaluation, en augmentant la rentabilité des biens non échangeables, entraîne la diminution de la production des biens échangeables (Edwards, 1988).

Jaeger (1992) épouse les idées de Edwards (op .cit.), il ajoute que la surévaluation du taux de change, résultant des politiques de protection industrielles, crée un biais en faveur des populations urbaines. Les termes de l'échange interne favorisent donc les industries, qui jouissent d'une protection, au détriment de l'agriculture qui produit l'essentiel des biens échangeables⁷. L'exode rural est

5

⁶ Le taux de change réel étant le rapport des prix des biens échangeables sur les biens non échangeables.

⁷ L'étude de Jaeger (1992) concerne essentiellement les pays africains.

encouragé et la production agricole baisse à cause de la réduction de la main d'oeuvre agricole.

La baisse de cette production sera accentuée par les importations alimentaires⁸ en ce sens que la population urbaine, croissante du fait de l'exode rural, dépend essentiellement de ces importations.

Par ailleurs, les ressources sont inefficacement allouées, suite à la surévaluation, puisque qu'elles sont détournées du secteur des biens rentables (échangeables) vers le secteur des biens non rentables (non échangeables), au sens du commerce international⁹ (Edwards, 1988). Dans un contexte de surévaluation, la dévaluation intervient pour corriger la structure des prix en faveur des biens échangeables. En effet, la dévaluation augmente les prix relatifs des biens échangeables en monnaie locale (Martin, op.cit.).

La rentabilité de ces biens étant élevée (à cause des prix incitatifs), on s'attend à ce que leur production augmente (Oyejide, 1990). En outre, la dévaluation devra permettre l'amélioration des termes de l'échange de l'agriculture par rapport à l'industrie (Pégatienan, 1994 a)¹⁰. Ce qui permettra d'améliorer l'efficacité économique du secteur agricole qui était relativement taxé.

2.1.3. Impact de la dévaluation sur l'incitation à produire

La Banque Mondiale (1981) résume assez bien les politiques de prix aux producteurs dans l'ensemble des pays en Afrique au sud du Sahara. Pour les

⁸ Les importations alimentaires moins chères inondent le marché urbain entraînant la baisse du prix de ces produits et les paysans sont ainsi découragés.

⁹ Un autre raisonnement de Edwards (1988) consiste à dire que la surévaluation n'est pas économiquement rentable parce qu'elle augmente le coût des biens échangeables en termes de biens non échangeables. Ce raisonnement est aussi défendu par Jaeger (1992).

¹⁰ Pégatienan (1994 a) focalise son étude sur la Côte d'Ivoire.

produits alimentaires, la politique de prix a consisté à fixer un bas niveau de prix aux paysans en vue de protéger les citadins. Cette politique crée « le biais urbain ». Quant aux produits agricoles d'exportation, ils sont lourdement taxés à cause des coûts de stabilisation et de commercialisation élevés. Le résultat est que les paysans ne reçoivent que 40 à 45% des prix économiques bord champ pour les pays étudiés.

A partir d'un modèle économétrique dynamique, Chambers et al. (1981) séparent l'effet de court terme de celui de long terme. En effet, ils trouvent qu'à court terme la dévaluation de 10 % en 1971 aux Etats Unis, a induit une augmentation des exportations agricoles (maïs, blé et haricot). La hausse des prix relatifs des échangeables en est la raison. Cependant à long terme, l'inflation induit par la dévaluation va réduire le prix relatif des échangeables et entraîner la réduction des exportations. Ils concluent que l'effet de long terme va s'amenuiser.

En Côte d'Ivoire, l'une des rares études à s'appesantir sur l'impact de la dévaluation sur la protection des opérateurs des filières est celle de Ouattara (1996). En s'appuyant sur les filières café et cacao, avant la dévaluation, il indique qu'en période de hausse des prix mondiaux les décideurs augmentent les taxes à l'exportation (DUS et fixation d'un prix largement en dessous du prix mondial), ce qui réduit les coefficients de protection effective et nominale. Et il constate qu'avec la dévaluation, ces coefficients sont à la hausse traduisant une protection plus grande des opérateurs de la filière. Une étude de Coulibaly (1996) aboutit au même résultat en ce qui concerne la filière rizicole. En analysant l'impact de la dévaluation sur la filière rizicole, elle indique une amélioration de la protection du fait de la déréglementation sur le riz et sur les intrants.

Dans le même optique, Pégatienan (1994 b) a analysé de façon empirique les effets de la dévaluation sur la production agricole dans le même pays. Il ressort de cette analyse que la dévaluation réelle de 1% pourrait induire une augmentation de

0.67 % de l'ensemble de la production agricole, de 0.7 % la production d'exportation (café, cacao, coton...) de 0.28 % la production des vivriers échangeables (riz ,maïs). En outre, son étude montre que l'augmentation de la production, suite à la dévaluation, est aussi due à l'augmentation des prix aux producteurs et à celle des investissements publics agricoles.

Par contre, la Banque Mondiale (1994) indique une baisse des coefficients de protection nominaux, suite à la dévaluation. La raison est la très forte taxation des filières café et cacao par le DUS.

Jacquemot et al. (1993) estiment que la réaction de l'offre de production ne peut se faire que si les prix intéressants dus à la dévaluation sont parfaitement transmis aux paysans. Mais ils déplorent que ce ne soit pas toujours le cas. Ceci est confirmé par Guillaumont et al.(1994 b) qui, par le biais de leur étude empirique, montrent que si le taux de dévaluation est élevé, les prix transmis aux paysans sont faibles à cause de l'augmentation des coûts de transport et des coûts de transformation.

Ce point de vue est partagé par Martin et al. (op.cit.) qui pensent que la dévaluation aura un effet positif sur la production nationale à condition qu'il ait une amélioration des circuits de commercialisation. C'est pour cela que Dioné (op.cit.) propose une augmentation des prix assez élevée pour couvrir le taux d'inflation. Et, il craint l'inflation qui est la source de l'échec de toute politique de dévaluation. Cette crainte est partagée par Pégatienan (1994b), pour qui l'amélioration des termes de l'échange, que nous observons actuellement en Côte d'Ivoire, risque de générer l'inflation qui à son tour va dégrader la situation économique du pays.

2.1.4. Dévaluation, importations et exportations agricoles

L'objectif de la dévaluation est d'éponger le déficit durable de la balance des paiements en allouant les ressources en faveur des secteurs produisant les biens échangeables au détriment des biens non échangeables Jacquemot et al.(op. cit.). De ce fait, la dévaluation encourage les exportations agricoles (Pégatienan, op.cit.). Cette thèse n'est pas partagée par (Jacquemot et al., op.cit.). En effet, en se référant à une étude empirique réalisée par Jacquemot et Assidon (1989), ils estiment que les élasticités des exportations agricoles par rapport aux variations du taux de change ne sont significatives et positives que pour quatre pays dans la période 1980-1987 sur la dizaine de pays africains qui ont dévalué leur monnaie. Ces pays sont :

-Burundi +2

-Maurice +1.17

-Mauritanie +0.81

-Zaire +0.1

Hormis ces pays, les exportations ont diminué.

Cette thèse est partagée par Hugon (1994) pour qui la dévaluation n'a pas été synonyme de compétitivité pour les pays hors zone franc qui ont dévalué. Cependant Kéita (op.cit.) n'épouse pas cette idée. En effet, il prend à témoin une étude réalisée pour le SIM au Mali au mois de février 1994. Cette étude démontre que la dévaluation a rendu le riz malien compétitif par rapport au riz thaïlandais sur les marchés sénégalais. Et même si une augmentation de 25% du prix aux producteurs et de tous les autres coûts intervenait; cela ne mettrait pas fin à cette compétitivité. Il en est de même pour le coton fibre carreau dont le coût de revient moyen par kilogramme est passé de 7.60 avant dévaluation à 9.1 francs CFA après dévaluation. Cette performance s'explique par l'augmentation des prix à l'exportation, suite à la dévaluation.

Comme au Mali, Pégatienan (1994 b) estime que les exportations agricoles vont augmenter en Côte d'Ivoire. En outre, il prévoit une diminution des importations de riz de 80% du fait du changement de parité. Il explique cette diminution par le prix élevé des importations suite à la dévaluation.

2.1.5. Efficacité des politiques économiques

Le coût en ressource intérieure (CRI) a souvent été utilisé pour mesurer cette efficacité. La Banque Mondiale (1981) constate que le niveau des coûts locaux en ressources est élevé pour l'ensemble des pays d'Afrique au sud du Sahara. Ce niveau de CRI s'explique par la surévaluation de leur monnaie locale. Par ailleurs, une étude de la Banque Mondiale (1994) précise que les CRI post-dévaluation sont plus faibles à cause du caractère bon marché de la main d'œuvre durant cette période. En outre, Houndekon (1996) montre que tous les systèmes de production rizicole sont compétitifs au Nord du Bénin sauf deux systèmes : riz irrigué de la saison sèche et riz bas - fond. Il explique cette absence de compétitivité par la mauvaise maîtrise de la technique culturale (riz bas - fond) et par la défaillance du système de pompage (riz irrigué). L'auteur a utilisé la matrice d'analyse des politiques comme instrument d'analyse. Le même instrument est utilisé par Coulibaly (1996) pour analyser la compétitivité des sous - filières rizicoles, en Côte d'Ivoire avant et après dévaluation. Ses résultats indiquent, qu'avant dévaluation, tous les coûts en ressource intérieure (CRI) étaient supérieurs à l'unité sauf pour les sous filières bas - fonds et la sous filière riziculture de savane. Après la dévaluation, toutes les sous filières rizicoles enregistrent une amélioration de leur CRI qui est inférieure à l'unité. La riziculture de bas fond se révèle comme étant la plus compétitive car elle n'utilise que peu d'intrants et a un rendement important.

2.1.6. Impact de la dévaluation sur le revenu

Thiombiano et al. (op.cit.) estiment qu'il y aura une amélioration théorique au niveau des revenus dans le milieu rural dans la mesure où la production domestique, le niveau de l'emploi et celui des prix vont augmenter. Ces résultats sont confirmés par une étude empirique réalisée par ces auteurs au Burkina Faso dans le milieu rural juste après la dévaluation. En effet, les revenus et les risques liés à ces revenus (mesurés par le coefficient de variation) dans le secteur primaire sont respectivement passés de 1708 à 1294 francs cfa et de 182% à 155% après la dévaluation.

Contrairement au secteur secondaire où les revenus et le risque baissent respectivement de 2692 à 1972 francs cfa et 338% à 128%. Ils constatent que les ménages s'orientent vers les secteurs facilement accessibles et à revenus stables.

Quant à l'emploi, l'effet est ambigu. Pendant que dans la province de la Kossi, il y a une réduction des emplois dans le secteur secondaire au profit du secteur primaire, dans la province du Namentenga, ils constatent l'effet contraire.

Une étude similaire a été effectuée dans le secteur rizicole, en Côte d'Ivoire, par Diomandé (1995). Ses résultats indiquent une baisse de revenu dans ce secteur. Cette baisse de revenu s'explique par la hausse des coûts de production due surtout aux intrants importés (engrais, insecticides et herbicides). Cependant, le revenu ne change pas pour la riziculture pluviale traditionnelle car les intrants importés ne sont pas utilisés dans cette riziculture. Une analyse plus détaillée de cette baisse met en lumière une forte baisse dans la riziculture pluviale à cause du rendement bas (entre 1 et 2 tonnes) tandis que la baisse de revenu dans la riziculture irriguée est moins forte à cause du rendement relativement élevé (4 tonnes).

En utilisant l'approche de ces auteurs dans le cadre d'un modèle d'équilibre partiel au Sénégal, Kelly et al. (op.cit.) concluent que les effets négatifs de la dévaluation ont plus de chance d'être ressentis dans le nord du bassin arachidier (ne produisant pas d'arachide et dépendant du riz importé) et dans les villes (dépendantes

du riz importé) alors que les effets positifs sont importants dans le centre et le sud-est du bassin arachidier (produisant l'arachide destinée à l'exportation et consommant le riz importé modérément).

Duncan et al. (1994) tiennent à faire une distinction entre le court et le long terme. Pour eux, la dévaluation aura un effet négatif sur les revenus réels à court terme surtout pour les ménages urbains dépendants des biens importés. Mais à long terme, ils estiment que la dévaluation sera génératrice d'un revenu élevé suite à la croissance économique qu'elle va engendrer.

Dans le même ordre d'idées, Pearson et al. (1995), en simulant une dévaluation de 25 % au Kenya, concluent que dans le court terme l'amélioration du profit est difficile car les coûts varient dans la même proportion que le revenu. Mais à long terme, ils pensent que la dévaluation de 25% va porter ses fruits surtout pour les paysans qui utilisent les facteurs domestiques. Ils estiment que le profit des producteurs de café et de thé va tripler à cause de l'augmentation des prix alors que les coûts vont augmenter modérément compte tenu d'une faible utilisation des intrants échangeables.

Au Bénin, Houndekon (1996) montre que la dévaluation a permis l'augmentation des profits de 104 % pour le riz irrigué et 490% pour le riz de bas fond; pour le coton l'augmentation est faible entre 15 et 26% , selon les systèmes.

Cela s'explique par le fait que le prix des intrants a doublé alors que le prix aux producteurs a augmenté de 65 % pour le riz et seulement de 40% pour le coton. Les profits ont le plus augmenté dans la riziculture de bas fond car ce type de riziculture utilise peu d'intrants échangeables pour un rendement élevé.

En Côte d'Ivoire, Ouattara (1996) signale l'augmentation du profit financier dans les filières café et cacao suite à la dévaluation. L'argument en faveur de ce résultat est que les prix d'achat ont fortement augmenté alors que les intrants échangeables ne sont pas utilisés par les paysans (pas d'engrais, ni d'insecticides).

L'augmentation du profit se traduit par la réduction du coefficient coût bénéfice financier qui passe de 0.76 à 0.44 et de 0.43 à 0.27 respectivement pour le café et le cacao.

En Indonésie, Nelson et al. (1991) analysent l'impact des politiques sur la filière canne à sucre. Ils obtiennent des profits financiers négatifs pour tous les systèmes de canne à sucre sauf pour deux systèmes à cause de la politique de subvention de l'urée (30%), du NPK (54%) et du crédit.

2.1.7. Transferts avant et après dévaluation

Les transferts désignent la différence entre les profits économiques et financiers. Ce sont des subventions ou taxations nettes résultant d'un ensemble de politiques économiques dont les politiques de prix d'investissement et de régulation.

L'étude d'Ancey (1994) est focalisée sur la rentabilité financière et les transferts avant et après dévaluation des filières café et cacao. Son étude fait ressortir, pour la filière cacao, un excédent en devises de 207 milliards f CFA, 18.3 milliards f CFA de revenus nets de l'Etat, 3.8 milliards f CFA au titre des excédents de la CAISTAB et 2.3 milliards f CFA pour les opérateurs, avant dévaluation. Après dévaluation, il constate une augmentation des marges nettes du fait essentiellement d'une augmentation plus que proportionnelle du prix du cacao relativement aux coûts. De ce fait, l'excédent en devises atteindra 387 milliards f CFA, plus de 142 milliards f CFA pour le compte de l'Etat, 125 milliards f CFA pour l'excédent de la CAISTAB et 22.5 milliards f CFA pour les opérateurs de la filière.

Les résultats de l'étude indiquent des résultats financiers négatifs pour les exportateurs qui perdent 1.7 milliards. Au contraire, la CAISTAB est bénéficiaire à hauteur de 0.5 milliard f CFA. Quant à l'Etat, il gagne 4.7 milliards f CFA et 33.4 milliards f CFA sont dégagés comme excédent en devises. Cette situation de la filière

est mauvaise par rapport à la situation post dévaluation qui s'est améliorée à cause du prix intéressant du café. En effet après dévaluation, les exportateurs redeviennent bénéficiaires à hauteur de 2 milliards f CFA.

2.1.8. Efficacité économique des mesures d'accompagnement post dévaluation

Pour la filière coton au Mali, les mesures d'accompagnement ont consisté à :

- augmenter les prix aux producteurs de 30 %;
- alléger les droits de douane des intrants agricoles;
- subventionner les prix des intrants agricoles (Kéita, 1994).

Pour mesurer l'efficacité des mesures d'accompagnement, l'auteur prend le profit financier comme indicateur. Au niveau des producteurs, l'augmentation des prix aux producteurs et de subvention des intrants peut améliorer le profit. Au niveau de la commercialisation, le doublement des prix d'achat du coton (libellé en devise), suite à la dévaluation, va entraîner l'augmentation du profit financier de l'organisme chargé de la commercialisation.

En définitive, l'auteur estime donc que les mesures d'accompagnement seront efficaces dans la mesure où elles entraîneront l'augmentation du profit le long de la filière . Cependant, une attention doit être attachée aux coûts. C'est pour cela que Kelly et al. (op.cit.) parlent de maintenir les prix des produits alimentaires à un niveau bas, pour bloquer l'inflation. Cette disposition a été appliquée au Burkina Faso, mais Thiombiano et al. (op.cit.) pensent qu'elle pourrait freiner les effets positifs de la dévaluation. En effet, la subvention des biens alimentaires importés ne permet pas la réduction de la demande de ce type de bien. Or, la réduction de la demande des biens importés est l'une des conditions du succès de la dévaluation qui taxe les importations au profit de la production locale et des exportations.

En Côte d'Ivoire, Kouassy (1996) explique que l'introduction du DUS et la suppression de la prime à l'exportation ont induit une perte de compétitivité de 17.5 %. Le gain net de compétitivité des exportables s'établit à 20.5 %.

Quant aux importables, il montre que ces biens ont bénéficié d'un gain net de compétitivité de 18% du fait de la réduction des droits et taxes à l'importation de l'ordre de 33.33 %. L'étude de Kouassy (op.cit.) est l'une des rares à présenter l'impact des mesures d'accompagnement. En utilisant le taux de change réel comme indicateur, l'auteur s'inquiète de la réduction de la compétitivité du fait des mesures d'accompagnement qui ont engendré la hausse des investissements publics et des dépenses courantes. Cette inquiétude n'est pas partagée par Clément (op.cit) qui compte sur la discipline monétaire dans la zone franc qui ne favorise pas la monétisation du déficit budgétaire pour alimenter l'inflation.

Cependant, selon les experts du FMI, l'inflation ne doit pas dépasser 35% sinon la dévaluation risque d'être un échec (Diomandé, op.cit.). Cette crainte est partagée par Pégatienan (1994 b), pour qui l'amélioration des termes de l'échange, suite à la dévaluation et à la hausse des cours, risque de générer l'inflation qui à son tour va dégrader la situation économique du pays.

2.1.9. Instruments d'analyse et quelques résultats empiriques:

2.1.9.1. Incitation à la production

Sans tenir compte des mesures d'accompagnement, Diomandé (1995) trouve que le coefficient de protection nominale après dévaluation (0.53) est inférieur à celui avant dévaluation (1.28). La diminution de ce coefficient s'explique par l'augmentation du prix frontière, suite à la dévaluation, alors que le prix domestique n'a pas changé. La dévaluation induit donc une réduction de l'incitation à la production. Ces conclusions sont infirmées par Coulibaly (1996) qui trouve une

incitation plus grande en utilisant la PAM (Policy Analysis Matrix), suite à la dévaluation. Les coefficients de protection effective et nominale sont améliorés passant respectivement de 0.45 et 0.48 avant dévaluation à 0.91 et 0.95 après. Cette amélioration s'explique par la réduction de la taxation sur les revenus et sur les intrants échangeables, suite à la dévaluation.

En utilisant l'économétrie, Cleaver (1985) analyse la réaction de l'offre agricole au taux de change. Il conclut que la dépréciation de la monnaie a un effet significatif mais pas très important sur la croissance agricole. Mais ce résultat est à considérer avec prudence puisque le coefficient de détermination est en dessous de 50 %. En utilisant le même instrument, Pégatienan (1994 c) conclut à partir du même instrument que le taux de change a un effet beaucoup plus grand sur l'offre de production agricole globale (élasticité = 0.62) comparativement aux termes de l'échange intersectoriel et à l'investissement public.

Jaeger et al. (1988) utilisent le coefficient de protection nominale pour mesurer l'impact du taux de change sur la protection des agriculteurs en Afrique au Sud du Sahara, ils aboutissent au même résultat. Ce résultat est conforme à celui de Pégatienan (1995 c) à savoir que le taux de change a un impact plus important que le prix aux producteurs.

2.1.9.2. Au niveau du revenu des paysans

La budgétisation a surtout été utilisée pour analyser l'impact de la dévaluation sur le revenu des paysans. Kelly et al.(op.cit.) utilisent cet instrument au Sénégal pour faire des simulations de politique agricole. Ils concluent que les revenus augmentent

dans les zones productrices d'arachide quelque soit les politiques simulées. Thiombiano et al. (op.cit.) utilisent le même instrument, il ressort de leur analyse que le volume de l'emploi et le revenu ont augmenté dans le secteur primaire, au Burkina Faso. En Côte d'Ivoire, Diomandé (1995) a aussi utilisé la budgétisation pour montrer que les revenus ont baissé dans la riziculture.

En utilisant le modèle multi-marchés, Lalonde (1993) simule l'impact de la dévaluation de 12 % par rapport au Naira et des politiques de prix (variations du prix au producteur de 1.8 % et de 4% , du prix international de -6 % et 7 % et du prix au consommateur de -5 % et -10 %) sur le revenu agricole au Niger. Les résultats indiquent une augmentation du revenu réel des paysans entre 0.77 % et 2.40 %. Ces résultats sont confirmés par Ouattara (1996) qui utilise la PAM pour analyser les effets de la dévaluation sur les filières café et cacao en Côte d'Ivoire. En utilisant le ratio coût bénéfice financier comme indicateur, il constate une augmentation du revenu des opérateurs des deux filières. Les ratios sont passés en moyenne de 0.76 à 0.44 pour le café et de 0.86 à 0.43 pour le cacao.

En utilisant la SAM (Social Accounting Matrix), Lewis et al. (1992) montrent la supériorité de l'agriculture dans l'accroissement du revenu régional. En plus, ils affirment que le changement de la structure des dépenses des ménages va accroître le revenu et le niveau d'emploi dans la ville de Kutus au Kenya.

2.1.9.3. Efficacité des politiques économiques

L'analyse coût - bénéfice traditionnelle a été utilisée pour déterminer l'efficacité des politiques économiques sur les différentes filières. Cette approche a été utilisée par la Banque Mondiale (1994). L'étude conclut que la dévaluation a rendu plus compétitive les filières agricoles. Pour le café, le cacao et le riz, les coûts en ressource intérieure (CRI) sont passés respectivement de 0.47 ; 0.37 et 1.20 (avant dévaluation) à 0.41 ; 0.3 et 1.03 (après dévaluation).

Dans le cadre de la PAM, le CRI a été utilisé par Coulibaly (1996) pour analyser l'efficacité des politiques rizicoles, en Côte d'Ivoire. Elle indique un accroissement de l'efficacité des politiques rizicoles post dévaluation. En effet, les CRI avant dévaluation passent de l'intervalle 0.82-1.02 (avant dévaluation) à 0.48-0.88 (après dévaluation), selon les systèmes de production.

Au Mexique, le modèle CHAC (baptisé au nom du dieu de la pluie des mayas) a été utilisé pour déterminer l'efficacité économique des systèmes de production dans ce pays (Hazell, et al, 1986). Il comporte 2200 équations et concerne 33 cultures et 4 régions. Ce modèle a orienté les investissements dans ce pays en montrant que la région des tropiques a plus avantage comparatif dans la production de canne à sucre que celle du nord ouest .

2.1.9.4. Efficacité des mesures d'accompagnement post dévaluation

Pour mesurer l'efficacité économique des mesures d'accompagnement post dévaluation sur la filière coton, Kéita (op.cit.) a utilisé le profit financier comme indicateur. Il conclut que les mesures d'accompagnement sont efficaces, pour cette filière, dans la mesure où elles ont accru le profit. En Côte d'Ivoire, Kouassy (op.cit.) a privilégié le taux de change réel pour analyser les effets des mesures d'accompagnement sur l'économie ivoirienne tout entière. Il montre que les mesures d'accompagnement surtout à la fin de 1995 ont contribué à la surévaluation de 3.5 % de la monnaie locale.

2.1.9.5. Simulation de quelques variables économiques

Les différents modèles utilisés dans cette étude peuvent servir à faire des simulations. En effet, Houndekon (op.cit.) a utilisé une MAP pour réaliser un ensemble de simulations. Ses résultats montrent une amélioration de la compétitivité, suite à la dévaluation, à la hausse des prix internationaux. Cependant, il n'a pas comparé l'effet de ces différentes variables sur le coût en ressource intérieure afin de déterminer celle qui a le plus grand effet.

Dans le même ordre d'idée, Pearson et al. (op.cit.) ont indiqué une amélioration de la compétitivité suite à la dévaluation. Ils ne comparent pas l'impact de la dévaluation à celui d'une autre variable. En outre Lalonde (op.cit.) montre l'impact sur le prix payé aux paysans, suite à une dévaluation. Enfin, Quizon et al. (1986) ont simulé avec le même instrument une augmentation de 20 % du rendement du riz dans une économie fermée, suite à l'adoption d'une nouvelle technologie. Les auteurs estiment que le prix du riz baissera de 30.9 %. Et le prix du blé connaîtra le même sort à hauteur de 21.1 % en ce sens que le blé est un substitut proche du riz. La baisse du prix du blé induit une baisse de la production de ce bien. Les différents auteurs n'ont pas fait de comparaison entre l'efficacité des politiques économiques et agricoles. Cette défaillance ne permet pas de savoir laquelle des politiques contribue le plus à la croissance. Notre étude mettra fin à cet handicap, en comparant l'effet sur la compétitivité d'une dévaluation et celui d'une hausse des cours mondiaux.

2.2.0 Critique de la revue de la littérature

2.2.0.1 Incitation à la production et efficacité économique des politiques

En ce qui concerne l'incitation à la production, Diomandé (1995) applique le coefficient de protection nominale. Cependant ce coefficient, en ne prenant en compte que le prix du produit concerné, limite le champ d'analyse. En effet, le marché des intrants échangeables et celui des intrants domestiques sont négligés. Cette dernière défaillance (non prise en compte du marché des intrants domestiques) est aussi constatée au niveau du coefficient de protection effective appliqué par Krueger et al.(op.cit.). Ces différentes défaillances ne permettent pas d'obtenir un indicateur de protection globale.

En outre, les modèles économétriques permettent de prendre en compte, de façon explicite, les variables autres que les prix (politiques d'investissement, pluviométrie, etc..). Cependant, les modèles économétriques utilisés sont macroéconomiques et ne font pas la distinction entre le prix économique et le prix financier pour la détermination des transferts qui sont nécessaires pour répondre aux objectifs de cette étude. Aussi, Carter et al.. (1990) accusent les modèles économétriques dans la mesure où ceux-ci considèrent en général que les biens échangeables sont produits par les biens non échangeables. Ce qui est incorrect selon ces auteurs car les biens échangeables peuvent être produits par les biens de même nature.

Par rapport à l'efficacité économique, Nuama (1996) utilise les fonctions de production pour apprécier l'efficacité des producteurs de banane douce. Cette approche procède par comparaison entre les paysans. Et elle n'explique pas les politiques macroéconomiques notamment les distorsions introduites dans l'économie par de mauvaises politiques d'incitation (surévaluation, taxe élevée etc..).

Quant au modèle CHAC, il a l'inconvénient d'utiliser les coûts marginaux, ce qui est difficile dans la mesure où seuls les coûts moyens sont disponibles. Aussi, les simplifications sont apportées au niveau de la formule du CRI pour faciliter l'obtention des données. Ce qui peut biaiser les résultats. Bien que fournissant beaucoup de renseignements sur l'exploitation, le modèle CHAC ne permet d'obtenir que le CRI et le coefficient de protection effective (CPE). Par ailleurs, la recherche de solutions optimales prend beaucoup de temps même à l'ordinateur (Hazell, op.cit.).

Pour pallier ces problèmes, Monke et al.(op.cit.) proposent le coefficient de rentabilité (protection globale) et l'indicateur de transfert net dans le cadre de la PAM (Policy Analysis Matrix). Par ailleurs, la PAM permet de décomposer l'incitation aux niveaux du prix du produit, du marché des échangeables et du marché des non échangeables. Tout ceci élargit le champ de l'analyse, ce qui n'est pas le cas avec les méthodes susmentionnées.

Aussi, le CRI est taxé de mauvais indicateur d'estimation de l'efficacité des systèmes intensifs en biens non échangeables Masters et al.. (1995). Le ratio coût économique est préférable au CRI dans ce cas. La PAM permet d'obtenir cet indicateur.

2.2.0.2. Au niveau du revenu

À ce niveau, il faut rappeler que les critiques qui sont formulées par rapport à la production tiennent. En plus pour les travaux de Thiombiano et al.(op.cit) et Kelly et al.(op.cit.), le temps était trop court pour mesurer l'impact de la dévaluation (moins d'un an). Mais, ils n'ont indiqué nulle part que leurs résultats doivent être utilisés avec prudence. Aussi, il y a un problème au niveau de leur instrument d'analyse (la budgétisation) qui est statique et ne permet pas de prendre en compte les variations dans le temps et de faire des projections. Pour pallier ce problème, Thiombiano et

al.(op.cit.) ont calculé le coefficient de variation. Quant à Kelly et al. (op.cit.), ils ont eu recours à l'analyse de sensibilité. Mais le problème demeure car ils ont utilisé les valeurs observées à un moment donné. Monke et al.. (op.cit.) préconisent dans ce cas l'utilisation des valeurs de long terme. En outre, les méthodes utilisées pour l'analyse des effets de la dévaluation¹¹, ont pris en compte les prix du marché uniquement. Ceci ne leur a pas permis de juger de l'opportunité des politiques du point de vue de la communauté.

Cette même critique est formulée en l'encontre du modèle multi - marché . Aussi, le modèle dans sa formulation actuelle ne permet pas de juger de la rentabilité économique d'un système de production par rapport à un autre. Par contre, il permet de prendre en compte les interactions dans le cadre des simulations. Aussi, il utilise les fonctions d'offre et de demande. Il demande donc beaucoup de données.

La SAM étant un modèle d'équilibre général, tous les secteurs de l'économie peuvent y être représentés. Elle permet de connaître la valeur ajoutée relative des secteurs, de connaître la structure de taxation à l'importation et la source de revenu des ménages. Cependant, la SAM agrège les activités ayant les technologies et les fonctions de production différentes (Sadoulet et al., 1995).

La PAM, bien qu'étant un instrument d'analyse partielle, permet de désagréger les système de production pour les analyser selon les technologies. En outre, elle répond mieux à l'analyse de rentabilité économique et sociale que la SAM et le modèle multi - marchés.

¹¹ Kelly (op.cit.), Lalonde (op.cit.) et Thiombiano et al.(op.cit.).

2.2.0.3 Les transferts

Au niveau des transferts, Ancey (op.cit.) s'est focalisé sur le compte de la CAISTAB et de l'Etat. Son analyse n'a pris en compte que les taxes sur les prix des produits agricoles (café et cacao). Il a négligé dans le calcul des transferts les subventions et les taxes sur les intrants agricoles (engrais, d'abats) et sur les moyens de transport. La PAM permet de prendre tout ceci en compte.

La PAM, même si elle s'inscrit dans un cadre d'analyse partielle négligeant les autres secteurs, répond mieux aux objectifs de notre étude. En effet, elle permet de distinguer le prix économique des prix financiers. Cette distinction permet de prendre en compte les transferts sur trois marchés, ce que les autres modèles ne permettent pas. Aussi, la PAM permet la construction d'une dizaine d'indicateurs contrairement aux autres et elle n'est pas exigeante en données donc moins coûteuse.

2.2 LES HYPOTHÈSES DE L'ÉTUDE

En nous référant à la revue de la littérature et aux objectifs de l'étude, nous testerons les hypothèses suivantes :

H1: la dévaluation augmente le profit des filières de café, cacao et de riz.

Suite à la dévaluation, les prix relatifs des biens échangeables deviennent intéressants. Par ailleurs, les paysans substituent aux facteurs de production importés devenus trop chers, les facteurs domestiques pour éviter que les coûts de production soient trop élevés; ces deux effets conjugués augmentent le revenu des opérateurs.

H2: la dévaluation améliore l'efficacité économique des filières (café, cacao et riz).

La surévaluation entraînait l'augmentation des coûts des biens échangeables en termes de biens non échangeables. Avec pour conséquence, la baisse de rentabilité des biens échangeables et l'allocation des ressources au profit des biens non échangeables qui ne sont pas rentables du point de vue du commerce international. La dévaluation, en augmentant les prix relatifs des biens échangeables, corrige cette distorsion et augmente l'efficacité économique. Cette efficacité sera approchée par le coût en ressource locale (pour les produits agricoles différents) et la rentabilité sociale (pour les produits agricoles identiques).

H3: la dévaluation augmente l'incitation à produire des opérateurs des filières (café, cacao et riz).

La dévaluation, en supprimant la taxe implicite qui pèse sur les biens échangeables, accroît l'incitation à la production. L'incitation à la production sera calculée à l'aide des coefficients de protection nominale, effective et la protection globale.

H4 : les transferts post dévaluation sont supérieurs à ceux avant dévaluation pour les filières café et cacao et ces transferts post dévaluation sont en baisse pour les filières riz.

Compte tenu de l'augmentation des prix suite à la dévaluation, les filières café et cacao deviennent rentables. Les taxes sont prélevés pour financer le reste de l'économie. Quant à la filière riz, sa rentabilité financière suite à la dévaluation va entraîner la réduction des subventions.

H5: l'impact isolé de la dévaluation, sur l'efficacité économique, est plus grand que celui de l'augmentation des cours des matières premières.

La revue de la littérature indique que le taux de change est la variable macroéconomique la plus importante. De ce fait, en utilisant le taux de change pour rendre efficace les filières agricoles, son impact devrait être plus grand que toutes les autres variables économiques en particulier les cours des matières premières.

H6 : la filière riz irrigué est économiquement et financièrement plus rentable que la filière riz pluvial.

L'élément qui explique la rentabilité économique et financière du riz irrigué est le rendement. Certes, les coûts de production du riz irrigué sont élevés mais le rendement (4 tonnes) élevé relativement au riz pluvial (autour d'une tonne) fait que le riz irrigué est plus rentable économiquement et financièrement.

H7 : les mesures d'accompagnement ont contribué à accroître l'efficacité économique des filières

Cette hypothèse se fonde sur le fait que la croissance économique est revenue dans l'économie ivoirienne après la dévaluation et les mesures d'accompagnement. Cela est un signe que ces mesures ont été bien ciblées et n'ont pas contribué à freiner les effets positifs de la dévaluation.

L'on peut donc affirmer que les mesures d'accompagnement ont contribué à l'efficacité économique.

H8 : les réformes engagées par le gouvernement sont économiquement plus efficaces que les politiques actuelles.

Cette hypothèse est fondée sur l'expérience acquise par les décideurs pendant la crise et surtout les projections effectuées sur l'économie ivoirienne sont encourageantes en terme de croissance économique.

Les hypothèses nous ont été inspirées d'une part par la revue de la littérature et d'autre part par les faits empiriques. Les hypothèses H1 et H2 proviennent respectivement de Thiombiano et al.(op.cit.) et Edwards (op.cit.). L'hypothèse relative à l'incitation à la production (H3) provient d'une étude de la Banque Mondiale (1981). Les hypothèses H5 ,H7 et H8 ont été formulées de façon empirique. Ancey (op .cit.) a défendu l'hypothèse H4.

Les hypothèses H1, H2 et H6 sont relatives à l'objectif N° 2. L'objectif N°3 sera atteint par les hypothèses H3, H4. Quant à l'objectif N° 4, il sera atteint par l'hypothèse H5. Enfin les objectifs N° 5 et 6 seront respectivement atteints par les hypothèses H7 et H8.

CHAPITRE 3 : MÉTHODE D'ANALYSE

3. 1. LE MODELE

Pour répondre aux questions de politiques économiques ci-dessus, nous utiliserons la MAP (Matrice d'Analyse de Politique ou PAM en Anglais (Policy Analysis Matrix)). Le modèle PAM a été choisi par rapport aux modèles d'équilibres général, la SAM, l'analyse multi - marchés et le CHAC dans la mesure où ces modèles sont plus coûteux (exigent beaucoup de données) et n'offrent pas plus d'indicateurs de politiques agricoles que le modèle concurrent. En plus, ils ne permettent pas de désagrégation des systèmes de production comme la PAM. Enfin, la PAM sera le principal instrument d'analyse de la politique agricole pour les différents bailleurs de fonds (Banque Mondiale et FMI) à partir de l'année prochaine. D'autres raisons au choix de la MAP ont été discutées au chapitre 2.

La MAP met en relief l'impact des politiques économiques sur les coûts et les revenus. De façon explicite, la MAP permet d'analyser l'impact des politiques sur la compétitivité et le revenu des opérateurs de la filière, d'évaluer l'impact des politiques d'investissement sur l'efficacité économique et d'analyser l'impact de la recherche agronomique pour une technologie donnée (Monke et al.,1989). Théoriquement, la MAP repose sur la vision néoclassique de l'économie qui s'attèle à démontrer les pertes ou gains liés à l'intervention de l'Etat dans l'économie. Par rapport à ce fondement théorique, elle accorde une place de choix à la théorie microéconomique dans un cadre d'analyse macroéconomique (sectoriel).

3.1.1 Présentation de la MAP

Une MAP simplifiée est présentée sous la forme suivante :

TABLEAU N°3.1 : MATRICE D'ANALYSE DE POLITIQUE

	Recette (f cfa/tonne)	Coûts		Bénéfice (f cfa/tonne)
		Intrants échangeables (f cfa/ tonne)	Facteurs domestiques (f cfa/tonne)	
Prix du Marché	A	B	C	D
Prix de Référence	E	F	G	H
Divergences	I	J	K	L

Source: Monke et al.(op.cit)

Les variables A, B, C, E, F et G sont fondamentales dans la MAP. Elles permettent de calculer tous les indicateurs de la MAP. Il est important de savoir que la MAP d'une filière est un ensemble de budgets des opérateurs (paysans, collecteurs, transformateurs, et commerçants) intervenant dans la filière. Les variables fondamentales sont obtenues de la façon suivante :

- la marge brute financière A_4 ou A dans la MAP filière :

c'est la marge brute financière des commerçants (quatrième (4) opérateur de la filière). C'est cette marge brute qui sert à financer toutes les autres opérations (achat produit au niveau des transformateurs, achat produit au niveau de la collecte et achat du produit aux paysans). Cette marge brute constitue donc celle de la filière.

La marge brute financière de la filière est :

$$A_4 = X_4^C P_4^{CF}$$

ou X_4^C = quantité, du produit agricole, vendue par le commerçant

et P_4^{CF} = prix financier de vente, du produit agricole, par le commerçant .

Les coûts financiers des intrants échangeables (B) dans la filière sont :

$$B_j = \sum_{j=1}^4 \sum_{i=1}^a X_{ij}^E P_{ij}^{EF} - \sum_{j=1}^3 X_j^C P_j^{CF}$$

ou X_{ij}^E = quantité d'intrant échangeable i nécessaire pour l'activité j,

P_{ij}^{EF} = prix financier d'achat du bien échangeable concerné

i = 1...a intrants échangeables de la filière

j = 1...3 activités de la filière

X_j^C = quantité, du produit agricole, achetée pendant l'activité j

P_j^{CF} = prix financier, du produit agricole acheté, pendant l'activité j

Cette soustraction est effectuée pour éviter les doubles emplois dans la filière. La section 3.1.2.3 ,sur l'agrégation des MAPs, explique mieux la procédure.

Les coûts financiers domestiques (C) de la filière sont :

$$C_j = \sum_{j=1}^4 \sum_{i=1}^b X_{ij}^D P_{ij}^{DF}$$

ou X_{ij}^D = quantité d'intrant domestique i nécessaire pour l'activité j,

P_{ij}^{DF} = prix financier d'achat de l'intrant domestique concerné

$i = 1 \dots b$ intrants domestiques de la filière

La marge brute économique de la filière E ou E4 :

$$E_4 = X_4^C P_4^{CE}$$

P_4^{CE} = prix économique, du produit agricole vendu, par le commerçant.

Les coûts économiques des intrants échangeables de la filière (F) sont:

$$F_j = \sum_{j=1}^4 \sum_{i=1}^a X_{ij}^E P_{ij}^{EE} - \sum_{j=1}^3 X_j^C P_j^{CE}$$

avec P_{ij}^{EE} = prix économique d'achat de l'intrant échangeable concerné

P_j^{CE} = prix économique, du produit agricole acheté, pendant l'activité j

Les coûts domestiques économiques (G) sont :

$$G_j = \sum_{j=1}^4 \sum_{i=1}^b X_{ij}^D P_{ij}^{DE}$$

P_{ij}^{DE} = prix économique d'achat, du bien domestique concerné, par les opérateurs de la filière.

A part les variables A et E, les autres variables fondamentales sont des sommations des coûts au niveau de chaque étape de la filière.

Les prix financiers sont les prix observés sur les marchés. Tandis que les prix sociaux sont des prix sans distorsions. La section 3.1.4 portera sur la détermination de

ces derniers. Connaissant les variables fondamentales, les différents indicateurs de la matrice peuvent être calculés.

3.1.1.1. Les indicateurs de rentabilité financière

Profit financier (D)

$D = A - B - C$, si D est positif, de nouveaux opérateurs peuvent rentrer dans la filière. Dans le cas contraire, ils ne le feront pas.

Ratio coût bénéfice financier (CBF)

$CBF = C / (A - B)$, si CBF est inférieur à 1 alors la filière peut supporter les coûts domestiques tout en restant rentable. Le CBF montre la capacité de la filière à s'autofinancer.

3.1.1.2 Indicateurs d'efficacité économique

Profit économique (H)

$H = E - F - G$, si H positif l'activité contribue à la croissance économique et la non intervention publique est profitable. C'est le contraire si H négatif.

Coût en ressources intérieures (CRI)

$CRI = G / (E - F)$, si CRI inférieur à 1 alors la région a avantage comparatif dans la production du bien donné car les dépenses de production du bien sont inférieures au gain en devise.

Ratio coût - bénéfice économique (CBE)

$CBE = (F + G) / E$, si CBE inférieur à 1, les dépenses sont inférieures aux recettes lorsque la puissance publique n'intervient pas. Donc l'activité est socialement rentable. C'est le contraire si CBE est supérieur à 1.

3.1.1.3. Indicateurs de transferts

Transfert sur le marché du produit agricole (I)

$I = A - E$, I donne le montant de subvention ou de taxe sur le produit agricole étudié.

Si I est supérieur à 0, c'est une subvention sinon c'est une taxe.

↷ Coefficient de protection nominale (CPN). ✕

Transfert sur les intrants échangeables (J)

$J = B - F$, J donne le montant de subvention ou taxe sur le marché des biens échangeables. Si J est supérieur à 0, c'est une taxe. Dans le cas contraire, c'est une subvention.

Transfert sur le marché des intrants domestiques (K)

$K = C - G$, K donne le montant de subvention ou taxe sur le marché des biens domestiques. Si K est supérieur à 0, c'est une taxe ; sinon c'est une subvention.

Transfert total (L)

$L = I - J - K = D - H$, si L est négatif alors les transferts se font de la filière vers d'autres activités (taxe). C'est le contraire, si L est positif. L est la somme des transferts sur les trois marchés (marchés du produit agricole, des biens échangeables et domestiques).

Coefficient de protection nominale (CPN)

$CPN = A / E$, si CPN est supérieur à 1 alors les opérateurs sont protégés car recevant plus avec l'intervention de l'Etat. Dans le cas contraire, ils ne le sont pas.

Coefficient de protection effective (CPE)

$CPE = (A - B) / (E - F)$, si CPE est supérieur à 1, les opérateurs de la filière sont protégés, si on tient compte du produit et des inputs. Dans le cas contraire, ils ne le sont pas.

Coefficient de rentabilité (CR) ou protection globale

CR = D / H, en tenant compte du prix du produit agricole et des marchés des biens échangeables et domestiques, le CR donne un critère de protection globale des opérateurs économiques de la filière. Si CR est supérieur à 1, alors les opérateurs sont protégés. Sinon, ils ne le sont pas. Pour interpréter le CR, les variables D et H doivent être positives.

Taux subvention producteur (TSP)

TSP = L / E, exprime l'effet net des politiques de la filière en terme de subvention et de taxe représentant une proportion du revenu social. Si TSP supérieur à 0, c'est une subvention dans le cas contraire c'est une taxe.

Équivalent subvention producteur (ESP)

ESP = L / A, exprime l'effet net des politiques de la filière en terme de subvention et de taxe représentant une proportion du revenu financier. Si ESP supérieur à 0, c'est une subvention dans le cas contraire c'est une taxe.

Pour les cultures différentes, le CBF est utilisé pour comparer les profits financiers et le CRI est utilisé pour l'avantage comparatif. Cette distinction est faite dans la mesure où l'intensité capitalistique est différente d'une filière à l'autre. Il est difficile de comparer, en terme de valeur absolue, une filière rizicole traditionnelle dont l'intensité capitalistique est faible à une filière cacaoyère avec une intensité capitalistique relativement élevée. C'est pour cela qu'il faut utiliser les valeurs relatives pour le profit et l'avantage comparatif des cultures différentes. Par ailleurs, les valeurs relatives seront utilisées pour les années différentes compte tenu des différents taux d'inflation. En outre, Masters et al. (1995) montrent que le CBE est meilleur indicateur que le CRI pour la mesure de l'avantage comparatif en ce sens que le CBE est compatible avec la maximisation du profit et n'a pas une tendance à sous estimer les activités peu intensives en intrants échangeables comme le CRI.

Cette étude utilisera le CRI pour mesurer l'avantage comparatif toutefois, lorsqu'il y aura une ambiguïté entre le CBE et le CRI dans la prise de décision, le CBE sera privilégié.

Pour cette analyse, nous avons construit six types de MAPs pour chaque culture. Donc, le riz pluvial, le cacao, le café et le riz irrigué ont fait l'objet de la confection d'une MAP pour Vavoua . Ce qui donne une trentaine de MAPs soit :

- 1- MAPs avant dévaluation
- 2- MAPs après dévaluation
- 3- MAPs avec simulation de la dévaluation
- 4- MAPs avec simulation de l'augmentation des cours mondiaux
- 5- MAPs avec simulation de l'augmentation des cours et de la dévaluation
- 6- MAPs avec simulation de quelques variables (notamment prix FOB et CAF, taux directeur, taux de salaire etc..)

Pour les deux premiers types de MAPs, il s'agit de MAPs confectionnées avant la dévaluation (1993) et de MAPs confectionnées après la dévaluation (1995). Ces deux types de MAPs ont été construits avec les données de ces deux années. Pour les quatre derniers types de MAPs, une explication détaillée de leur construction est donnée aux chapitres N°6 et 7.

3.1.2. Problèmes techniques avec la MAP

Les problèmes techniques au niveau de la construction d'une MAP filière portent sur quatre points.

3.1.2.1 Coût du capital durable

Le problème, qui se pose à ce niveau, est la méthode judicieuse pour prendre en compte les coûts du matériel qui a une durée de vie supérieure à la campagne agricole (ou à l'activité agricole). Par exemple, quel coût annuel la filière cacao ou

café devrait supporter pour les camions, intervenant dans ces filières, qui ont une durée de vie de dix ans ?

Deux cas peuvent se présenter : lorsque le bien durable appartient à l'opérateur de la filière ou lorsqu'il n'appartient pas à ce dernier. Dans le premier cas, le calcul du coût du capital durable est effectué.

Coût du		Coefficient de		Part
capital	=	récupération du	*	Valeur à
durable		coût du capital		amortir
CCD	=	CR	*	VA
				* PC
				utilisée
				du capital

$$CCD = \frac{(1+i)^n i}{(1+i)^n - 1} * (P - \frac{R}{(1+i)^n}) * PC$$

où $PC = \frac{H_h}{H_a}$

avec H_h = nombre d'heures, effectuées par le matériel, par hectare,

H_a = nombre d'heures, effectuées par le matériel, par an,

P = prix d'achat, R = valeur résiduelle, i = taux d'intérêt et n = durée de vie du matériel.

Ensuite, ce capital durable doit être décomposé en coût échangeable (IE), en capital (K) et en coût de main d'œuvre (CM). Soit x le coût de la main d'œuvre utilisée pour décharger le matériel importé. Et, soient $K1$ et $K2$ représentant respectivement les parts des taxes à l'importation et du capital financier. La variable $K = K1 + K2$ et la variable T représentent les taxes à l'importation en pourcentage du prix d'achat du matériel. La décomposition donne les parts suivantes :

- la part des intrants échangeables (IE) est constituée essentiellement de l'amortissement du matériel.

$$IE = \frac{\left(\frac{(P-x)}{(1+T)} - \frac{R}{(1+i)^n}\right) * \frac{(1+i)^n i}{(1+i)^n - 1} * PC}{CCD}$$

- la part de la main d'œuvre (CM)

$$CM = \frac{X * \frac{(1+i)^n i}{(1+i)^n - 1} * PC}{CCD}$$

- la part des taxes à l'importation (K1) est comptabilisée dans les capitaux (biens domestiques).

$$K_1 = \frac{\frac{(P-x) * T}{(1+T)} * \frac{(1+i)^n i}{(1+i)^n - 1} * PC}{CCD}$$

- le reste est composé du coût de capital financier (K2)

$$K_2 = 1 - IE - CM - K_1$$

Dans le second cas, le capital durable n'appartient pas à l'opérateur économique. Pour ce cas, le coût du service rendu par un tiers est décomposé en biens échangeables, en capital et en main d'œuvre. Cette décomposition se fait en tenant compte du budget du tiers détenteur. Par exemple, les producteurs de café décortiquent leur produit chez un tiers. Les coûts (variables et fixes) que supportent ce tiers servent à réaliser la décomposition.

Dans le cas de la décortiqueuse de café, la décomposition suivante a été utilisée pour répartir le coût du service (30000 f CFA/ tonne):

TABLEAU 3.2 : DECOMPOSITION DU SERVICE DE LA DECORTIQUEUSE

	MAIN D'ŒUVRE	CAPITAL	INTRANT ECHANGEABLE
POURCENTAGE (%)	15%	25%	60%

Source: données d'enquête et Fradet (op.cit.)

3.1.2.2. Intérêt sur fond de roulement

L'intérêt sur fond de roulement prend en compte le coût d'opportunité des coûts variables. En effet, le capital utilisé pour rémunérer la main d'œuvre aurait pu être épargné. La renonciation à l'épargne en faveur de la production d'un bien, induit des coûts implicites que les opérateurs doivent supporter. Ces coûts sur fond de roulement sont affectés d'un coefficient qui varie de 1 (en début de la saison agricole ou de l'activité) à 0.5 (au milieu de l'activité) et à 0 (à la fin de la saison,

récolte pour le paysan). Les coûts variables qui ont fait l'objet de crédit sont affectés du coefficient zéro (0). L'intérêt sur fond de roulement (IFR) est :

$$IFR_j = i * n_j * \sum_{j=1}^4 \sum_{k=1}^m CV_{kj} * C_k$$

avec i = taux d'intérêt par an

n_j = durée du cycle de l'activité dans laquelle le coût variable j est dépensé au prorata de l'année.

CV_{kj} = coût variable k nécessaire dans l'activité j

C_k = coefficient sur fond de roulement variant de 0 à 1.

$k = 1...m$, les différents coûts variables.

3.1.2.3 MAP et cultures pérennes

La MAP est construite normalement pour les cultures annuelles¹². Cependant, certains ajustements permettent de construire les MAP pour les cultures pérennes qui ont en moyenne 30 ans d'âge et qui ne font que 25 ans de pleine production. Pendant les cinq premières années, le planteur dépense pour l'installation de sa plantation qui n'entre en pleine production qu'à la sixième année. Mais à partir de la cinquième année, la production n'est pas nulle. Et les rendements obtenus ne sont pas ceux de pleine production. Donc, la MAP, des cultures de rentes tout en étant construite pour une année de pleine production, ne doit pas ignorer le revenu de la cinquième année (Monke et al, op.cit).

Il existe deux méthodes dans la littérature pour prendre en compte les données susmentionnées :

¹² Pour cette étude MAP tableur a été utilisée mise au point par l'ADRAO. Cette MAP comme toutes les autres se compose de budgets annuels. Il faut faire des ajustements pour calculer la part annuelle des coûts d'installation des cinq premières années.

- la méthode comptable qui amortit linéairement les coûts des cinq premières années sur les 25 années sans prendre en compte les revenus (4 et 5 années) et le temps (CIRAD, 1996 ; Ouattara, 1996) ;

- la méthode d'actualisation qui consiste à actualiser, les revenus nets des cinq premières années et les capitaliser sur les vingt cinq ans de pleine production avec la méthode de calcul du capital durable¹³. Cette méthode est plus complète et attribue un coût d'opportunité (taux d'actualisation) au temps . Mais, il faut pour cela connaître l'âge moyen des plantations afin de déterminer le taux d'actualisation. En effet, l'âge moyen permet de déterminer l'année de création des plantations . Cela donne des indications pour la détermination du taux d'actualisation. Par ailleurs, il est souhaitable de décomposer les coûts d'installation en quatre rubriques : main d'œuvre, équipement , bouture et revenu. Cela a l'avantage de prendre en compte les différentes taxes et subventions qui affectent séparément chacun des coûts. Par exemple, les boutures sont subventionnées à pratiquement 95%, alors que la machette et la lime sont taxées. Il serait difficile d'affecter ces taux à un coût agrégé, c'est pour cela que la désagrégation est nécessaire. En outre, il est plus facile de ranger les coûts en échangeables et en non échangeables.

Il serait intéressant de savoir que dans notre analyse, les coûts de main d'œuvre et d'équipements d'installation, de boutures et de revenu (coût négatif) ont été considérés comme des coûts fixes.

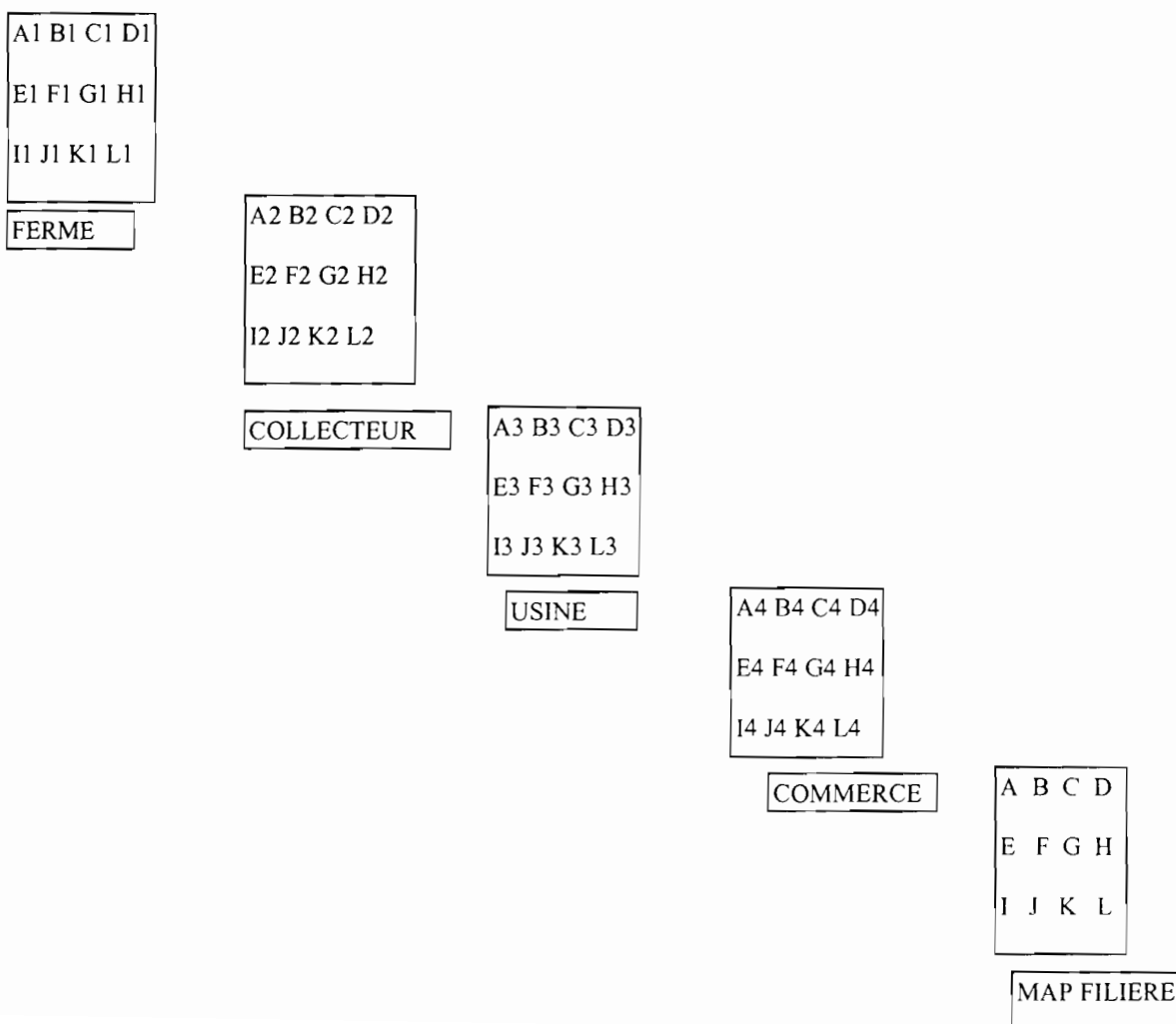
¹³ Le coût annuel (A) d'un capital fixe (coûts d'installation de la plantation) dont le montant est Z et en tenant compte de la durée de vie et du taux d'intérêt i est : $A = Z [(1 + i)^n i / ((1+i)^n - 1)]$

3.1.2.3 Agrégation des MAPs

L'un des problèmes importants que l'on rencontre dans la construction de la MAP est l'agrégation des MAPs (paysan, collecteur, transformateur et commerçant) pour obtenir une MAP de la filière.

Soient les MAPs des différents opérateurs :

FIGURE 3.1 :AGREGATION DES MAPS



Si au niveau de chaque opérateur économique le problème de l'agrégation se pose moins, il demeure important au niveau de la filière. En effet, il faut prendre des dispositions pour éviter le double emploi (prendre deux fois un coût, par exemple).

Dans cette optique, on aura $A = A4$ et $E = E4$ dans la mesure où ce sont les marges brutes financière et sociale du commerçant qui sont distribuées dans la filière.

Concernant les coûts des biens échangeables, il faut prendre en compte les produits échangés entre les différents opérateurs de la filière. En général, le produit (café ou cacao ou riz) vendu au collecteur par le paysan constitue un revenu pour le premier et un coût échangeable pour le second. Pour éviter de prendre deux fois cette opération, on doit en tenir compte dans les coûts des biens échangeables :

$$B = (B1 + B2 + B3 + B4) - (A1 + A2 + A3)$$

et

$$F = (F1 + F2 + F3 + F4) - (E1 + E2 + E3)$$

Ce problème ne se pose pas avec les biens domestiques car ceux - ci ne sont pas échangés entre les opérateurs de la filière. Dans ce cas, les égalités suivantes sont obtenues :

$$C = C1 + C2 + C3 + C4$$

et

$$G = G1 + G2 + G3 + G4$$

3.1.3. Forces et faiblesses de la MAP

L'une des forces de la MAP, c'est la facilité de transmission des résultats aux décideurs. En outre, elle permet de désagréger le plus possible les données et prend en compte les transferts qui sont ignorés par les modèles classiques. Ceci permet d'augmenter le champ d'analyse.

La faiblesse de l'outil d'analyse réside dans l'hypothèse des coefficients input - output fixe. Aussi c'est un modèle statique d'équilibre partiel qui stipule de ce fait que les changements qui interviennent dans le secteur agricole n'ont aucun effet sur les autres secteurs et vice versa.

Malgré tout cela, la MAP demeure un bon instrument d'analyse avec lequel on peut surmonter certains des problèmes énumérés plus haut. Pour éviter que la MAP soit tout à fait statique, on utilise les données de long terme et / ou on fait des simulations avec des hypothèses réalistes.

3.1.4 Estimation des prix sociaux

3.1.4.1 les biens échangeables

Pour les biens échangeables, le problème ne se pose pas. Il s'agira d'exprimer les prix parité importation et les prix parité exportation. L'exemple du prix parité importation du riz et prix parité exportation du café et cacao, en annexe (Tableaux N° A5 et A6 et A7), permet d'illustrer la méthode.

Cependant, il faut estimer le taux de change de référence. Diverses méthodes existent dans la littérature notamment la méthode d'« Edwards » (Gauthier, 1994), la méthode des primes de change Gittinger (1985) et Tsakok (1990), les variantes de la méthode des parités des pouvoirs d'achat (Pégatienan, 1994) et la méthode de « Salter - Swam » (Devarajan et al. 1993 ; Kouassy, 1995).

La dernière méthode a été choisie pour trois raisons :

- peu exigeante en données
- permet de calculer le taux d'inflation des échangeables, celui des non échangeables et le taux de change réel sous certaines conditions (voir section, II.a)
- permet de suivre mensuellement le taux de change réel.

L'inconvénient de cette méthode est qu'elle stipule que le taux de change réel est stable dans le temps, ce qui paraît injustifié. Il faut choisir une année où la balance de paiement est en équilibre, 1985 a été choisi à cet effet, comme l'a fait Pegatienan (1994). Aussi, elle considère le secteur des biens échangeables comme un seul secteur, ne faisant pas de distinction entre les biens exportables et les biens importables. Cependant, c'est le modèle le mieux adapté à la MAP dans la mesure où elle permet de séparer les biens échangeables et les biens domestiques, comme l'exige la MAP. Par ailleurs, dans le cadre de la simulation du taux de change, ce modèle fournit les taux d'inflation des différents types de biens (échangeables et non échangeables) qui sont importants pour cet exercice (voir simulation taux de change, chapitre 7). Le tableau suivant donne l'évolution des taux de change réel de 1993 à 1995.

TABLEAU N°3.3 : EVOLUTION DU TAUX DE CHANGE REEL DE 1993 A 1995 BASE 100 =100

	PNE	PE	TCR
Janvier.1993	145,28	119,09	1,22
Juin. 1993	146,29	121,99	1,2
Décembre.93	146,3	124,7	1,17
Janvier. 1994	158,15	138,04	1,15
Juin. 1994	180,91	163,75	1,03
Décembre.94	184,17	188,34	0,98
Janvier.95	195,61	192,09	1,03
Juin.95	210,12	195,23	1,08
Décembre.95	201,37	195,95	1,03

Source: calculs de l'auteur

Avec PNE = prix des non échangeables

PE = prix des échangeables

TCR = taux de change réel,

et
$$TCR = \frac{PNE}{PE}$$

L'indice des prix des ménages, dont le chef est manoeuvre, a été utilisé dans la mesure où cet indice est plus proche du monde rural.. Pour obtenir le taux de change réel de 1993, nous avons utilisé la moyenne mobile pour tenir compte du fait que l'effet du taux de change est multiplicatif (Pegatienan, 1994). Le taux de change de 1993 est de 1.2 et 1.05 pour 1995. Cette méthode stipule que le taux de change réel est en équilibre lorsque ce taux est égal à 1. En dessous de 1, le taux de change est sous évalué ; dans le cas contraire c'est une surévaluation.

3.1.4.2 les biens non échangeables

Pour les biens non échangeables, les prix sociaux sont identiques aux prix de marché lorsqu'il y a la concurrence. Sinon, il faut les estimer.

3.1.4.2.1 Capital

Pour estimer le taux d'intérêt social (TIS) du capital, le taux d'escompte de la BCEAO a été déflaté par le taux d'inflation par la formule :

$$TIS = ((1+TN) / (1 + f)) - 1$$

Avec : TN = taux d'intérêt nominal

f = taux d'inflation

3.1.4.2.2 Main d'oeuvre

Dans le centre ouest, le salaire de la main d'oeuvre est fixé par l'offre et la demande. En effet, les contractuels fixent le prix à payer en fonction de la rareté de la

main d'œuvre et de la dureté de la tâche. Et les zones, où la main d'œuvre est abondante, ont des salaires bas.

Gittinger (1985) est favorable à l'utilisation du salaire de plein emploi comme le salaire social. Or au centre ouest, il existe plusieurs cultures de rentes café, cacao, riz, palmier à huile et le coton à Vavoua. Ce qui fait qu'il est difficile aux paysans d'être oisifs. Donc le salaire du marché reflète bien le salaire social.

3.1.4.2.3 Terre

Le profit social de la meilleure alternative culturelle de la région peut approximer la valeur sociale de la terre. Monke et al. (op.cit.) conseillent d'interpréter le revenu social comme la rémunération de la terre au cas où la valeur sociale n'est pas prise en compte dans l'analyse.

3.2 METHODE DE COLLECTE DES DONNEES

3.2.1 Présentation de la région et échantillonnage

Le centre ouest est retenu pour cette étude dans la mesure où elle produit 36% et 37 % respectivement de la production de café et celle de cacao (CIRAD, 1996). Les figures N° A2 et A3 (en annexe) donnent une idée de l'importance de ces deux cultures, pour la région, en termes de répartition des vergers, de superficie et de production. Aussi, cette région est l'une des grandes zones de production rizicole (DRN, 1995). Le riz pluvial est très développé dans le centre ouest contrairement au riz irrigué avec barrage qui est pratiquement absent de cette région. Cependant, ce type de riziculture est présent à Vavoua. Et, il fera l'objet d'analyse pour cette région dans la mesure où la riziculture irriguée fait l'objet d'attention particulière de la part des décideurs. Aussi, Vavoua regroupe les zones de savane, de forêt et de transition. C'est pour cela que les villages de Pélézi, et

Yoredoula (zone de forêt) de Gatifla, Raphaëlkro, Zouzoukro (Zone de transition) et de Koudougou I (zone de savane) sont retenues. Aussi, la ville de Vavoua située dans la zone de transition a été retenue. Ces zones ont été choisies pour tenir compte de l'hétérogénéité de la région. En effet, la MAP étant constituée essentiellement de budgets, il est important de constituer l'échantillon sur les sites représentatifs de la région afin que la MAP puisse mieux refléter cette région. Dans l'échantillon, les paysans encadrés qui font les cultures de riz, de café et de cacao ont été retenus. Cent vingt (120) paysans, dont la répartition est donnée par le tableau N°3.4, ont été sélectionnés par rapport à l'échantillon de l'ANADER et de la CIDT.

TABLEAU N°3.4 : REPARTITION DES PAYSANS

Sites retenus	Vavoua ville	Gatifla	Raphaëlkro Zouzoukro	Koudougou I	Pélézi	Yoouredoula
Nombre de paysans	15	15	20	22	23	15
Distance par rapport à Vavoua (Km)	0	3	5	8	45	37

Source: données d'enquête

Toutes ces précautions sont prises pour faciliter l'enquête auprès des paysans, profiter de l'expérience et des données secondaires de ces structures.

Le nombre de paysans est choisi en fonction de l'importance agricole de ces zones. La région de Koudougou est réputée pour sa spécialisation en cultures vivrières notamment en maïs et en riz . C'est une population essentiellement Moré. Aussi,

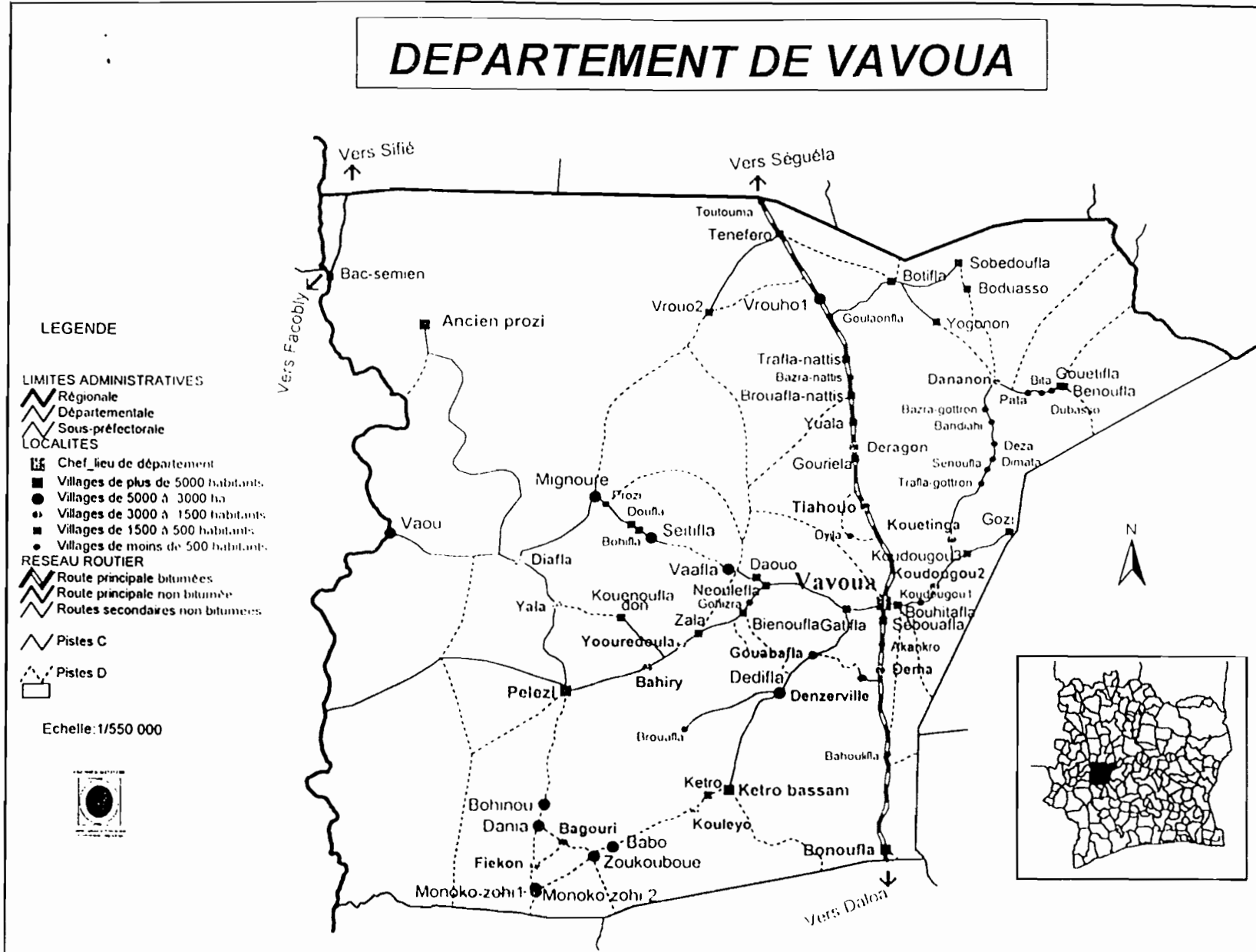
les cultures de café et cacao ne sont pas négligeables. Raphaëlkro et Zouzoukro sont des campements voisins (où les cultures de café, cacao et igname sont importants). Le riz est pratiquement absent de ces deux villages essentiellement peuplés de Baoulé. Raphaëlkro est la plus petite des zones étudiées. Dans le village de Gatifla, peuplé de Gouya, les cultures de cacao et de riz y sont pratiquées. Le riz irrigué est cultivé , essentiellement, à Vavoua ville. Les villages de Pélézi et Yoouredoula représentent la zone forestière de notre échantillon. Ces deux villages sont essentiellement peuplés de Moré et de Gouros. Le café, le cacao, le coton et l'arachide y sont cultivés, avec une prédominance du café et du cacao.

Ces différents villages sont représentés sur la carte N°3.1 de la page suivante.

Seuls les campements de Zouzoukro et de Raphaëlkro ne figurent sur la carte car ils dépendent de Gatifla.

A part la route qui part de Daloa à Séguéla, les routes de Vavoua ne sont pas bitumées. Les coûts de transport sont de ce fait plus élevés. La compétitivité pourrait en souffrir.

Carte 3.1 : CARTE DU DEPARTEMENT DE VAVOUA



3.2.2 La collecte des données

3.2.2.1 Technique de collecte des données de 1993

Ces données sont celles collectées sur le terrain au niveau des paysans et les données secondaires essentiellement pour le reste de la filière. Ces données concernent aussi bien l'année 93/94 (avant dévaluation) que 95/96 (après dévaluation). Pour les données, après la dévaluation, la collecte n'a pas posé de problèmes car nous étions sur le terrain durant la période allant de juillet 95 à septembre 96. Mais c'est surtout pour les données 93/94 qu'il fallait mettre en place une technique de collecte. Pour obtenir les données de 1993/94, nous avons pris 95/96 comme année de référence et nous avons pris aussi certains repères historiques et sociologiques. Il fallait donner des repères aux paysans de sorte qu'ils soient proches de la réalité. Après la pré - enquête qui a duré trois mois, les constats suivants ont été tirés :

- les paysans n'ont pas trop de problèmes avec les ventes et les intrants chimiques des cultures de rente (riz irrigué, café et cacao) . Surtout pour les deux dernières cultures citées, pour lesquelles, ils ont les reçus de vente.
- les paysans ont des difficultés pour retrouver les temps de travaux surtout des cultures vivrières ainsi que les ventes de ces cultures.
- lorsque les questions sont posées au paysan seul concernant 1993, il a souvent des difficultés pour répondre. C'est pourquoi, il faut poser les questions de préférence lorsqu'il est avec sa famille et/ou ses manoeuvres.

Par rapport à ces problèmes, il a été mis en place un questionnaire qui permet au paysan de mieux cerner les données 1993. Pour cela, les événements importants pour la communauté (la date de la mort du président Houphouet, les naissances et les décès) ont été utilisés pour situer le paysan. Par exemple, il fallait trouver un événement qui correspond au début et à la fin de chaque opération culturale.

Ensuite, il fallait trouver quelques événements et habitudes sociologiques qui peuvent empêcher les paysans de se rendre au champ et le paysan doit répondre aux questions relatives aux temps de travaux lorsqu'il est en famille et / ou avec ses manoeuvres. Les temps de travaux pour les cultures de rentes sont assez bien connus des paysans car ils font en général le nettoyage en communauté ou alors utilisent la main d'œuvre contractuelle. Ils retiennent les temps de travaux car ils payent en général les contractuels au nombre de jours de travail et puis ils travaillent sur les champs des membres de la communauté en réponse aux nombres de jours que ceux-ci ont effectués sur leur champ. Cette technique a été testée à Gagnoa auprès des paysans de l'ADRAO , cette structure collectant les données dans la zone depuis 1992. Les écarts types, des données de 1993 collectées en 1995, obtenus par rapport aux données effectivement collectées de 1993 sont faibles. Ensuite les données surtout celles de 1993 ont été comparées à celles après dévaluation et à d'autres sources de données pour s'assurer de leur validité.

En outre, les données au niveau de la production ont été collectées sur le terrain tandis que les données sur le reste de la filière proviennent principalement des données secondaires.

3.2.2.2. La nature des données collectées

Les données ont été collectées auprès des paysans, des collecteurs, des usiniers et des commerçants. Par ailleurs les données macroéconomiques ont été nécessaires.

3.2.2.2.1 Les paysans

Au niveau des paysans, les variables telles que la durée de vie des équipements, leur prix et leur nombre ont été collectés en un passage unique. Par ailleurs, les données

relatives aux superficies ont aussi été collectées en passage unique, les paysans étant encadrés connaissaient la superficie de chaque culture.

Les temps de travaux, les quantités utilisées des différents intrants, les quantités récoltées ainsi que les prix associés à ces différentes variables ont été collectées périodiquement (passage de l'enquêteur chaque semaine).

Pour les quantités de riz récoltées, des carrés de rendement ont été nécessaires pour collecter cette variable. En effet, l'autoconsommation pouvait biaiser les quantités récoltées au niveau du riz. Tandis que les reçus des ventes ont permis de trouver ces quantités pour les cultures pérennes, où ce problème ne se pose pas.

3.2.2.2.2 Collecteur

Les données collectées à ce niveau concernent le matériel de transport (durée de vie, valeur résiduelle, prix d'achat). En outre, la quantité de carburant, les quantités du produit agricole collectées, le personnel ont été retenus pour l'analyse. Les différents prix associés à ces différentes variables ont été collectés. Les variables suscitées concernent surtout le café et le cacao. Pour le riz, le collecteur négocie le service transport. Les données relatives aux collecteurs sont essentiellement des données secondaires émanant de Fradet (op.cit.) et CIRAD (1996).

3.2.2.2.3 Transformation

La durée de vie, le prix, le rendement et la valeur résiduelle de chaque types de machines sont nécessaires pour le modèle. En plus, les frais d'installation de l'usine ainsi que les dépenses de personnel, de carburant ont permis d'élaborer le budget de cet opérateur économique. Les collecteurs des filières riz ne possède pas en général une décortiqueuse, ce service est donc négocié avec les propriétaire des machines. Toutes ces données proviennent de Fradet (op.cit.), DCGTx (op.cit.) et CIRAD (op.cit.).

3.2.2.2.4 Le commerçant

Les données portent sur les dépenses d'installation, les dépenses en matériel, les dépenses en main d'œuvre et les autres dépenses (électricité, loyer, patente, taxe municipale). Les différentes dépenses doivent être désagrégées pour distinguer les prix des quantités, comme l'exige le modèle. Les quantités vendues et achetées ainsi que les prix respectifs de ces différentes quantités sont utilisées dans le modèle. Dans le cas du cacao et du café, l'usinier est lui même transformateur.

3.2.2.2.5 Les données macroéconomiques

Le taux d'intérêt directeur, le taux d'inflation ont été nécessaires pour calculer le taux d'intérêt social. Les indices des prix à la consommation ont servi à calculer le taux de change réel et à faire des simulations sur la MAP. Aussi, les différentes taxes sur le matériel agricole, sur les usines et sur les véhicules ont été collectées auprès des services des douanes. Les différents prix internationaux qui ont servi à calculer le prix social des biens échangeables proviennent des différents numéros de Marchés Tropicaux de 1993 et 1995.

3.2.2.3. Le dépouillement des fiches d'enquêtes

Ce dépouillement s'est fait au fur et à mesure. Ceci a permis de corriger certaines pratiques et donc de mieux collecter les données. Dans cet esprit des tests statistiques ont été effectués et les modèles ont été essayés au fur et à mesure.

3.2.2.4 Le choix des enquêteurs

Six enquêteurs ont été choisis en fonction de leur niveau d'études (BEPC au moins) et surtout de leur connaissance de la zone d'étude. Ils résidaient dans cette zone et montraient un intérêt particulier pour le sujet; tout ceci a été vérifié grâce à

une interview qui a précédé leur embauche. Par ailleurs pour la bonne réalisation de l'enquête, les enquêteurs comprenaient les principales langues parlées dans la région notamment le Gouya, le Baoulé, le Gouro , le moré et le Dioula.

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES FILIERES ET DES POLITIQUES ECONOMIQUES

Ce chapitre aura pour centre d'intérêt la place du café, du cacao et du riz dans le système de production de Vavoua. Il se focalisera aussi sur la description des filières afin de dégager les politiques qui y sont appliquées et les particularités de la région de Vavoua par rapport à l'ensemble de la Côte d'Ivoire.

4.1 PLACE DU CAFE, DU CACAO ET DU RIZ DANS LE SYSTEME DE PRODUCTION

Il s'agit dans cette section de comparer la part de superficies plantées des cultures de l'étude (café, cacao, riz pluvial et riz irrigué) à celle des autres cultures (igname, maïs, banane plantain, arachide et coton). Cette comparaison sera faite avant et après dévaluation. Elle permettra de savoir si les cultures de l'étude ont eu un regain d'intérêt au niveau des paysans après la dévaluation. Les tableaux suivants contiennent la part de superficies des cultures de l'étude par rapport aux autres cultures.

TABLEAU N°4.1 : POIDS DU CAFE, CACAO ET RIZ DANS LA SUPERFICIE TOTALE

	AVANT DEVALUATION	APRES DEVALUATION
CULTURES ETUDIEES	57,65%	55,42%
AUTRES CULTURES	42,35%	44,58%

Source: données d'enquête

Ces résultats ont été obtenus par une enquête sur 119 paysans, encadrés par l'ANADER et/ ou la CIDT, choisis de façon aléatoire. La place des cultures étudiées est prépondérante dans le système de production. Ces cultures occupent au moins 50 % des superficies cultivées dans la région.

Le test d'égalité de deux proportions effectué à l'aide du khi - deux ($X_{calculé} = 0.07 < X_{table} = 3.84$) permet de dire qu'il y a un changement, significatif au seuil de 5 %, entre les proportions avant et après dévaluation.

Ce qui implique que les paysans ont, peut être, accru les superficies des cultures autres que le café, le cacao et le riz. Cependant, il y a un engouement certain pour ces trois cultures. Le manque de forêt ne leur a pas permis de créer de nouvelles exploitations. La suite de l'analyse montrera comment les paysans se sont comportés, après la dévaluation, par rapport aux superficies cultivées de café, cacao et de riz .

Il faut rappeler que le test de proportion est effectué pour comparer deux populations dont les individus possèdent deux caractères opposés (cultures de l'étude ou autres cultures, dans notre cas) (Dagnelie, 1986).

4.2. DESCRIPTION DES FILIERES CAFE ET CACAO

La production ivoirienne de cacao avoisine le million de tonnes alors que la production de café est de l'ordre de 150000 tonnes. Pour la Côte d'Ivoire, le problème de la filière cacao se pose en termes de qualité alors que l'augmentation de la production caféière est le souci premier des décideurs.

Les filières café et cacao sont composées de : producteurs - collecteurs - exportateurs et usiniers. Il est bon d'indiquer que les fonctions d'exportateur et d'usinier sont en général assurées par un même agent économique. Il faut aussi noter que les filières, décrites ci - dessous, sont les plus représentatives (CIRAD, 1995). Pour le café à l'opposé du cacao, une première transformation est effectuée au niveau des paysans. Et cette première transformation était le fait des décortiqueuses traditionnelles. Et le coût de transformation est de 30000 f CFA / tonne (après dévaluation) et de 15000 f CFA / tonne (avant dévaluation). Toutefois, au début des années 1990, la Côte d'Ivoire a opté pour le tout industriel. Devant les coûts élevés de cette option, les décortiqueuses artisanales réapparurent à partir de 1993/1994 alors que rendement des usines était supérieur à celui des décortiqueuses.

4.2.1 Au niveau des producteurs

Les prix aux producteurs sont fixés en début de chaque campagne agricole. Selon la loi ivoirienne, en cas de non application, les acheteurs s'exposent à des poursuites judiciaires. Depuis la campagne 1991/92, les décideurs parlent de prix indicatif. En théorie, ce prix devrait être obtenu par une confrontation entre l'offre et la demande. Mais en réalité, les acheteurs se comportent comme si c'était un prix fixé dans la mesure où la loi n'indique pas la différence entre prix indicatif et prix fixé.

Aussi, les paysans recevaient des boutures gratuitement pour leur plantation ainsi que les prestations des agents vulgarisateurs de la SATMACI. Depuis l'avènement de l'ANADER qui a remplacé la SATMACI, les prestations de cette structure sont gratuites mais les paysans achètent les sachets dans lesquels sont mis les boutures.

Au niveau national, les intrants échangeables (engrais et pesticides) ont fait l'objet d'une détaxation, variant de 6 % à 26 % (avant dévaluation) à 6% à 15 % (après dévaluation) (Coulibaly, 1996).

Les paysans de Vavoua reçoivent des pesticides subventionnés (polytrine) à près de 70 %. Ces pesticides sont normalement destinés au coton, mais les paysans l'utilisent pour le café à cause de la cherté des produits destinés à cette culture. En effet, les produits phytosanitaires du café ne sont pas subventionnés.

4.2.1.1. Tailles des exploitations

La proportion des exploitations de cacao ayant une superficie comprise entre 2 et 5 hectares est d'environ 49 %, avec environ un pourcentage de 84 % d'exploitations qui ont au plus une superficie de 5 hectares. Ce découpage montre que les exploitations de cacao ont une taille relativement petite. A l'opposé, celles du café ont une proportion non négligeable, 13.58 % des exploitations ayant une superficie supérieure à 10 hectares. En outre, les exploitations qui ont au moins 5 hectares représentent 30.8 % du total. Pour la région de vavoua, la superficie moyenne pour les exploitations de café est de 5 contre 3.5 hectares pour le cacao.

En comparant ces chiffres avec les données de l'ensemble du pays, il ressort que la région de Vavoua regorge d'exploitations de grandes tailles . En effet, alors que les exploitations de café ayant plus de 10 hectares ne représentent que 5 % au niveau national (Loch, 1992), ce pourcentage est de 13.58 % à Vavoua.

Par ailleurs, 80 % des exploitations ont moins de 5 hectares au niveau national alors que 69 % ont au plus 5 hectares à Vavoua. Ces chiffres démontrent que les exploitations de Vavoua sont relativement plus grande que la moyenne nationale.

TABLEAU N°4.2 : REPARTITION DES SUPERFICIES

SUPERFICIES (Ha)	CAFE		CACAO	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
SUP <= 2	28	34,57%	27	35,06%
2 < SUP <= 5	28	34,56%	38	49,35%
5 < SUP <= 10	14	17,28%	11	14,29%
SUP > 10	11	13,58%	1	1,30%
TOTAL	81	100%	77	100%

Source: données d'enquête

4.2.1.2 L'âge des plantations de café et cacao

Une répartition des vergers de café et cacao en fonction de leur âge permet de dire qu'une proportion importante des caféiers est située entre 25 et 45 ans, tandis que pour les cacaoyers cette proportion se situe entre 15 et 25 ans.

En outre, les caféiers du centre ouest ont une proportion importante (11.11%) qui se situent dans les moins de 5 ans contre (5%) au niveau national. L'on peut conclure que la création de jeunes plantations se fait plus à Vavoua, en moyenne, que dans le reste du pays.

Par rapport au cacao dont 68 % des vergers ont au plus 25 ans, ce pourcentage est de 48 % pour le café. Ce qui permet d'obtenir un âge moyen de 22 ans pour le café et 20 ans pour le cacao.

TABLEAU 4.3 : REPARTITION DES EXPLOITATIONS EN FONCTION DE L'AGE

SUPERFICIES	CAFE			CACAO (VAOUA)	
	NOMBRE (Vavoua)	% (Vavoua)	% Côte d'Ivoire	NOMBRE	%
AGE <= 5	9	11,11%	5%	7	9,09%
5 < AGE <= 15	14	17,28%		22	28,57%
15 < AGE <= 25	24	29,63%	32%	24	31,17%
25 < AGE <= 45	33	40,74%	53%	23	29,87%
AGE > 45	1	1,23%	10%	1	1,30%
TOTAL	81	100%	100%	77	100%

Source: données d'enquête et SOCA2 (1996)

4.2.1.3 Temps de travaux

Concernant la main d'œuvre en 1995/96, les planteurs de café reçoivent des crédits au taux d'intérêt de 6% pour nettoyer leurs plantations. Ce qui n'existait pas en 1993.

Une comparaison des temps de travaux avant et après dévaluation permet de conclure qu'il n'y a pas une différence significative entre les deux périodes. L'intérêt croissant des paysans de Vavoua pour le Sud Ouest, où la main d'œuvre est mieux rémunérée 1000 F CFA/ HJ contre 750 dans le Centre Ouest, en est la raison. Le taux de rémunération de la main d'œuvre était de 500 F CFA avant dévaluation.

Par ailleurs, les changements sont en train de s'opérer au niveau de la main d'œuvre mais le temps trop court (1994 -1996) n'a pas permis une différence significative entre les temps de travaux de 1993 et 1995. Le test T par paires a

permis de conclure l'égalité entre les temps de travaux avant et après dévaluation. Ce test a été choisi contrairement au test T de Student habituel dans la mesure où les échantillons avant et après dévaluation ne sont pas indépendants (les paysans étant les mêmes avant et après dévaluation). Par ailleurs, les données avant et après dévaluation sont disposées par paires comme exige le test. Enfin, le test T par paires permet de prendre en compte les corrélations entre les variables des deux échantillons contrairement au T test habituel.

TABLEAU N°4.4 :TEMPS DE TRAVAUX POUR LE CAFE ET CACAO AVANT ET APRES DEVALUATION

TEMPS DE TRAVAUX (EN HOMME-JOUR)	CACAO			CAFE		
	Correlation	Moyenne	Ecart type	Correlation	Moyenne	Ecart type
AVANT DEVALUATION	0,522	44	25,9	0,828	46,7	52
APRES DEVALUATION		50	24,67		53,73	47,6

Source: données d'enquête

4.2.1.4 Les quantités d'intrants chimiques

Les intrants chimiques concernés par cette étude sont les rongicides (ratori et rodenticide) pour le cacao et l'insecticide (polytrine) pour le café. Ces intrants sont les plus utilisés au niveau des exploitations.

Cependant, il est constaté qu'une faible proportion de paysans (20 % pour le café et 29 % pour le cacao) appliquent les intrants chimiques. Ce pourcentage n'a pratiquement évolué avec la dévaluation car le nombre de paysans utilisant les intrants chimiques n'a pas varié.

Concernant la moyenne d'intrants chimiques par superficie, elle est restée la même avant et après dévaluation. Les tests T par paires sont respectivement de 1.18 et 0.37 pour le cacao et le café. Et ces tests ne sont pas significatifs (voir tableau N° 4.5).

TABLEAU 4.5 : UTILISATION D'INTRANTS POUR LE CAFE ET LE CACAO AVANT ET APRES DEVALUATION

INTRANTS CHIMIQUES (EN L / HA OU G / HA)	CACAO			CAFE		
	Correlation	Moyenne	Ecart type	Correlation	Moyenne	Ecart type
AVANT DEVALUATION	0,79	3,1	1,59	0,6	0,36	0,28
APRES DEVALUATION		2,9	1,8		0,34	0,35

Source: données d'enquête

Les paysans utilisent environ 3 grammes de rongicides par hectare. Ces rongicides ne sont utilisés que si le cacao est bien mûr pour éviter que les rongeurs ne les détruisent. Son prix est passé de 100 (avant dévaluation) à 200 F (après dévaluation) CFA par gramme. Quant à la polytrine, l'utilisation moyenne par hectare est d'environ 0.3 litre. Le prix de cet insecticide est passé d'environ 5700 à 3600 C CFA par litre.

4.2.1.5 Les rendements

Etant donné que les facteurs de production n'ont pas significativement changé, le rendement de 1995 n'est pas différent de celui de 1993. Cette conclusion est aussi vraie pour le café que pour le cacao. Le test T par paires (0.86) permet de confirmer cette conclusion.

TABLEAU N°4.6 : RENDEMENT POUR LE CAFE ET LE CACAO AVANT ET APRES DEVALUATION

RENDEMENT	CACAO			CAFE		
	Correlation	Moyenne	Ecart type	Correlation	Moyenne	Ecart type
AVANT DEVALUATION	0,687	224,8	152	0,758	229	165,5
APRES DEVALUATION		240,67	150		212	164,6

Source: données d'enquête

4.2.1.6 Conclusion partielle

Les valeurs des variables (temps de travaux, quantités d'intrants, rendements) après dévaluation ne sont pas significativement différentes de celles avant dévaluation. Cependant, des changements sont en cours dans les exploitations. Pour le facteur travail par exemple ; dans le souci d'accroître les temps de travaux les exploitants financent la venue de manœuvres depuis leur zone d'origine. Mais, deux ans après la dévaluation (1996), il était difficile d'apprécier cette augmentation. Il en est de même pour les autres variables même

si globalement un changement de comportement des paysans est constaté notamment au niveau des superficies cultivées (voir section 4.1). Pour les réformes, en cours, visant une plus grande libéralisation, une attention doit être portée à la qualité du café et du cacao, au rendement surtout du café, au niveau d'instruction des exploitants et aussi de leur pouvoir syndical.

En effet, la qualité de ces deux produits dépend du traitement effectué au niveau de l'exploitation. Il est donc important que les paysans soient encouragés à produire du café et du cacao de qualité. D'après les interviews effectuées sur le terrain, il ressort que le café ou le cacao venant directement de l'exploitation est de meilleure qualité que celui venant du magasin des traitants. Ce constat est important. En effet, la libéralisation peut accroître la mauvaise qualité car les traitants peuvent forcer les paysans à récolter les produits agricoles à cause des prix intéressants sur le marché international, comme cela a été le cas du Cameroun après la libéralisation. Au contraire, les paysans mieux organisés peuvent, malgré la libéralisation, vendre des produits de qualité. Ce fut le cas de l'Ouganda.

En outre, le niveau d'instruction des paysans peut devenir un facteur important dans la mesure où ils doivent apprendre à connaître et à interpréter les cours des matières premières. En somme, ils doivent formuler des anticipations. Et le niveau d'éducation est un facteur important dans ce genre d'exercice. Cependant, le tableau N° 4.7 révèle un taux d'environ 80 % d'illettrés pour les deux cultures. Cette situation risque de rendre difficile la compréhension des mécanismes du marché mondial par les paysans.

TABLEAU N°4.7 :REPARTITION DES EXPLOITATIONS EN FONCTION DU NIVEAU D'EDUCATION

NIVEAU EDUCATION CHEF MENAGE	CACAO		CAFE	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
Illétrés	64	83,10%	64	79%
Primaire	7	9,10%	10	12,30%
Sécondaire	6	7,80%	7	8,60%
TOTAL	77	100%	81	100%

Source: données d'enquête

Par ailleurs, les paysans refusent dans leur grande majorité d'adhérer aux GVC. Entre autres reproches formulés contre ceux - ci, la mauvaise gestion, la lenteur de paiement des produits des paysans, contrairement aux traitants. Sur le terrain, rarement les paysans se sont mis d'accord pour vendre leurs produits. Ceci montre bien un faible pouvoir syndical. Ce qui sera déterminant dans le nouveau système libéral. Sur le plan politique, les paysans dédaignent la prise de position. Moins de 5 % estiment qu'ils peuvent marcher pour revendiquer la hausse des prix de leurs produits par le gouvernement. Or le contexte nouveau impose non seulement une prise de position, mais aussi une bonne compréhension du marché mondial.

Une sensibilisation doit être faite à ce niveau. La CAISTAB était en train d'installer les téléphones dans la ville de Vavoua pour informer les paysans sur les

cours mondiaux. La majeure partie des paysans ne sont pas informés de cette situation. Des efforts doivent être faits dans ce sens.

En ce qui concerne les rendements, une technique particulière (accroissement du nombre de pieds à l'hectare), a permis à certains pays d'avoir des rendements intéressants dans certains pays comme le Costa Rica. Même si cette technique n'est pas applicable en Afrique, la recherche doit prendre des dispositions dans le sens de l'accroissement des rendements.

Par le passé, certaines études dont CIREC (1992) accusent les paysans de café et de cacao d'être responsable de la dégradation de la forêt. L'accroissement des superficies au détriment de l'utilisation intensive des intrants chimiques en est la raison. L'analyse montrera l'importance du rendement sur la compétitivité.

4.2.2 La collecte

Il existe deux sortes de collecte : la collecte primaire (effectuée par les pisteurs, du village à la ville la plus proche) et la collecte secondaire (de la ville au port). Le traitant (l'acheteur) met à la disposition des pisteurs une camionnette, des sacs et de l'argent pour acheter les produits (café et cacao). Ces derniers, qui interviennent à la première collecte, ont à leur charge le carburant et le salaire du chauffeur. Quant au traitant, il intervient au niveau de la collecte secondaire. Il loue des magasins pour regrouper les produits collectés et s'occupe de l'évacuation de ceux - ci sur Abidjan avec ses propres camions.

Les traitants doivent d'abord avoir l'agrément du GEPEX avant l'obtention de l'agrément d'une seule administration préfectorale. Cette situation oblige les traitants à agréer leurs agents à titre indépendant. Pour financer leurs activités, les acheteurs peuvent solliciter trois sources de crédits :

- financement sur fond propre

- système bancaire
- exportateurs

Le financement par les exportateurs est plus important dans le centre ouest, d'après l'interview réalisée auprès des acheteurs. Les acheteurs préfinancement les pisteurs et même les producteurs notamment en période de rentrée scolaire.

Depuis 1991, le crédit est disponible à partir des fonds de garantie STABEX pour financer les GVC pour les biens d'équipement et la récolte. Ces fonds garantissent 80 % des prêts et les banques commerciales devraient garantir les 20 %. Mais à partir de 92/93, les banques commerciales refusent de garantir les 20 % à cause du risque important lié à l'activité agricole. Les exportateurs essaient de garantir ces 20 % depuis lors. Durant la campagne 1995/96, le fonds de garantie n'a pas financé les fonds de roulement des GVC à cause de la mauvaise gestion de ceux - ci.

A partir de la campagne 93/94, le gouvernement avait décidé de confier la collecte aux GVC . Mais peu de temps après, il est revenu sur sa décision. Les raisons de ce choix sont que les traitants s'occupent plus du volume collecté que de la qualité. Aussi, ils sont accusés de gruger les paysans contrairement aux GVC. Ce fut un échec car les GVC n'ont pas une surface financière assez grande et des infrastructures de stockage pour faire face à la collecte. Dès lors, les paysans ne font pas confiance aux GVC car ceux - ci leur doivent de l'argent contrairement aux traitants. Ce sont ces derniers qui assurent la quasi totalité de la collecte. Comme l'illustre le tableau N° 4.8, les traitants assurent autour de 70% de la collecte au niveau national. Quant aux coopératives, leur part oscille autour de 15 % , les exportateurs suivent avec une part qui tourne autour de 10 % pour les deux cultures. L'arrivée des exportateurs sur le marché de la collecte confirme leur volonté de bénéficier des marges des collecteurs de professions (traitants). A Vavoua, c'est JAG qui illustre le mieux le cas d'exportateur

assurant la collecte. Ces exportateurs rémunèrent plus les paysans par rapport aux autres collecteurs.

TABLEAU N°4.8 : PART DES DIFFERENTS COLLECTEURS

	TRAITANTS		COOPERATIVES		EXPORTATEURS		TOTAL
	TONNE	(%)	TONNE	(%)	TONNE	(%)	Tonne (%)
CAFE	140000	71,79%	30000	15,38%	25000	12,82%	195000 (100%)
CACAO	660000	75%	140000	15,9%	80000	9,1%	880000 (100%)

Source: CIRAD (op.cit.)

Malgré le crédit qui leur est alloué , les GVC ne sont pas aussi performants que les traitants. Pour le même financement, les traitants arrivent à faire un tonnage supérieur à celui des GVC et dans le même temps. La mauvaise gestion des GVC qui induit la méfiance des producteurs peut expliquer cette mauvaise performance. Il est nécessaire qu'une loi puisse punir les mauvais gestionnaires des GVC. Ces collecteurs supportent des taxes parallèles de l'ordre de 143 f CFA / tonne (Vavoua).

En outre, pour permettre aux prix d'être identiques sur tout le territoire ivoirien, une subvention est versée aux acheteurs qui livrent le produit au port. Cette subvention est passée de 24.5 f CFA /kg (1993) à 9 f CFA /kg (1995). La gestion de la péréquation transport est confiée au GEPEX depuis la campagne 1995.

Pour la campagne passée, la CAISTAB a enregistré une perte de l'ordre de 100 millions du fait de la surfacturation de la péréquation transport (CIRAD, op.cit).

Pour le débat sur la libéralisation, il ressort que les traitants (représentatifs de la filière type) auront un rôle majeur à jouer surtout dans la qualité des produits, la rapidité d'évacuation des produits au port et le prix payé aux producteurs. C'est la concurrence entre les collecteurs qui maintient le prix élevé malgré l'absence de l'Etat, c'est le cas des pays où les filières ont été libéralisées (Guinée, Indonésie et Ouganda). Pour l'instant, le marché est concurrentiel car aucun acteur n'a le monopole sur les quantités collectées. Et la rentrée sur le marché ne nécessite quasiment pas de frais.

4.2.3 Les exportateurs - usiniers

Il existe trois types d'exportateurs : les petits exportateurs (15 à 20 % du tonnage), les grands exportateurs (40 % du tonnage) et les exportateurs usiniers (40 à 45 % du tonnage) (CIRAD, 1996). Les premiers sollicitent les usiniers ou les exportateurs usiniers pour conditionner leur produit à leur compte. Les seconds possèdent leur propre compagnie de transit. Enfin, les derniers négocient le transit avec un tiers opérateur, une fois le conditionnement effectué.

Les exportateurs usiniers sont les plus importants en terme de volume exporté et aussi du rôle important qu'ils jouent au niveau du conditionnement.

Quant à l'ensemble des exportateurs, ils sont réunis au sein du GEPEX. Ils seront amenés à jouer un rôle important dans l'avenir de la filière. Ils sont des interlocuteurs privilégiés des bailleurs de fonds. Ils s'occupent déjà de la gestion de la péréquation transport et sont consultés pour la mise en place des politiques des filières café et cacao. Les exportateurs usiniers reçoivent une subvention pour les fèves de cacao hors norme. Mais, il semble que cette subvention est payée pour la quantité de cacao usinée au lieu de l'être pour seulement les fèves défailtantes. Ce qui pèse énormément sur les coûts de la filière.

Avant 1991, la banque centrale finançait les banques commerciales qui à leur tour finançaient les exportateurs individuels. L'autorisation de financement était détenue par la banque centrale. Le niveau de financement était fonction de la position financière des exportateurs, de leurs achats de café et/ou cacao projetés et de leur niveau de stock pour ces produits.

Après 1991, les banques commerciales peuvent obtenir des fonds auprès de la BCEAO aussi bien qu'auprès du marché privé (local ou extérieur). Pour financer les exportateurs, ceux - ci doivent remplir les conditions financières exigées par la banque comme tous les opérateurs économiques qui désirent emprunter. Ce qui rend plus pénible le financement des secteurs café et cacao. Aussi, de plus en plus les exportateurs font appel aux capitaux extérieurs.

Dans les discussions sur les réformes, les exportateurs sont surtout intéressés par l'évolution des coûts qu'ils ne maîtrisent pas. Ces coûts sont relatifs à la sacherie exportation, dont les prix sont élevés du fait du monopole de FILTISAC, et au stockage qui dépend des accords internationaux.

Par ailleurs, les frais liés au passage portuaire sont trois fois plus élevés en Côte d'Ivoire qu'en Indonésie (CIRAD, op.cit.). En outre, l'exportation en vrac permet l'augmentation des quantités importées et donc permet une réduction du coût du fret. Cette option doit être analysée en faisant attention aux conditions d'exportation.

En outre, le système de déblocage doit être transparent et concurrentiel. Il faut éviter que le monopole d'Etat soit remplacé par un monopole privé. La situation actuelle montre une autre configuration des alliances au niveau de cette activité. Pour éviter d'être directement concurrencés par les grandes maisons de négoce, les exportateurs ont noué des alliances avec ceux - ci. La concurrence est donc effectuée par les maisons de négoce à travers les exportateurs locaux. Ces alliances seront bénéfiques si ces maisons sont exigeantes sur la qualité (l'exemple

de Nestlé à Daloa). En général, elles rémunèrent mieux les agents de la filière (exemple, de Nestlé).

Il existe une deuxième transformation qui est marginale. Cette transformation concerne respectivement 13 % et 11 % du café vert et du cacao. La transformation du cacao reçoit une subvention pour les fèves de cacao qui sont hors normes. Cependant, les bailleurs de fonds estiment que la subvention concernerait la quantité de cacao traitée. Cette subvention est financée par la caisse.

La filière traditionnelle (exportation de produits bruts) ne permettra pas de profiter durablement de prix élevé. La transformation est importante à cet effet dans la mesure où elle permet de réduire la quantité exportée.

4.2.4 Les institutions des filières café et cacao

4.2.4.1 CAISTAB

Traditionnellement, la CAISTAB a plusieurs fonctions dont les plus importantes sont :

- autorisation et contrôle des exportations
- fixation des barèmes
- gestion du commerce intérieur
- gestion de la péréquation transport.
- octroi des droits de déblocage (exportations)
- contrôle de la qualité
- représente la Côte d'Ivoire dans les organisations internationales de café et de cacao .

Depuis la campagne 95/96, des réformes sont en cours pour limiter le rôle de la caisse de péréquation, qui gère la péréquation transport. L'octroi des déblocages se fait par le GEPEX et non l'Etat. Les ventes directes (15 %) sont en diminution

alors que les ventes à terme (75%) sont en hausse. Les ventes à termes permettent à l'Etat de mieux planifier ses dépenses et de connaître longtemps à l'avance ses recettes. Elles permettent une meilleure gestion des finances publiques.

La caisse a mis en place un programme de vente anticipée à la moyenne (PVAM). Ce programme consiste à fixer le prix CAF garanti et à ajouter tous les coûts du commerce intérieur et extérieur pour donner un prix indicatif aux paysans. Ce barème de la filière se fixe en collaboration avec le GEPEX. La caisse taxe les exportateurs en fixant un prix CAF en dessous du prix CAF à l'exportation et en fixant un DUS (Droit Unique de sortie).

Le delta (coût de fonctionnement de la caisse) pèse sur la filière. Il est passé de 30000 f CFA / tonne (1993) à 60000 f CFA / tonne (1995). La propension de la caisse à réduire ses coûts lorsque les cours baissent n'est pas très grande. En 1991, cela s'est vérifié à cause de l'administration de la filière par la caisse. Par contre, les pays qui ont une filière libéralisée ont une plus grande flexibilité à réduire leurs coûts lorsque les cours baissent. Et, elles offrent des incitations plus élevées. C'est le cas de la Guinée. La tendance de la caisse, à gagner plus que les autres opérateurs de la filière lorsque les cours montent et à perdre moins dans le cas contraire, explique la différence entre les deux types de filière.

Les tableaux N° 4.9 et 4.10 illustrent bien ce phénomène.

TABLEAU N°4.9 ELASTICITES LE LONG DE LA FILIERE SUITE A UNE HAUSSE DES COURS MONDIAUX

CULTURES	AUGMENTATION DU PRIX INTERNATIONAL			
	PRIX EXPORTATEUR	DUS	DELTA	PRIX PRODUCTEUR
CACAO	67,41%	93,62%	72%	56,29%
CAFE	36,63%	60%	30,47%	35,75%

Source: calculs de l'auteur

TABLEAU N°4.10 :ELASTICITES LE LONG DE LA FILIERE SUITE A UNE BAISSSE DES COURS MONDIAUX

CULTURES	REDUCTION DU PRIX INTERNATIONAL			
	PRIX EXPORTATEUR	DUS	DELTA	PRIX PRODUCTEUR
CACAO	-140%	-276,70%	-114%	-138,35%
CAFE	-82,90%	-200,70%	-51,60%	-100,40%

Source: calculs de l'auteur

Les différentes élasticités ont été calculées avec la formule suivante :

$$E_i = \frac{\frac{\Delta Z^i}{Z^i}}{\frac{\Delta P}{P}}$$

avec E_i = élasticité prix international (P) de la variable Z^i

P = prix international du café ou du cacao,

Z^1 = prix aux producteurs

Z^2 = DUS

Z^3 = prix aux exportateurs

$$Z^4 = \text{delta}$$

Suite à une augmentation de 100 % du prix international, les taxes augmentent plus que l'augmentation des prix à l'exportation (72 % et 30.47 %) et aux producteurs (56.29 % et 35.75 %) respectivement pour le cacao et le café. Pour le cacao, l'augmentation est plus conséquente à cause d'une plus grande augmentation de ses cours. Par rapport à une réduction du prix international, la « taxe » la plus importante (delta) est réduite dans une proportion moindre que les prix aux producteurs et aux exportateurs. Pour cette étude, les élasticités discrètes ont été estimées à cause du manque de données sur les variables concernées. Par ailleurs, la période de 1981 -83 est considérée comme étant la période de la hausse des cours par rapport à 1984-86. Par contre, la période de 1988-89 est considérée comme étant celle de la baisse des cours par rapport à 1990-91.

Aussi, l'une des accusations portée contre la caisse est qu'elle ne soit pas capable de stabiliser les prix aux producteurs. En, effet malgré des réserves de stabilisation (RS) (ou taxe parafiscale ou excédent CAISTAB, différence entre prix CAF à l'exportation et prix CAF garanti) s'élevant à environ 2000 milliards F CFA entre 1970 et 1987, la CAISTAB a été incapable de faire face à un déficit de moins de 200 milliards entre 1989 et 1991.

En plus, l'excédent de la caisse n'est pas budgétisé contrairement au DUS qui a financé 11.2 % du BGF entre 1970 et 1971. Ce qui pose un problème d'allocation efficace des ressources. En effet sur la période 1991-1970, l'excédent de stabilisation a été utilisé à hauteur de seulement 35 % pour financer le BSIE.

Devant, l'incapacité de la caisse à stabiliser les prix entre les années et aussi la rigidité de la filière par rapport aux chocs (prix internationaux, notamment), les détracteurs de la caisse demandent son retrait même si la caisse a réussi dans son objectif de stabilisation au cours d'une même année.

En effet, plusieurs études dont Daviron et al. (1993) montrent que la Côte d'Ivoire n'est pas compétitive à cause des coûts élevés de fonctionnement de la CAISTAB dû au gaspillage enregistré par la péréquation transport, surtout au coût élevé du traitement phytosanitaire (DGCTX, 1991) .

Ces dernières études donnent ainsi les raisons de la libéralisation des filières café et cacao. En s'inspirant des exemples de privatisation des filières café et cacao, quelques remarques retiennent l'attention :

- niveau de prix payé aux paysans élevé à cause de la concurrence entre acheteurs, l'exemple de la Guinée ;
- réduction de la qualité au Cameroun par l'arrivée de nouveaux exportateurs inexpérimentés ;
- réduction du coût de commercialisation, exemple de la Guinée qui a un coût de commercialisation faible par rapport à la Côte d'Ivoire malgré la présence de nombreuses infrastructures économiques dans ce dernier pays ;
- risque plus élevé avec la libéralisation ;
- difficultés pour la réalisation des ventes à terme ;
- difficultés pour collecter les taxes ;
- problème relatif au remboursement de la dette des exportateurs après la libéralisation, ce problème concerne uniquement la Côte d'Ivoire;
- problème relatif au respect des quotas à l'exportation.

Ces exemples doivent guider les débats dans les politiques futures des filières café et cacao.

4.2.4.2. L'ANADER

L'ANADER a été créée en 1994 sur les cendres des structures telles que la CIDV, la SODEPRA et la SATMACI. Elle était encore à sa phase d'installation

lors de la campagne agricole 1995/96. A Vavoua, elle s'est surtout occupée de distribution de crédit dans le cadre de la relance de la culture du café. Ce fut un échec dans la mesure où la majeure partie des paysans ont utilisé cet argent pour se marier. En outre, cette agence est dotée de moyens de transport inadaptés (voitures de luxe à la place des « tout terrain »). Dans ces conditions, elle assure difficilement sa mission surtout en période de pluie. Par ailleurs, elle est chargée de la distribution des boutures. L'ANADER n'arrive pas à satisfaire une demande de plus en plus croissante.

4.2.4.3 Les centres de recherche

Ils sont constitués essentiellement de l'ORSTOM et de l'IRCC. Le budget alloué à la recherche des cultures café et cacao est passé du milliard en 1980 à 458 millions en 1991 (Loch, 1992). Les effectifs ont connu une déflation et seule l'amélioration variétale demeure la priorité.

4.3 LES FILIÈRES RIZICOLES

La filière riz est composée de producteurs, de collecteurs, de transformateurs et de commerçants. Les collecteurs négocient le service des décortiqueuses et revendent le riz blanc aux commerçants. Les filières riz pluvial et riz irrigué sont composées d'acteurs ci - dessus énumérés. Les filières riz pluvial et irrigué sont retenues pour cette étude dans la mesure où le premier n'a pas été pris en compte dans les stratégies de développement rizicole. La dernière citée est l'espoir des décideurs pour atteindre l'autosuffisance alimentaire.

4.3.1 Producteurs

La riziculture pluviale reste prépondérante avec 90 % des superficies de riz cultivées. Quant à la riziculture irriguée, elle représente 44 % des subventions et seulement 16 % des quantités produites (Fradet, op.cit.). La primauté du riz irrigué, au plan du soutien de l'Etat, se traduit par 1 encadreur pour 80 hectares contre 1 encadreur pour 150 hectares en riziculture pluviale (Hirsh, 1993).

Cette priorité accordée au riz irrigué était patente sous l'ère de la SODERIZ où le riz irrigué recevait les intrants chimiques et les parcelles irriguées gratuitement contrairement au riz pluvial.

Dans le Centre Ouest, la riziculture bénéficie des privilèges en fonction des régions. En effet, la riziculture irriguée bénéficie d'encadrement contrairement à la riziculture pluviale à Vavoua. Le riz irrigué utilise de l'engrais de la CIDT qui est subventionné alors que le riz pluvial n'en utilise pas par manque d'encadrement. Le paysan de Vavoua n'utilise pratiquement pas d'engrais pour le coton. En général, il déclare un champ de coton pour avoir de l'engrais de la part de la CIDT et cet intrant est utilisé pour la riziculture irriguée.

TABLEAU N°4.11 :SUBVENTITION CIDT SUR LES INTRANTS EN F CFA/KG

PARAMETRES	NPK	UREE
PRIX DE REVIENT	202	171
PRIX DE CESSION	185	160
SUBVENTION	17	11

Source: CIDT (1995)

4.3.1.1 Superficies

Les proportions de superficies rizicoles entre 0.5 et 1 hectare tournent autour de 45 % avant et après dévaluation. Cependant le pourcentage d'exploitations ayant une superficie comprise entre 0.1 et 0.5 hectare est passé de 32 % (avant dévaluation) à 25 % (après dévaluation). La part des exploitations de plus de 1.5 hectares dans la superficie totale s'est accrue avec la dévaluation passant de 17 à 22 %. Le tableau N°4.12 donne un aperçu plus détaillé de la description des exploitations.

TABLEAU N°4.12 : REPARTITION DES SUPERFICIES DE RIZ

SUPERFICIES	RIZ (VAVOUA)				RIZ NATIONAL	
	APRES DEVALUATION		AVANT DEVALUATION			
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
SUP ≤ 0.1	0	0%	0	0%	0	0%
0.1 < SUP ≤ 0.5	16	25,40%	24	32%	225000	41%
0.5 < SUP ≤ 1	30	47,62%	34	45,33%	184000	34%
1 < SUP ≤ 1.5	4	6,35%	5	6,67%	78000	14%
SUP > 1.5	14	22,22%	13	17,33%	59000	11%
TOTAL	63	100%	75	100%	546000	100%

Source: données d'enquête

Le riz irrigué est essentiellement cultivé sur des superficies de moins d'un hectare. Lorsque nous considérons uniquement les exploitations dont les superficies sont comprises entre 0.1 et 0.5 hectare, elles représentent 60% comprises des superficies totales.

Au niveau national, la majeure partie des exploitations se situent entre 0.1 et 0.5 hectare. Alors qu'à Vavoua, la tranche de 0.5 à 1 hectare regorge plus d'exploitations. Aussi, la proportion des exploitations de plus de 1.5 hectares est plus élevée à Vavoua que pour le reste du pays. Ces constats permettent d'affirmer que la superficie moyenne de Vavoua est supérieure à celle de l'ensemble du pays.

Par rapport à la situation avant et après dévaluation, tout se passe comme si les exploitants agricoles ont accru leur superficie pour profiter de la dévaluation. Le test T par paires (tableau N°4.13) indique que les superficies avant et après dévaluation ne sont pas significativement différentes, au seuil de 1%.

Le test T par paires pour le riz pluvial (-1.15) et le riz irrigué (0.43) atteste cela.

TABLEAU N°4.13 : COMPARAISON DE SUPERFICIES RIZICOLES

SUPERFICIE (EN HECTARE)	RIZ PLUVIAL			RIZ IRRIGUE		
	Correlation	Moyenne	Ecart type	Correlation	Moyenne	Ecart type
AVANT DEVALUATION	0,415	1,14	0,776	0,889	0,66	0,334
APRES DEVALUATION		1,02	0,882		0,68	0,317

Source: données d'enquête

Pour le riz pluvial, l'on constate une réduction de la superficie post dévaluation par rapport à celle avant dévaluation. Même, si cette différence n'est pas significative, elle pourrait, si elle se confirmait, réduire le rendement du riz pluvial. La réduction des rendements pourrait, dans ce cas, s'expliquer par la concurrence que les cultures pérennes livrent au riz. En effet, l'augmentation plus importante des prix du café et du cacao pourrait encourager les paysans à investir plus dans ces deux cultures. Ce raisonnement doit être pris avec beaucoup de précaution dans la mesure où le test T n'est pas significatif.

4.3.1.2 Temps de travaux

Les temps de travaux avant et après dévaluation ne sont pas significativement différents pour le riz pluvial ($t = 0.44$). Tandis qu'ils le sont pour le riz irrigué ($t = 1.74$), au seuil de 15%. Pour le riz irrigué, la différence entre les temps de travaux, avant et après dévaluation, s'explique par le fait que le riz irrigué constitue la

culture de rente pour les exploitants de cette culture. En effet, le riz irrigué est pratiqué par les fonctionnaires et par les paysans installés en ville (Vavoua, commune) où il n'y a pas de terres. La culture principale pour ceux - ci est le riz irrigué. Donc après la dévaluation, ces paysans ont accru leurs temps de travaux pour accroître leur production afin de profiter des prix intéressants générés par la dévaluation. Ce n'est pas le cas du riz pluvial qui est pratiqué concomitamment avec le café et le cacao. Dans ce cas, après la dévaluation les paysans ont essayé de profiter des prix intéressants du café et du cacao.

TABLEAU N°4.14 : COMPARAISON DES TEMPS DE TRAVAUX RIZICOLES

TEMPS DE TRAVAUX (EN HECTARE)	RIZ PLUVIAL			RIZ IRRIGUE		
	Correlation	Moyenne	Ecart type	Correlation	Moyenne	Ecart type
AVANT DEVALUATION	0,61	120	73	0,789	188	45
APRES DEVALUATION		123	74		202	48

Source: données d'enquête

4.3.1.3 Les intrants chimiques

Les paysans utilisent uniquement les engrais (urée et NPK) pour le riz irrigué. Ils utilisent pas d'intrants chimiques pour le riz pluvial. Les semences « tout venant » sont utilisées pour les deux types de rizicultures surtout depuis le retrait de la SATMACI. Les proportions de paysans utilisant l'urée et le NPK sont respectivement de 47 % et de 29.4 %. Ces deux intrants sont les plus utilisés au niveau des paysans.

TABLEAU N°4.15 : COMPARAISON DES QUANTITES D'ENGRAIS PAR SUPERFICIE DE RIZ IRRIGUE

TEMPS DE TRAVAUX (EN HECTARE)	RIZ IRRIGUE (UREE)			RIZ IRRIGUE (NPK)		
	Correlation	Moyenne	Ecart type	Correlation	Moyenne	Ecart type
AVANT DEVALUATION	0,68	65,8	31,69	0,42	121,27	35,7
APRES DEVALUATION		86,67	45,46		74,63	60,9

Source: données d'enquête

Les différents tests T par paires effectués montrent que la différence entre les quantités d'intrants avant et après dévaluation ne sont pas significativement différentes au seuil de 10 %. Les tests T par paires calculés sont respectivement de -1.54 (NPK) et 1.57 (urée).

4.3.1.3 Le rendement

Les rendements ne sont pas accrus significativement dans la mesure où les principaux facteurs de production (terre et travail) n'ont pas significativement augmenté. Pour le riz pluvial, la valeur calculée du test T par paires est -0.93 contre 0.5 pour le riz irrigué.

TABLEAU N°4.16 :COMPARAISON DES TEMPS DE TRAVAUX RIZICOLES

TEMPS DE TRAVAUX (EN HECTARE)	RIZ PLUVIAL			RIZ IRRIGUE		
	Correlation	Moyenne	Ecart type	Correlation	Moyenne	Ecart type
AVANT DEVALUATION	0,61	120	73	0,789	188	45
APRES DEVALUATION		123	74		202	48

Source: données d'enquête

4.3.1.4 La consommation par tête

Les consommations par tête entre les deux périodes, avant et après dévaluation, ne sont pas significativement différentes. Les paysans n'ont pas réduit leur consommation au profit des ventes. Ils continuent toujours à consommer les mêmes quantités. Le tableau N°4.17 montre bien cela pour le riz pluvial ($t= 0.59$) . Pour le riz irrigué, une tendance est en train de se dessiner. En effet, même si la différence entre les consommations avant et après dévaluation est significative au seuil de 20 %. Cette différence ne l'est plus au seuil de 1%. Les fonctionnaires riziculteurs qui

avaient l'habitude de consommer leur production sont en train de s'initier à la vente réduisant ainsi leur consommation. Cependant, la différence entre les deux consommations (avant et après dévaluation) n'est pas très significative. La valeur calculée du T test par paires est -1.37.

TABLEAU N°4.17 : COMPARAISON DES CONSOMMATIONS/TETE RIZICOLE

CONSOMMATION (EN KG /TETE)	RIZ PLUVIAL			RIZ IRRIGUE		
	Correlation	Moyenne	Ecart type	Correlation	Moyenne	Ecart type
AVANT DEVALUATION	0,915	127	312	0,897	208	204
APRES DEVALUATION		137	330		163	109

Source: données d'enquête

4.3.1.5. Conclusion partielle

La libéralisation croissante de la filière riz peut avoir des répercussions importantes au niveau des producteurs de sorte que ceux - ci, à terme, se découragent. Il est donc intéressant d'analyser un certain nombre d'éléments afin de mieux apprécier les politiques de libéralisation. Comme nous l'avons fait pour les filières café et cacao, l'analyse se focalisera sur le niveau d'instruction des paysans, leur pouvoir politique et syndical.

Le niveau d'instruction faible des paysans ne leur permet pas en général de mieux comprendre les politiques de libéralisation. Le niveau d'éducation des paysans de riz irrigué est supérieur à celui des paysans pratiquant le riz pluvial.

TABLEAU N°4.18 : REPARTITION DES PAYSANS EN FONCTION DU NIVEAU D'EDUCATION

NIVEAU EDUCATION CHEF MENAGE	RIZ PLUVIAL		RIZ IRRIGUE	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
Illétrés	53	81,5%	9	64%
Primaire	9	13,8%	4	28,6%
Sécondaire	3	4,6%	1	7,1%
TOTAL	65	100%	14	100%

Source: données d'enquête

En général, le manque d'encadrement et le manque de GVC pour la riziculture pluviale n'a pas permis de commencer la mise en place d'associations pour leur défense. Par contre, les paysans dans la riziculture irriguée sont réunis au sein d'une association qui permet plutôt de discuter des problèmes rencontrés avec le barrage. Il est rarement question des problèmes relatifs à la vente. Aussi, l'ensemble des riziculteurs pensent que l'Etat doit fixer les prix et s'atteler à ce qu'ils soient respectés. Ils n'envisagent pas de se révolter ou de participer à une marche contre la baisse des prix de leur produit. Tout ceci démontre que les paysans sont résignés. Or, il est urgent qu'ils forment un bloc homogène en période de libéralisation pour défendre leurs intérêts.

4.3.2 Collecteurs

Les collecteurs achètent le riz paddy auprès des producteurs. Ils négocient le service des transporteurs pour rassembler les quantités achetées en ville. Ils

utilisent les services des décortiqueuses pour obtenir le riz blanc et revendent ce riz aux commerçants. Cette activité exercée essentiellement par les commerçants Dioula ou Burkinabé à Vavoua, ne bénéficie d'aucune subvention gouvernementale. Ils sont très nombreux et n'ont pas une grande surface financière comme les collecteurs de café et cacao. Ils sont très flexibles par rapport aux changements sur les différents marchés. Ils s'informent de bouche à oreille sur la demande nette des marchés. Ils sont en général illettrés.

A côté de ce schéma de collecte, il existait une collecte officielle qui bénéficiait de subventions notamment la péréquation transport. Dans les réformes en cours, les collecteurs de la filière informelle auront un grand rôle à jouer à cause de leur grande flexibilité. Cependant, un système d'informations fournies par l'OCPV devrait leur donner plus de renseignements sur le déficits ou les excédents des marchés.

4.3.3. Transformation

Deux types de transformations coexistent : la transformation artisanale et la transformation industrielle. La transformation industrielle bénéficiait de subventions contrairement à la transformation artisanale. Le premier type de transformation fait de plus en plus appel au riz cargo américain plus rentable, selon les usiniers. L'usine SIFCA riz située à 45 kilomètres de Vavoua a été transférée au port pour transformer le riz cargo. Cette situation est préoccupante dans la mesure où les cours mondiaux du riz sont à la hausse. Lorsque, ceux-ci vont baisser, les usiniers risquent de disparaître de la filière au profit des décortiqueuses traditionnelles plus efficaces. Ces décortiqueuses sont polyvalentes et interviennent dans plusieurs filières (café, maïs, notamment).

Ces dernières années, les mini -rizeries ont fait leur entrée dans la transformation du riz . Leur capacité est supérieure à 1000 tonnes / heures contre 500 kg / heure pour la décortiqueuse.

Dans une filière plus libéralisée, une attention particulière doit être attachée au nouveau rôle des usiniers qui s'occupent plus d'importations que de transformation. Cette nouvelle donne va, peut être, bouleverser la fonction de transformation au sein de la filière. Par ailleurs, les usiniers auront un rôle important à jouer car de leur ajustement peut dépendre le succès de la libéralisation.

4.3.4 Les institutions de la filière

4.3.4.1 Caisse de péréquation

Son rôle était de faire en sorte que le riz ait un prix homologué. Pour ce faire, la caisse de péréquation s'occupait de la péréquation transport. Aussi, s'atèle t - elle à faire en sorte que le riz ne manque pas sur le territoire ivoirien. A cet effet, elle constitue et gère un stock de sécurité.

Cette caisse devait financer ses frais de fonctionnement avec les ressources de la filière notamment les taxes à l'importation et les ventes de licences d'importation. De 1984 à 1993, le prélèvement effectué par la caisse s'élevait à 99 milliards y compris les droits de douanes.

Aussi, la caisse achetait le riz à un prix plus élevé que le niveau moyen du prix international. Ce qui impliquait un coût plus élevé pour la filière.

Les prix pratiqués avant dévaluation étaient précisés dans l'arrêté N° 2 du 9 janvier 1984. Cet arrêté fixait les prix (F CFA/KG) avant dévaluation, du riz de grande consommation, de la façon suivante :

- prix de vente CGPP : 147
- prix de vente grossiste agréé 153.5

- prix de vente détail 160.

Jusqu'à la dévaluation de 1994, le riz de grande consommation était taxé à moins de 10 % du prix CAF (Hirsh, 1996). Depuis Août 1996, le riz de grande consommation ne supporte qu'un droit de douane de 5.1 % contre 18.1% pour le riz cargo, 28.1 % pour le riz de luxe, 3.1 % sur les brisures.

Avec la dévaluation, la caisse était obligée de subventionner le riz importé à hauteur de 37 F CFA/ kg soit 11 milliards de f CFA pour les 300000 tonnes (Fradet,1995). Devant une telle situation difficile à supporter sur le plan budgétaire, la caisse s'est retirée de la filière.

4.3.4.2 Le PNR ex - SOPRORIZ

La SOPRORIZ (société pour la promotion de la riziculture) a rencontré beaucoup de difficultés à sa création (1992). Au départ, les bailleurs de fonds ont pensé que la SOPRORIZ est une structure qui allait remplacer la défunte caisse (CGPP). En effet, la structure avait une autonomie vis à vis du ministère de l'agriculture et participait aussi bien à la définition des stratégies qu'à la commercialisation du riz.

Le gouvernement va donc redéfinir les attributions de la nouvelle SOPRORIZ (Structure d'Organisation et de PROMotion de la RIZiculture) et la rattacher au ministère de l'agriculture. Actuellement, elle participe simultanément à la production des semences, à la mise en œuvre sur le terrain des politiques, à la distribution du crédit agricole et collecte les informations le long de la filière.

Par ailleurs, la SOPRORIZ s'occupe de l'encadrement des PME agricoles qui relève des attributions de l'ANADER. Cette situation floue peut entraver les efforts mis en œuvre dans le cadre de la politique de libéralisation. Récemment le PNR

(Projet National Riz) a remplacé la SOPRORIZ avec à peu près les mêmes attributions que cette dernière.

4.3.4.3. Le comité interministériel de riz

Il a été créé en 1992 et s'est élargi le 30/03/95 au secteur privé de sorte que ce secteur est majoritaire au sein du comité (Hirsch,1996). Il doit définir les importations totales tout en tenant compte de la production locale. Ce qui n'est pas le cas eu égard aux derniers développements de la filière. En effet, les importations ont concurrencé la production de riz locale. Le comité a délivré les licences d'importation en juillet alors que 80 à 90 % de la production de paddy arrivent à peu près à la même période. Le marché étant inondé de riz, les importateurs ont beaucoup souffert à cause de la baisse de leur rentabilité.

4.3.4.4 Les centres de recherche

Les centres de recherche travaillant sur la mise en place de variété sélectionnées sont : l'ADRAO et l'IDESSA. Ces dernières années, les activités de l'IDESSA ont été négativement affectées par les problèmes financiers. Quant à l'ADRAO, elle prend de plus en plus de l'importance dans ce domaine. Cependant, seules quelques régions du pays profitent de ces recherches. Au Centre Ouest, Gagnoa bénéficie des recherches aussi bien agronomiques qu'économiques de l'ADRAO, contrairement à Vavoua.

CHAPITRE 5 : INCITATIONS ET PERFORMANCE ECONOMIQUE AVANT ET APRES DEVALUATION

Ce chapitre analysera les effets de la dévaluation et des mesures d'accompagnement sur les filières café, cacao et riz dans la région de Vavoua. Il s'agira de comparer la MAP avant dévaluation à la MAP après dévaluation. Ces MAP permettront de mettre en relation les politiques d'incitation, les performances financière et économique. Par ailleurs, le chapitre mettra l'accent sur les transferts induits par les politiques d'incitation.

5.1 POLITIQUES D'INCITATION AVANT DEVALUATION

5.1.1 Cacao

Avant la dévaluation, les opérateurs de la filière cacao n'étaient pas protégés. En tenant compte du prix du cacao, l'absence de protection des opérateurs ($CPN = 0.83$) s'expliquait par la surévaluation du franc CFA qui taxait implicitement les opérateurs de la filière, en absence du DUS (droit unique de sortie). Si l'on tient compte du prix des intrants échangeables en plus du prix du cacao, la protection ($CPE = 0.85$) était plus élevée. Ce résultat s'expliquait par la subvention nette des intrants échangeables ($J = -15244$ f CFA/ tonne) alors que le prix du cacao était taxé ($I = -53792$ f CFA/ tonne). Cette subvention nette résultait de la distribution des plants de cacao presque gratuitement aux paysans. Ce qui avait annulé les taxes sur le gasoil, les machettes et les véhicules.

Au niveau de la protection globale, cette protection ($CR = 0.96$) était encore plus grande à cause de la subvention des prix des facteurs domestiques ($K = -35714$ f CFA /tonne). Cette subvention portait essentiellement sur le coût de la main d'œuvre effectuant les recherches sur les variétés à haut rendement.

TABLEAU 5.1: MAP AVANT DEVALUATION FILIERE CACAO

	Recette (f cfa/tonne)	Intrants échangeables (f cfa/ tonne)	Facteurs domestiques (f cfa/tonne)	Bénéfice (f cfa/tonne)
Prix du Marché	A 258208	B 44155	C 145203	D 68849
Prix de Référence	E 312000	F 59399	G 180918	H 71683
Divergences	I -53792	J -15244	K -35714	L -2834
D = 68849,26 H = 71682,85 CBE= 0,77 CPN=0,83 CR= 0,96 ESP=-0,01				
CBF= 0,68 CRI= 0,72 L=-2833,59 CPE= 0,85 TSP=-0,01				

Source: calculs de l'auteur

5.1.2 Café

La surévaluation du F CFA, d'environ 20%, ne protégeait pas (CPN = 0.89) les opérateurs économiques de la filière café. En considérant uniquement le prix du café et des intrants échangeables, il ressortait que les opérateurs de la région ne sont pas protégés (CPE = 0.99). Aussi, la protection effective était plus forte que la protection nominale dans la mesure où les intrants échangeables étaient subventionnés (J= -29070 F CFA/tonne). En effet, les paysans de Vavoua utilisaient essentiellement de la polytrine pour lutter contre les insectes nuisibles au café. Ce produit était subventionné par la CIDT. En plus, les plants de café étaient distribués aux paysans presque gratuitement. Toutes ces subventions avaient neutralisé les taxes sur les autres intrants échangeables.

Les facteurs domestiques bénéficiaient d'une subvention nette ($K = -58352$ F CFA/tonne) du fait de la main d'œuvre utilisée pour la recherche de plant à haut rendement.

Monke et al. (op.cit.) déconseillent l'interprétation du coefficient de protection globale (CR) lorsque le profit social (H) ou le profit privé (D) est négatif¹⁴.

TABLEAU 5.2: MAP AVANT DEVALUATION FILIERE CAFE

	Recette (f cfa/tonne)	Intrants échangeables (f cfa/ tonne)	Facteurs domestiques (f cfa/tonne)	Bénéfice (f cfa/tonne)
Prix du Marché	A 244060	B 107313	C 149211	D -12464
Prix de Référence	E 274000	F 136385	G 207563	H -69947
Divergences	I -29940	J -29071	K -58352	L 57483
D = -12463,9 H = -69947,3 CBE= 1,26 CPN=0,89 CR= 0,18 ESP=0,24				
CBF= 1,09 CRI= 1,51 L=57483,48 CPE= 0,99 TSP=0,2				

Source: calculs de l'auteur

5.1.3 Riz pluvial

Le coefficient de protection nominale était de 1.93 indiquant une subvention du prix du riz ($I = 106000$ F CFA/tonne). L'ensemble des politiques, qui avaient induit cette protection, étaient : le quota à l'importation, la taxe spéciale sur le riz (5000 f CFA / tonne), les droits de douane (3.3 % du prix CAF) et la taxe statistique (2.5 % CAF). La protection effective (2.1) était plus élevée dans la mesure où les

¹⁴ L'indicateur de protection globale est en effet dénaturé lorsque H ou D est négatif. Dans le cas précis, le profit privé $D = -12464$ est supérieur à $H = -69947$. Donc, les opérateurs de la filière devaient être protégés alors que ce n'est pas le cas car CR est inférieur à 1. Mais, les autres indicateurs sont valables.

paysans n'utilisaient pas d'intrants chimiques (échangeables) et aussi parce que les autres opérateurs de la filière étaient très peu taxés car n'utilisant pas d'intrants échangeables en grande quantité. Ce qui se traduisait par une faible taxation des inputs échangeables ($J = 1707$ F CFA). Les taxes sur les facteurs de production domestiques étaient de $K = 6747$ F CFA / tonne.

TABLEAU 5.3: MAP AVANT DEVALUATION RIZ PLUVIAL

	Recette (f cfa/tonne)	Intrants échangeables (f cfa/ tonne)	Facteurs domestiques (f cfa/tonne)	Bénéfice (f cfa/tonne)
Prix du Marché	A 220000	B 21246	C 127116	D 71638
Prix de Référence	E 114000	F 19539	G 120369	H -25908
Divergences	I 106000	J 1707	K 6747	L 97546
D = 71638,31 H = -25908 CBE= 1,23 CPN=1,93 CR= -2,77 ESP=0,44				
CBF= 0,64 CRI= 1,27 L=97546,29 CPE= 2,1 TSP=0,86				

Source: calculs de l'auteur

5.1.4 Riz irrigué

Comme pour le riz pluvial, la protection nominale ($CPN = 1.93$) des opérateurs économiques émanait du quota à l'importation, de la taxe spéciale sur le riz (5000 f CFA / tonne), les droits de douane (3.3 % CAF) , les taxes (municipale (22 f CFA / tonne) et la taxe portuaire (110 f CFA /tonne)) et la taxe statistique (2.5 % CAF) .

Concernant la protection effective ($CPE = 3.05$), elle était en hausse indiquant une plus grande protection provenant surtout de la subvention des intrants échangeables, du fait de la CIDT. La subvention nette des intrants échangeables était de $J= -10781$ F CFA / tonne. Quant aux facteurs domestiques, ils avaient enregistré une subvention nette de $K = -20743$ F CFA / tonne du fait des coûts de main d'œuvre

occasionnés pour la mise en place des parcelles irriguées attribuées gratuitement aux paysans.

TABLEAU 5. 4: MAP AVANT DEVALUATION RIZ IRRIGUE

	Recette (f cfa/tonne)	Intrants échangeables (f cfa/ tonne)	Facteurs domestiques (f cfa/tonne)	Bénéfice (f cfa/tonne)
Prix du Marché	A 220000	B 46247	C 104594	D 69159
Prix de Référence	E 114000	F 57028	G 125154	H -68182
Divergences	I 106000	J -10781	K -20743	L 137525
D = 69159,29 H = -68181,7 CBE= 1,6 CPN=1,93 CR= -1,02 ESP=0,63				
CBF= 0,6 CRI= 2,2 L=137524,5 CPE= 3,05 TSP=1,21				

Source: calculs de l'auteur

5.2 PERFORMANCES ECONOMIQUES ET FINANCIERES AVANT DEVALUATION

Les indicateurs, concernant cette section, sont contenus dans les tableaux 5.1 à 5.4.

5.2.1 Cacao

Le profit financier de la filière était positif à cause du niveau relativement faible de la taxation représentant 1 % du revenu brut. Le profit financier était de 68794 f CFA / tonne. Le ratio coût bénéfice financier était de 0.68. Donc, la filière supportait 68 % des coûts domestiques tout en restant financièrement en équilibre.

Aussi, la suppression du DUS en 1993 avait permis de transmettre des prix intéressants aux opérateurs de la filière cacao. Ces prix intéressants avaient induit un coût en ressource intérieure (CRI=0.72) représentant 72 % le revenu économique.

5.2.2. Café

Malgré la protection globale des opérateurs de la filière café, le profit était négatif (-12463.9 f CFA / tonne). La baisse des cours sur le marché international en 1993 était la cause principale de ce déficit. En effet, cette baisse avait entraîné la fixation de faibles prix aux opérateurs de la filière de sorte que ceux-ci étaient incapables de faire face aux coûts domestiques. Le ratio coût - bénéfice financier montrait que la filière était incapable de faire face aux coûts domestiques (CBF= 1.09). Les politiques d'incitation n'ont pas réussi à éviter le déficit de la filière. Elles avaient induit un coût économique (CRI=1.51) de l'ordre de 151 % le revenu économique.

5.2.3. Riz pluvial

La filière riz pluvial était financièrement rentable à hauteur de 71638.31 f CFA / tonne essentiellement en raison de la protection dont bénéficient les opérateurs économiques. Cette protection avait permis d'alléger les coûts de production. En effet, le ratio coût bénéfice financier (CBF = 0.64) exprimait la capacité de la filière à supporter les coûts domestiques tout en restant financièrement équilibrée. Si les politiques d'incitation avaient contribué à protéger les opérateurs de la filière, elles étaient économiquement coûteuses. Les coûts domestiques représentaient 127 % le revenu social (CRI = 1.27). Le coût en ressource intérieure était élevé à cause d'un rendement faible (1.1 tonne) et de la surévaluation qui favorisait les importations au détriment de la production locale.

5.2.4. Riz irrigué

La filière riz irrigué avait une rentabilité financière égale à 69159.29 f CFA / tonne. La forte protection de la filière expliquait la rentabilité financière positive car

la filière avait une capacité à financer les coûts domestiques qui représentaient 60 % du revenu financier. Aussi, La forte protection avait conduit à un coût économique (CRI = 2.2) supérieur au revenu social .

En outre, la surévaluation avait favorisé l'importation de riz qui bénéficiait d'une subvention implicite. Cette importation concurrençait la production locale. En plus de cela, il y avait le fait que les rendements sont bas à Vavoua (3 tonnes contre 4, au niveau national). Tout cela était à l'origine du CRI élevé.

5.3 LES TRANSFERTS AVANT DÉVALUATION

Cette section utilise également les tableaux 5.1 à 5.4.

5.3.1 Cacao

Un transfert (L) de l'ordre de 2833.59 F CFA / tonne avait été effectué vers le reste de l'économie malgré le faible niveau des cours en 1993. La filière cacao contribuait donc à financer le reste de l'économie. Aussi, malgré la taxe implicite que constituait la surévaluation, la résultante de l'ensemble des politiques sur la filière était une taxation relativement faible de l'ordre de 1 % du revenu brut.

Cette faible taxation émanait des efforts consentis par la CAISTAB pour garantir un prix intéressant aux exportateurs. Ce qui s'était traduit par une subvention de 4582 f CFA/ tonne (Voir calcul des prix paritaires en annexe).

5.3.2 Café

La filière café était l'objet d'une mauvaise performance aussi bien économique que financière, avant dévaluation. Par ailleurs, les opérateurs de la filière étaient taxés par la surévaluation et les cours qui étaient à un bas niveau en 1993. Pour maintenir une incitation plus grande, la CAISTAB avait fixé un prix CAF garanti supérieur au prix CAF à l'exportation. Pour garantir ce prix CAF, la CAISTAB avait versé une

subvention de l'ordre de 22116 F CFA / tonne aux exportateurs (voir annexe calcul prix paritaire). Le faible niveau des cours associé à la dévaluation expliquait le transfert (L) du reste de l'économie vers la filière de 516.5 F CFA / tonne. En outre, l'ensemble des politiques appliquées au secteur s'était donc traduite par une subvention représentant 24 % du revenu brut.

5.3.3 Riz pluvial

Pour que le prix du riz soit le même sur toute l'étendue du territoire, une subvention était versée aux commerçants importateurs de riz (péréquation transport). Cette péréquation avait engendré un coût économique (CRI = 1.27) élevé et nécessitait donc un transfert en faveur du secteur riz pluvial. Ce transfert ainsi que les autres transferts (taxe sur le véhicule, le gazoil etc) s'élevaient à L = 87546.29 f CFA / tonne. L'ensemble des politiques économiques en faveur du secteur se traduit par une subvention de l'ordre de 44 % du revenu brut financier.

5.3.4 Riz irrigué

Les transferts au profit du riz irrigué étaient les plus importants relativement aux autres filières étudiées. L'explication se trouvait dans la construction de barrage et surtout les intrants subventionnés dont bénéficiait ce type de riziculture. Ce qui avait occasionné des subventions (L) de l'ordre de 137524.5 F CFA / tonne. Les politiques en faveur de la riziculture irriguée avaient surtout consisté à construire systématiquement des barrages et à allouer gratuitement les parcelles irriguées ainsi que les intrants chimiques. Cela s'était traduit par une subvention de l'ordre de 63 % du revenu financier brut. Le résultat était une mauvaise performance économique (CRI = 2.2) même si le profit financier est positif.

5.4 Conclusion partielle

Avant la dévaluation, les filières café et cacao n'étaient pas protégées contrairement aux filières rizicoles. Les politiques appliquées aux filières étaient différentes. Pour les filières café et cacao, c'était surtout la surévaluation qui expliquait la non protection des opérateurs.

Pour la riziculture pluviale, c'est surtout l'effet net des politiques des quotas à l'importation et les taxes à l'importation qui expliquent la protection des opérateurs de la filière. Pour le riz irrigué en plus des politiques susmentionnées, c'est la politique de subvention des barrages qui explique la forte protection. Par ordre décroissant de protection, on a : riz irrigué, riz pluvial, café et cacao. La riziculture, selon les résultats consignés dans les différents tableaux, N° 5.1 à 5.4 ci-dessus, bénéficie de transferts plus importants que les cultures pérennes. Cela décrit la politique agricole ivoirienne qui consistait à taxer le café et le cacao pour financer le reste de l'économie et notamment la riziculture surtout irriguée. En 1993, les filières café et cacao étaient plus protégées qu'habituellement car les cours mondiaux étaient à la baisse et les décideurs avaient à cœur d'éviter un déficit des deux filières, ils garantissaient un prix CAF. Ce qui a entraîné une dette élevée pour la CAISTAB. La baisse des cours du café étant plus prononcée que pour le cacao, les opérateurs de la première filière citée sont plus protégés que ceux de la seconde. Les cultures ayant bénéficié de fortes subventions sont financièrement plus rentables. Cependant, force est de constater que malgré une subvention, le café est moins rentable que le cacao dans la mesure où le café a subi une baisse importante de ces cours.

En prenant le rapport coût bénéfice financier comme indicateur de la rentabilité financière, le classement par ordre décroissant de la rentabilité des filières est le suivant : riz irrigué, riz pluvial, cacao et café. Les filières riz irrigué et pluvial sont financièrement plus rentables que les filières café et cacao dans la

mesure où les deux dernières filières ont connu une baisse importante de leurs cours, cette baisse étant plus prononcée pour le café.

Le taux de subvention élevée pour soutenir les filières a entraîné un coût économique (CRI) élevé pour la nation. Le classement, effectué à partir de la valeur du CRI, donne par ordre décroissant de compétitivité : cacao, riz pluvial, café et riz irrigué permet de vérifier que les filières qui ont reçu le plus de subvention sont les moins compétitives.

En résumé, l'on retiendra que la correction de la surévaluation et de la baisse des prix des matières premières a nécessité la mise en place de dispositions de la part des décideurs. Ces dispositions avaient pour objectifs la réduction du déficit des filières café et cacao et le renforcement des recettes publiques par une lourde taxation du riz importé. L'effet net de cet ensemble de politiques est une protection des opérateurs économiques des filières rizicoles. Quant aux filières café et cacao, la protection des opérateurs économiques est en hausse par rapport à la protection nominale habituelle qui oscille autour de 0.5 (Daviron, op.cit). Une subvention a été accordée à ces filières pour maintenir cette protection. Ce qui a induit un profit financier positif pour l'ensemble des filières sauf pour le café où le déficit a été réduit par celle - ci. Cette subvention a induit un coût économique élevé.

5.5 POLITIQUE D'INCITATION APRES DEVALUATION

5.5.1 Cacao

Les opérateurs de la filière cacao ne sont pas protégés à cause du DUS (160000 F CFA/ tonne) et de la taxe parafiscale (différence entre le prix CAF garanti inférieur et le prix CAF à l'exportation) qui représente 93070 F CFA/ tonne (voir tableau N°A6, en annexe) . Toutes ces taxes ont réduit la protection nominale (CPN = 0.59). Concernant la protection effective, les opérateurs sont toujours moins protégés (CPE

= 0.55). Mais cette protection est à la baisse par rapport à la protection nominale. Les raisons de cette baisse résident dans la taxation des intrants échangeables (pesticides, véhicules et gasoil). Cette taxe (J) représente 12.58 F CFA / tonne. Globalement, les opérateurs sont taxés car le prix du cacao est fortement taxé $I = -289164$ F CFA / tonne et les intrants échangeables sont aussi taxés alors que la subvention sur les facteurs domestiques ($K = -5861$ F CFA / tonne) est relativement négligeable.

TABLEAU 5.5: MAP APRES DEVALUATION FILIERE CACAO

	Recette (f cfa/tonne)	Intrants échangeables (f cfa/ tonne)	Facteurs domestiques (f cfa/tonne)	Bénéfice (f cfa/tonne)
Prix du Marché	A 415836	B 58222,11	C 168132	D 189482
Prix de Référence	E 705000	F 58209,53	G 173992	H 472798
Divergences	I -289164	J 12,58	K -5861	L -283316
D = 189482,2 H = 472798,1 CBE= 0,33 CPN=0,59 CR= 0,4 ESP=-0,68				
CBF= 0,47 CRI= 0,27 L=-283316 CPE= 0,55 TSP=-0,4				

Source: calculs de l'auteur

5.5.2.Café

Les opérateurs économiques de la filière sont taxés en raison du DUS (110000 f CFA / tonne) et de la taxe parafiscale qui est de 289818 F CFA / tonne (tableau N° A5, en annexe). Ces taxes expliquent que la protection nominale n'est que de 0.65. Concernant la protection effective (CPE), elle est de 0.61 . En effet, les opérateurs de la filière ne sont pas effectivement protégés parce que la taxe (I) sur le prix du café est de 465488 F CFA / tonne. Tandis que la subvention nette sur les intrants (J) n'est

que de 10902 F CFA / tonne. Cette subvention nette provient de la distribution presque gratuite des plants de café qui a neutralisé l'effet des taxes sur les intrants échangeables (machette , lime, gasoil, véhicule et décortiqueuse).

Globalement, les opérateurs sont taxés. Cela se traduit par une protection globale de 0.41. L'origine de la taxation globale est la taxe sur le prix du café (I) et sur les facteurs domestiques (K = 42807 F CFA / tonne) alors que la subvention sur les intrants échangeables est faible.

TABLEAU 5.6: MAP APRES DEVALUATION FILIERE CAFE

	Recette (f cfa/tonne)	Intrants échangeables (f cfa/ tonne)	Facteurs domestiques (f cfa/tonne)	Bénéfice (f cfa/tonne)
Prix du Marché	A 856512	B 153933	C 354226	D 348353
Prix de Référence	E 1322000	F 164835	G 311419	H 845746
Divergences	I -465488	J -10902	K 42807	L -497393
D = 348352,8 H = 845745,9 CBE= 0,36 CPN=0,65 CR= 0,41 ESP=-0,58				
CBF= 0,5 CRI= 0,27 L=-497393 CPE= 0,61 TSP=-0,38				

Source: calculs de l'auteur

5.5.3. Riz pluvial

Les opérateurs de la filière ne sont ni taxés ni subventionnés, en considérant le produit uniquement. En effet, le quota à l'importation et les droits de douane (5.1 % du prix CAF) sont neutralisés par la surévaluation de 5% de sorte que la protection nominale (CPN) est de 1. En outre, la protection effective est de 0.97 notamment à cause des taxes sur les biens échangeables (gasoil, essence et véhicule). Cette taxe est de J = 7705 F CFA/ tonne.

Globalement, la filière est légèrement taxée (CR= 0.91). Cette taxe est le fait de la taxe sur les facteurs domestiques (K = 2801 F CFA / tonne) en plus de la taxe sur le prix des intrants échangeables.

TABLEAU 5.7: MAP APRES DEVALUATION RIZ PLUVIAL

	Recette (f cfa/tonne)	Intrants échangeables (f cfa/ tonne)	Facteurs domestiques (f cfa/tonne)	Bénéfice (f cfa/tonne)
Prix du Marché	A 300000	B 33181	C 159251	D 107568
Prix de Référence	E 300000	F 25476	G 156450	H 118074
Divergences	I 0	J 7705	K 2801	L -10506
D = 107568,3 H = 118074,5 CBE= 0,6 CPN=1 CR= 0,91 ESP=-0,04				
CBF= 0,6 CRI= 0,57 L=-10506,2 CPE= 0,97 TSP=-0,04				

Source: calculs de l'auteur

5.5.4. Riz irrigué

La protection nominale (1) des opérateurs de la filière riz irrigué s'explique en grande partie par le quota à l'importation et les droits de douane de l'ordre de 5.1 % du prix CAF qui sont atténués par la surévaluation de 5 %. En tenant compte des intrants échangeables, les opérateurs sont plus protégés en raison de la subvention (J = -76524 F CFA / tonne) liée aux engrais et des équipements du barrage fournis gratuitement.

Cette plus grande protection montre l'attention des décideurs à la riziculture irriguée contrairement à la riziculture pluviale. Les facteurs domestiques bénéficient d'une subvention nette eu égard au coût de la main d'œuvre qui a construit le barrage gratuitement pour les paysans. Cette subvention représente K = -111603 F CFA / tonne.

TABLEAU 5.8: MAP APRES DEVALUATION RIZ IRRIGUE

	Recette (f cfa/tonne)	Intrants échangeables (f cfa/ tonne)	Facteurs domestiques (f cfa/tonne)	Bénéfice (f cfa/tonne)
Prix du Marché	A 300000	B 70178	C 117479	D 112343
Prix de Référence	E 300000	F 146702	G 229082	H -75784
Divergences	I 0	J -76524	K -111603	L 188127
D = 112342,7 H = -75784 CBE= 1,25 CPN=1 CR= 0,91 ESP=0,63				
CBF= 0,51 CRI= 1,49 L= 188126,7 CPE= 1,5 TSP=0,63				
Source: calculs de l'auteur				

5.6 PERFORMANCE ECONOMIQUE ET FINANCIERE POST DEVALUATION

Les tableaux 5.5 à 5.8 sont à consulter pour les indicateurs de cette section.

5.6.1 Cacao

Malgré la taxation de la filière cacao, les prix intéressants sont transmis aux opérateurs de la filière. Cela s'est traduit par un profit financier de 189482 F CFA / tonne et un coût en ressource économique de 0.27. Ces prix intéressants sont principalement le fait de la dévaluation qui a supprimé la taxation implicite qui pesait sur les biens échangeables. Cette suppression s'est traduite dans les faits par la redistribution des profits de la dévaluation en faveur du monde rural. En effet, la filière peut aisément faire face aux coûts domestiques . Ces coûts ne représentant que 47 % des recettes brutes, cela permet à la filière de faire face à son autofinancement.

5.6.2 Café

Les opérateurs économiques de la filière café sont taxés, mais les opérateurs économiques perçoivent des prix intéressants. Ce qui donne pour résultat un profit

financier de 348352.8 F CFA / tonne, de sorte que les coûts domestiques ne représentent que 50 % du revenu brut. Aussi, la suppression de la surévaluation par la dévaluation a permis d'éliminer la taxe implicite qui pesait sur les opérateurs de la filière. Ces deux facteurs (prix intéressant et dévaluation) ont permis de réduire le coût économique de production du café qui s'établit à 0.27.

5.6.3 Riz pluvial

La protection des opérateurs de la filière est à l'origine du profit financier positif. Ce profit est de 107568.3 f CFA / tonne. La protection a réduit les coûts domestiques de sorte qu'ils ne représentent que 60 % du revenu brut. La dévaluation a permis de réduire les coûts totaux qui supportaient une taxe implicite du fait de la surévaluation. Ce qui se traduit par un coût en ressource intérieur de 0.57.

5.6.4 Riz irrigué

Le riz irrigué est la filière la plus protégée relativement aux trois autres filières. Ce qui lui permet d'être financièrement rentable à hauteur de 112342.7 F CFA / tonne.

Cette rentabilité positive cache le coût économique de la protection. En effet, la protection des opérateurs de la filière a un coût domestique économique qui représente 149 % le revenu économique (CRI=1.49).

Ce résultat montre bien que le choix systématique des barrages comme solution à un plus grand rendement coûte cher à la région.

5.7 LES TRANSFERTS POST DÉVALUATION

Cette section utilise les indicateurs des tableaux 5.5 à 5.8

5.7.1 cacao

La filière cacao après dévaluation est financièrement et économiquement rentable. La filière a repris la place qui est la sienne au sein de l'économie ivoirienne à savoir le financement du reste de l'économie. Pour cela, un transfert de l'ordre de 283316 F CFA / tonne a été effectué de la filière vers les autres secteurs de l'activité économique. La traduction de l'ensemble des politiques macroéconomiques vis à vis de la filière est une taxe de 68 % du revenu financier brut.

5.7.2 café

Le café joue avec le cacao le rôle de financement des activités économiques. Pour cela, la rentabilité retrouvée de la filière café a profité aux autres secteurs par les transferts vers ceux-ci. Ces transferts (L) se chiffrent à 497393 F CFA / tonne. Ils proviennent essentiellement de la taxation sur le prix du café et alimentent essentiellement les caisses de l'Etat même si les autres secteurs en profitent notamment le secteur financier. L'ensemble des politiques économiques appliquées dans la filière se traduisent par une taxation de 58 % du revenu financier brut.

5.7.3. Riz pluvial

La riziculture pluviale est légèrement taxée. Et cette taxe est évaluée à 10506 F CFA / tonne. Elle provient essentiellement de la taxe sur les intrants échangeables et sur les facteurs domestiques. L'ensemble des politiques économiques appliquées dans la filière exprime une faible taxation de 4 % du revenu financier brut.

5.7.4. Riz irrigué

La filière riz irrigué est la plus protégée des quatre filières, ce qui est exprimé par un transfert plus important vers la filière de l'ordre de 188126.7 F CFA / tonne. En plus de la subvention implicite provenant de la taxation du riz importé, la plus grande part de la subvention vient de celle sur les facteurs domestiques notamment la parcelle irriguée qui est fournie gratuitement.

Ce qui se traduit par une subvention de près de 63 % du revenu brut.

5.8. COMPARAISON DE L'INCITATION, DE L'AVANTAGE COMPARATIF ET DES TRANSFERTS AVANT ET APRÈS DÉVALUATION

Pour cette comparaison, les valeurs relatives seront utilisées parce que les deux périodes comparées sont différentes du point de vue de l'inflation. Il serait aberrant de comparer les valeurs nominales.

5.8.1 Cacao

En ce qui concerne la protection, l'introduction du DUS en 1994 (160000 CFA/ tonne) et la fixation d'un prix CAF garanti aux exportateurs en dessous du prix CAF à l'exportation sont autant d'éléments qui justifient la baisse de la protection post dévaluation . Les opérateurs de la filière sont de ce fait, moins protégés après dévaluation qu'avant dévaluation. La protection des opérateurs de la filière cacao est à l'origine du profit positif avant dévaluation. Pour le profit positif, trois raisons essentielles expliquent cela : l'augmentation des prix aux producteurs de l'ordre de 58 % et du CAF garanti de 118 % (entre 93 et 95) et la suppression de la taxe que constitue la surévaluation.

En prenant le ratio coût bénéfice financier comme indicateur, nous constatons que le profit financier avant dévaluation est inférieur au profit financier après dévaluation. Les raisons de cette différence sont expliquées plus haut notamment par le relèvement consistant des prix aux opérateurs. Par ailleurs, le CRI après dévaluation est plus faible que le CRI avant dévaluation. L'élément le plus important qui justifie cette baisse est la suppression de la surévaluation qui était une taxe implicite pour les exportations. Par ailleurs, la forte augmentation du prix du cacao tout le long de la filière associée à une faible augmentation du coût journalier de la main d'oeuvre explique aussi la baisse du CRI. Le cacao après la dévaluation est en train de jouer son rôle traditionnel dans l'économie ivoirienne c'est à dire fournir des devises à l'économie toute entière. Les transferts sont effectués de la filière vers le reste de l'économie. Malgré cela la filière garde sa performance financière et économique du fait des prix intéressants sur le marché mondial.

En prenant le TSP comme indicateur, la taxe de la filière est passée de 1 % à 68 % du revenu social indiquant que les transferts, au profit des autres secteurs de l'économie, sont à la hausse .

5.8.2. Café

Par rapport à la protection, les paysans sont moins protégés après la dévaluation à cause de l'introduction du DUS à hauteur de 110000 CFA / tonne et de la fixation d'une taxe d'un CAF garanti en dessous du CAF à l'exportation. Malgré cela les opérateurs de la filière ont réalisé un bénéfice supérieur à la période avant dévaluation. En effet, la hausse des cours des matières premières de 140 % conjuguée à la dévaluation a entraîné la hausse des prix aux producteurs de 341 % et de la hausse du prix CAF garanti de 251%. C'est ce qui explique la supériorité

du profit post dévaluation. Pour le CRI, sa valeur est réduite suite à la dévaluation dans la mesure où la taxe que constituait la surévaluation a été supprimée après la dévaluation. Aussi, la hausse du prix du café alors que les prix des facteurs intérieurs (daba, main d'œuvre) ont augmenté de façon modérée a occasionné la baisse du CRI. Avec la dévaluation, la filière café étant rentable, les décideurs ont appliqué des politiques économiques qui se sont traduites par une taxation élevée de 38 % du revenu social contre une subvention de 20 % de ce même revenu. Cependant, les prix élevés sur le marché international ont permis à la filière d'être efficace économiquement.

5.8.3 Riz pluvial

Les politiques menées dans ce secteur sont plus libérales avec notamment la suppression de la caisse. La réduction de la protection est donc le fait de l'apprentissage du libéralisme pour les opérateurs de la filière de sorte que les prix ne sont pas correctement transmis le long de la filière. Par ailleurs, les commerçants grossistes détiennent un stock important parce que les petits commerçants peuvent acheter directement le riz au port, tout cela joue sur les prix à la baisse. Ce qui réduit les incitations des opérateurs, ils doivent diminuer leurs coûts et comme ils étaient habitués à la subvention du transport qui n'existe plus (péréquation transport), ils leur faut s'ajuster et c'est là le problème. Malgré cette baisse des incitations, les paysans ont un profit positif. L'explication se trouve dans la suppression de la péréquation transport du riz importé qui taxait la production locale, la dévaluation qui augmente le prix relatif du riz local et la hausse des cours post dévaluation de 72 %. Toutes ces hausses ont induit un CRI post dévaluation faible en raison d'une hausse modérée des coûts de la main d'œuvre de l'ordre de 30 %.

Avec la dévaluation, les subventions sont à la baisse passant de 86 % du revenu social à une taxe de 4% de ce même revenu.

5.8.4 Riz irrigué

Les mesures post dévaluation notamment la dissolution de la caisse de péréquation, la déréglementation, le maintien du quota à l'importation ont eu pour effet net la réduction de la protection des opérateurs . L'adaptation des opérateurs économiques, aux nouvelles mesures, explique le mieux cette baisse. Malgré cette baisse les opérateurs de la filière sont protégés et cette protection est à l'origine du profit positif. L'augmentation des cours (gelée au Brésil) et la dévaluation conduit à une baisse du CRI synonyme de compétitivité. Même si la filière riz irrigué post dévaluation n'est pas compétitive, elle l'est plus par rapport à la situation avant dévaluation. Le riz irrigué, comme avant dévaluation, bénéficie de plus de subvention et sa performance économique n'est pas satisfaisante surtout à cause des coûts économiques de cette subvention. Cependant, sa rentabilité financière l'est à cause de cette même subvention. Quant aux transferts, ils sont à la baisse passant de 121 % à 63 % du revenu social.

5.8.5. Conclusion partielle

Avant la dévaluation, les opérateurs économiques des différentes filières étaient plus protégés. Par ailleurs, ces opérateurs étaient financièrement et économiquement moins rentables (sauf la filière cacao). Avec la dévaluation, on assiste à une situation contraire où ces opérateurs sont moins protégés, économiquement et financièrement, plus rentables. Par rapport aux incitations, l'introduction du DUS et la taxe parafiscale ont contribué à réduire la protection dans les filières café et cacao, tandis que la suppression de la péréquation transport

et l'augmentation des coûts de transport suite à la dévaluation sont responsables de la réduction de la protection post dévaluation des filières rizicoles. Les incitations avant dévaluation ont conduit à un profit financier médiocre et une inefficacité économique dans l'ensemble des filières par rapport à la situation post dévaluation. Ces performances, avant dévaluation, s'expliquent par la surévaluation et la baisse des cours des produits concernés. Tandis qu'après la dévaluation, l'augmentation des cours des matières premières et la suppression de la surévaluation sont des éléments explicatifs des performances post dévaluation.

En prenant le ratio coût bénéfice financier comme indicateur de profit, on se rend compte que la dévaluation a changé l'ordre de rentabilité. Par ordre décroissant de profit on avait avant la dévaluation : riz irrigué ,riz pluvial et cacao et café . Après la dévaluation, cet ordre est : cacao, café, riz irrigué et riz pluvial. La dévaluation conjuguée à la hausse des cours mondiaux a bouleversé cet ordre car les opérateurs, bien que moins protégés, bénéficient de prix plus intéressants que la période avant la dévaluation. Par rapport à l'efficacité économique (CRI et CBE), le classement, avant la dévaluation, par ordre de compétitivité décroissant est le suivant : cacao , café, riz pluvial et riz irrigué. Après la dévaluation, l'ordre n'a pas changé. Avant dévaluation, le bas niveau des cours conjugué à la surévaluation a occasionné un CRI élevé. Ce qui a réduit le prix relatif des échangeables. Les subventions ont afflué pour maintenir les filières malgré le fait qu'elles ne soient pas compétitives. Après la dévaluation au contraire, la taxe que constitue la surévaluation a été supprimée et les cours sont à la hausse relativement à la situation avant la dévaluation. L'effet net de l'ensemble des politiques post dévaluation donne un CRI faible. En plus, les politiques macro-économiques, dont le relèvement du taux directeur de la BCEAO, le blocage des prix intérieurs ont aussi contribué à freiner l'inflation et donc à accroître la compétitivité.

La compétitivité des filières suite à la dévaluation a contribué à la réduction des subventions dans le secteur riz et une taxation des cultures pérennes. Avant la dévaluation, les filières ont été subventionnées pour permettre une réduction des pertes. La période post dévaluation est marquée par le retour de la taxation des filières café et cacao. Ces filières ont recommencé à jouer leur rôle de financement de l'économie ivoirienne. Ces résultats sont confirmés par les TSP.

CHAPITRE 6 : IMPACT ISOLE DE QUELQUES VARIABLES ECONOMIQUES SUR L'EFFICACITE ECONOMIQUE DES FILIERES

Ce chapitre analyse, pour la région de Vavoua, l'impact isolé de la dévaluation et de l'augmentation des cours des matières premières sur l'efficacité économique. Il s'agira de mesurer l'impact sur le CRI de ces différentes variables. Ensuite, la détermination du poids de la dévaluation dans l'efficacité économique relativement à l'augmentation des cours des matières premières sera étudiée. Cette étude est nécessaire car elle permet de dire si l'efficacité actuelle des filières doit être ou non attribuée à la seule dévaluation. Aussi, elle essaiera d'analyser l'impact des mesures d'accompagnement sur l'efficacité économique en utilisant le même indicateur et la même région.

6.1. IMPACT ISOLÉ, SUR L'EFFICACITÉ, DE LA DÉVALUATION ET DE L'AUGMENTATION DES COURS DES MATIÈRES PREMIÈRES

6.1.1. Méthode d'analyse

Deux MAP ont été construites : une MAP avec dévaluation et une MAP avec augmentation des cours. Les MAP ont été élaborées pour comparer l'impact isolé de la dévaluation et celui de l'augmentation des cours des matières premières afin de déterminer lequel des deux chocs, a eu l'impact le plus grand. Cet exercice est effectué pour savoir si l'efficacité actuelle des différentes filières est le fait de la dévaluation.

Pour cela, nous avons calculé l'augmentation des cours des différents produits agricoles entre 1993 et 1995. Et nous avons obtenu 146%, 25% et 70% pour

respectivement le café, le cacao et le riz. Avec ces différents taux, une simulation a été réalisée à partir de la MAP 1993 (MAP avec augmentation des cours mondiaux) et comparée à une simulation de la récente dévaluation de 50 % par rapport au franc français toujours à partir de 1993 (MAP avec dévaluation).

La MAP avec dévaluation est différente de la MAP après dévaluation dans la mesure où la première MAP citée est une simulation de la dévaluation à partir des données de 1993. Tandis que la dernière est construite à partir des données de 1995.

La construction de la MAP avec augmentation des cours et de la MAP avec dévaluation pose problème à deux niveaux :

- l'évolution des prix (taux de change réel, taux d'inflation de l'économie, les taux d'inflation des biens échangeables et des biens non échangeables) suite à une dévaluation de 50 % et sans mesure d'accompagnement ;
- la fixation des prix au niveau des différents agents de la filière (l'hypothèse de répartition des prix le long de la filière).

Concernant le premier problème (MAP avec dévaluation), l'hypothèse du doublement des prix des échangeables est retenue. Et cette hypothèse a permis de calculer le taux d'inflation des non échangeables qui s'établissait à 55% par rapport à 1993. En effet, en faisant l'hypothèse que les prix des composantes échangeables des non échangeables va doubler et en utilisant l'indice des prix à la consommation, le taux d'inflation des non échangeables s'établit à 55% et celui de l'ensemble de l'économie¹⁵ à 68 %. Toujours par rapport à cette hypothèse, nous avons calculé le nouveau taux de change réel qui est de 0.78, si 1993 est pris comme base. Tandis que ce taux est de 0.91 si 1985 est pris comme base.

TABLEAU N°6.1 : EVOLUTION DES SUITE A UNE DEVALUATION DE 100 %, SANS MESURE D'ACCOMPAGNEMENT

	BASE 100 = 1985	BASE 100 = 1993
PNE	227	155
PE	249,4	200
TCR	0,91	0,78

Source: calculs de l'auteur à partir des données de l'INS

Par rapport au second problème (l'hypothèse de la répartition des prix le long de la filière), il faut distinguer la fixation des prix dans les filières pérennes de celle pratiquée dans les filières rizicoles. En 1993, la CAISTAB fixait les prix le long des filières café et cacao alors que la fixation des prix le long de la filière rizicole était libéralisée pour la filière informelle (traditionnelle). En tenant compte de ces éléments, l'hypothèse, de la répartition des prix le long des filières, a été formulée en analysant le comportement passé de la CAISTAB pour les filières café et cacao. Pour cela deux périodes ont été considérées : 1981 à 1983 où les cours sont relativement bas et 1984 à 1986 où ils sont en hausse. Les tableaux N°4.9 et 4.10, chapitre 4, indiquent la répartition en moyenne d'une hausse de 100 % du CAF à l'exportation le long de la filière, en s'inspirant des deux périodes susmentionnées.

Pour le calcul du prix parité exportation, ces hypothèses ont été retenues pour la MAP avec augmentation des cours. Et les coûts (commercialisation, transformation) de 1993 ont été maintenus pour calculer le prix paritaire de cette option. Par rapport à la MAP avec dévaluation, c'est seulement l'hypothèse sur la

¹⁵ L'inflation de l'ensemble de l'économie est obtenue par une pondération de PNE et PE

fixation du prix CAF garanti qui est retenue. Pour les coûts de production, de commercialisation et de transformation, le taux d'inflation a été appliqué sur ceux ci pour obtenir les coûts simulés de MAP avec dévaluation.

Concernant la filière riz, les prix restent inchangés le long de celle ci. Cette hypothèse repose sur le fait que le prix CAF a varié quelque fois de l'ordre de 60 % entre 1984 et 1987. Cependant, les prix dans cette filière ont très peu changé.

Par contre, l'hypothèse formulée, dans le cas de la dévaluation, est que les agents économiques vont se couvrir de l'inflation en fixant des prix majorés du taux d'inflation (68%). Les prix vont donc augmenter de 68% le long de la filière (MAP avec dévaluation). Les coûts des biens échangeables et ceux des non échangeables vont augmenter respectivement de 100 % et 55 %, voir tableau N° 6.1.

En effet, l'Etat n'intervenant pas dans la filière traditionnelle, seuls les opérateurs économiques décident du prix de vente du riz. En supposant qu'ils sont rationnels, ils vont donc se couvrir de l'inflation.

Dans la littérature, les auteurs qui ont effectué des simulations n'ont pas indiqué la fixation des prix le long de la filière. C'est le cas de Houdékon (op.cit) et Pearson et al. (op.cit).

6.1.2. Cacao

La protection des opérateurs économiques est moins élevée dans le cas de l'augmentation des cours que dans le cas de la dévaluation. La différence de protection provient du fait que la dévaluation a supprimé la taxation implicite (environ 20%, du fait de la surévaluation) qui pesait sur la filière avant dévaluation. Aussi, l'hypothèse de la répartition des prix le long de la filière cacao tient compte implicitement du taux d'inflation. Cette hypothèse favorise donc la protection des

opérateurs économiques contrairement à l'alternative de l'augmentation des cours de 25 %.

Les politiques d'incitation ont contribué à une réduction plus grande du CRI avec augmentation des cours que le CRI avec dévaluation. Ce résultat indique que l'augmentation des cours a plus contribué que la dévaluation à l'efficacité de la filière cacao.

En effet, la dévaluation, bien que supprimant la surévaluation de départ et occasionnant le doublement du prix FOB en monnaie locale, a entraîné une forte inflation de l'ordre de 68 %. Cependant, l'augmentation des cours des matières premières se fait avec les coûts pratiquement constants. C'est ce qui explique l'augmentation des cours (CRI = 0.53) améliore l'efficacité économique par rapport à la dévaluation (CRI = 0.93).

TABLEAU 6.2: MAP AVEC DEVALUATION FILIERE CACAO

	Recette (f cfa/tonne)	Intrants échangeables (f cfa/ tonne)	Facteurs domestiques (f cfa/tonne)	Bénéfice (f cfa/tonne)			
Prix du Marché	A 422000	B 159430	C 239984	D 22586			
Prix de Référence	E 467000	F 142018	G 303255	H 21727			
Divergences	I -45000	J 17412	K -63271	L 858			
CBF= 0,91	CRI= 0,93	CBE= 0,95	CPN=0,9	CPE= 0,81	CR= 1,04	TSP=0,002	ESP=0,002

Source: calculs de l'auteur

TABLEAU 6.3: MAP CACAO AVEC AUGMENTATION DES COURS DE 25 %

	Recette (f cfa/tonne)	Intrants échangeables (f cfa/ tonne)	Facteurs domestiques (f cfa/tonne)	Bénéfice (f cfa/tonne)
Prix du Marché	A 306000	B 44118	C 154122	D 107760
Prix de Référence	E 401000	F 53518	G 183266	H 164218
Divergences	I -95000	J -9400	K -29144	L -56456
CBF= 0,59 CRI= 0,53 CBE= 0,59 CPN=0,76 CPE= 0,75 CR= 0,66 TSP=-0,14 ESP=-0,18				
Source: calculs de l'auteur				

6.1.3.Café

Les opérateurs économiques sont globalement plus protégés avec la dévaluation qu'avec l'augmentation des cours de 140 %. Il faut indiquer que l'hypothèse de répartition des prix le long de la filière se fonde sur le fait que la CAISTAB prend l'inflation en compte, suite à la dévaluation. Alors que dans le cas de l'augmentation des cours, l'augmentation du DUS est plus importante que celle prix fixés aux différents opérateurs de la filière (Tableau N° 4.8). C'est ce qui explique que la dévaluation protège plus que l'augmentation des cours.

Malgré la taxation de la filière avec l'augmentation des cours de 140 %, cette option est viable du point de vue économique car les coûts n'ont pratiquement pas changé. A l'opposé, la dévaluation a occasionné une augmentation des coûts d'environ 68 %, du fait de la dévaluation.

Ainsi, le CRI avec augmentation des cours de 140% est inférieur au CRI avec dévaluation impliquant que l'augmentation des cours a le plus joué dans l'efficacité actuelle du secteur café.

TABLEAU 6.4: MAP AVEC DEVALUATION FILIERE CAFE

	Recette (f cfa/tonne)	Intrants échangeables (f cfa/ tonne)	Facteurs domestiques (f cfa/tonne)	Bénéfice (f cfa/tonne)
Prix du Marché	A 303000	B 201753	C 274514	D -173267
Prix de Référence	E 409000	F 130546	G 387513	H -109059
Divergences	I -106000	J 71207	K -112999	L -64208
CBF= 2,71 CRI= 1,39 CBE= 1,27 CPN=0,74 CPE= 0,36 CR= 1,59 TSP=-0,16 ESP=-0,21				

Source: calculs de l'auteur

TABLEAU 6.5: MAP AVEC AUGMENTATION DE 140 % COURS MONDIAL CAFE

	Recette (f cfa/tonne)	Intrants échangeables (f cfa/ tonne)	Facteurs domestiques (f cfa/tonne)	Bénéfice (f cfa/tonne)
Prix du Marché	A 387000	B 101498	C 196611	D 88891
Prix de Référence	E 743000	F 131751	G 237458	H 373791
Divergences	I -356000	J -30253	K -40846	L -284900
CBF= 0,69 CRI = 0,39 CBE= 0,5 CPN=0,52 CPE= 0,47 CR= 0,24 TSP=-0,38 ESP=-0,74				

Source: calculs de l'auteur

6.1.4. Riz pluvial

La protection est supérieure dans l'optique avec la dévaluation. Ce résultat dépend de l'hypothèse faite sur la répartition des prix de la filière. Cette dernière stipulant que les opérateurs économiques se protègent de l'inflation en majorant du taux d'inflation les prix vente. Alors que dans l'autre option, les prix restent inchangés malgré l'augmentation du prix FOB.

Ainsi, la protection dans le cas avec dévaluation entraîne une subvention plus importante. Cette importante subvention et l'inflation de 68% expliquent que le CRI avec augmentation des cours (0.67) soit inférieur au CRI avec dévaluation (1).

TABLEAU 6.6: MAP AVEC DEVALUATION RIZ PLUVIAL

	Recette (f cfa/tonne)	Intrants échangeables (f cfa/ tonne)	Facteurs domestiques (f cfa/tonne)	Bénéfice (f cfa/tonne)
Prix du Marché	A 369600	B 30745	C 181787	D 157069
Prix de Référence	E 180000	F 16474	G 162993	H 533
Divergences	I 189600	J 14271	K 18793	L 156536
CBF= 0,54 CRI= 1 CBE= 0,99 CPN=2,05 CPE= 2,07 CR= 294,73 TSP=0,87 ESP=0,42				

Source: calculs de l'auteur

TABLEAU 6.7: MAP AVEC AUGMENTATION DES COURS DE 70 % RIZ PLUVIAL

	Recette (f cfa/tonne)	Intrants échangeables (f cfa/ tonne)	Facteurs domestiques (f cfa/tonne)	Bénéfice (f cfa/tonne)			
Prix du Marché	A 220000	B 21246	C 114920	D 83835			
Prix de Référence	E 170000	F 11601	G 106013	H 52386			
Divergences	I 50000	J 9645	K 8906	L 31449			
CBF= 0,58	CRI= 0,67	CBE= 0,69	CPN=1,29	CPE= 1,25	CR= 1,6	TSP=0,18	ESP=0,14

Source: calculs de l'auteur

6.1.5. Riz irrigué

Les incitations avec dévaluation sont supérieures à celles avec augmentation des cours. Les raisons sont relatives à l'hypothèse de la répartition des prix.

La protection du fait de la dévaluation entraîne un transfert important (subvention) contrairement à l'augmentation des cours. Ce qui implique un coût économique élevé dans le cas de la dévaluation. Ce coût économique (CRI) est de 1.26 contre 0.88 (avec augmentation des cours). Encore une fois, l'augmentation des cours a le plus contribué à l'efficacité des filières relativement à la dévaluation.

Aussi, l'inflation résultant de la dévaluation permet d'expliquer ce résultat. En effet, ce type de riziculture utilisant intensément les intrants échangeables, la dévaluation a donc plus contribué à l'augmentation des coûts de production contrairement à l'autre option.

TABLEAU 6.8: MAP AVEC AUGMENTATION DES COURS DE 70% RIZ IRRIGUE

	Recette (f cfa/tonne)	Intrants échangeables (f cfa/ tonne)	Facteurs domestiques (f cfa/tonne)	Bénéfice (f cfa/tonne)
Prix du Marché	A 220000	B 39970	C 97270	D 82759
Prix de Référence	E 170000	F 46002	G 108570	H 15428
Divergences	I 50000	J -6032	K -11299	L 67332
CBF= 0,54 CRI= 0,88 CBE= 0,91 CPN=1,29 CPE= 1,45 CR= 5,36 TSP=0,4 ESP=0,31				

Source: calculs de l'auteur

TABLEAU 6.9: MAP AVEC DEVALUATION RIZ IRRIGUE

	Recette (f cfa/tonne)	Intrants échangeables (f cfa/ tonne)	Facteurs domestiques (f cfa/tonne)	Bénéfice (f cfa/tonne)
Prix du Marché	A 369600	B 74662	C 157517	D 137421
Prix de Référence	E 180000	F 47576	G 166805	H -34381
Divergences	I 189600	J 27086	K -9288	L 171802
CBF= 0,53 CRI= 1,26 CBE= 1,19 CPN=2,05 CPE= 2,23 CR= -4 TSP=0,95 ESP=0,46				

Source: calculs de l'auteur

6.1.6. Conclusion partielle

L'augmentation des cours des matières premières a eu un effet plus important que la dévaluation sur l'efficacité économique. La dévaluation sous l'hypothèse d'un taux d'inflation de 68 % a réduit la compétitivité alors que

l'augmentation des cours n'a pratiquement pas induit une augmentation des coûts. C'est ce qui explique que l'augmentation des cours a plus contribué que la dévaluation dans la performance actuelle des filières.

6.2. DETERMINATION DU POIDS RELATIF DE LA DEVALUATION ET CELUI DE L'AUGMENTATION DES COURS

6.2.1. La méthode

La méthode ,ceteris paribus, développée dans la section 7.1 ne prend pas en compte les interactions entre les variables d'une part et d'autre part elle ne permet pas de quantifier le poids de la dévaluation par rapport au poids des autres variables. La méthode qui sera utilisée dans cette section permet de corriger cette insuffisance. La présente méthode qui sera nommée la « méthode de la différentielle totale » utilise la différentielle totale de la formule du CRI ainsi que les MAP avec dévaluation et avec augmentation des cours.

Mathématiquement, posons :

$$C R I = \frac{G}{E - F} \quad (1)$$

La différentielle totale du CRI donne :

$$d C R I = \frac{(E - F) d G - G d (E - F)}{(E - F)^2} \quad (2)$$

Pour les produits agricoles d'exportation (café et cacao), on pose :

$$F = e F' \quad (3)$$

$$E = e (P - C) - t \quad (4)$$

Avec e = taux de change réel

P = prix CAF

C = mise à CAF

F' = coût des échangeables « économique » sans correction du taux de change réel

t = delta

La détermination du poids de la dévaluation et celui de l'augmentation des cours se fait par la formule suivante (équation N°5) pour les biens exportés (en utilisant les équations N°3 et 4):

$$\frac{dCRI}{CRI} = \frac{e*(F' + c - P)}{(E - F)} * \frac{de}{e} - \frac{Pe}{(E - F)} * \frac{dP}{P} + \frac{dG}{G} + \frac{ec}{(E - F)} * \frac{dc}{c} + \frac{F'e}{(E - F)} * \frac{dF'}{F'} + \frac{t}{(E - F)} * \frac{dt}{t} \quad (5)$$

En terme de variation, on a :

$$\begin{aligned}
 \underbrace{\frac{\Delta CRI}{CRI}}_{V = \text{VARIATION RELATIVE DU CRI}} &= \underbrace{\frac{e*(F^i + c - P)*\Delta e}{(E-F)*e}}_{A = \text{CONTRIBUTION TCR}} - \underbrace{\frac{Pe * \Delta P}{(E-F) * P}}_{B = \text{CONTRIBUTION DES COURS}} + \underbrace{\frac{\Delta G}{G}}_{C = \text{CONTRIBUTION COÛTS LOCALS}} + \\
 + \underbrace{\frac{ec * \Delta c}{(E-F) * c}}_{D = \text{CONTRIBUTION MISE CAF}} + \underbrace{\frac{F^i * \Delta F^i}{(E-F) * F^i}}_{H = \text{CONTRIBUTION COÛTS ECHANGEABLES}} + \underbrace{\frac{t*\Delta t}{(E-F)*t}}_{I = \text{CONTRIBUTION DU DELTA}} & \quad (6)
 \end{aligned}$$

L'équation N°6 signifie qu'à part l'augmentation des cours qui sont source de compétitivité, la surévaluation, l'augmentation des coûts des échangeables et des non échangeables, l'augmentation du delta ainsi que celle de la mise à CAF sont inefficaces puisqu'elles occasionnent l'augmentation du CRI.

Pour les biens importés, on pose :

$$F = eF^i \quad (7)$$

$$E = e(P+c) + s \quad (8)$$

P = prix FOB

c = mise à CAF

s = différentiel CAF (différence entre le prix CAF palan Abidjan et prix paritaire à l'importation à Vavoua)

En introduisant ces égalités (équations N°7 et 8) dans l'équation N° 2, on obtient (équation N°9):

$$\frac{dCRI}{CRI} = \frac{e*(F'-c-P)}{(E-F)} * \frac{de}{e} - \frac{Pe}{(E-F)} * \frac{dP}{P} + \frac{dG}{G} - \frac{ec}{(E-F)} * \frac{dc}{c} + \frac{Fe'}{(E-F)} * \frac{dF'}{F'} - \frac{s}{(E-F)} * \frac{ds}{s}$$

Les équations N°6 et 9 permettent de constater l'importance du taux de change. En effet, le taux de change réel est présent dans presque tous les membres de droite de ces équations.

En terme de variation, on a l'équation N°10:

$$\underbrace{\frac{\Delta CRI}{CRI}}_{X = \text{VARIATION RELATIVE DU CRI}} = \underbrace{\frac{e*(F' - c - P)*\Delta e}{(E-F)*e}}_{Y = \text{CONTRIBUTION TCR}} - \underbrace{\frac{Pe * \Delta P}{(E-F) * P}}_{Z = \text{CONTRIBUTION DES COURS}} + \underbrace{\frac{\Delta G}{G}}_{W = \text{CONTRIBUTION COÛTS LOCAUX}} - \underbrace{\frac{ec * \Delta c}{(E-F) * c}}_{Q = \text{CONTRIBUTION MISE CAF}} + \underbrace{\frac{Fe' * \Delta F'}{(E-F) * F'}}_{M = \text{CONTRIBUTION COÛTS ÉCHANGEABLES}} - \underbrace{\frac{s * \Delta s}{(E-F)*s}}_{N = \text{CONTRIBUTION DIFFÉRENTIEL FOB}} \quad (10)$$

Pour des produits importés, l'équation N°10 indique que la surévaluation, les coûts des échangeables et des non échangeables entraînent la baisse de compétitivité.

Par contre, l'augmentation de la mise CAF pour les biens importés et du différentiel CAF sont des sources de compétitivité pour le bien concurrent local.

Les données de MAP avec dévaluation et de MAP avec augmentation des cours seront utilisées pour calculer le poids relatif de chaque variable. Pour calculer les variations relatives, la dévaluation a été choisie comme base. Les valeurs absolues (G, F' et E) sont les moyennes de ces valeurs recueillies dans les deux MAP. Les

valeurs absolues de la MAP avec dévaluation ont été déflatées par le taux d'inflation.

6.2.2. Cacao

Pour le cacao, l'équation N°6 a été utilisée pour déterminer le poids relatif de chaque variable.

Le tableau suivant donne les résultats obtenus.

TABLEAU N°6.12 POIDS RELATIF DES VARIABLES DANS LA FILIERE CACAO

	Variation CRI (V)	Dévaluation (A)	Augmentation des cours (B)	Autres variables (C+ D + H + I)
POIDS EN (%)	-40,5	-31	-33	23,5

Source: calculs de l'auteur

En prenant comme base la période de la dévaluation, l'on constate que le CRI avec augmentation des cours est inférieur au CRI avec dévaluation, le différentiel étant de -40.5 % .

Cette variation relative est expliquée à - 33 % par l'augmentation des cours, à - 31 % par la dévaluation et à 23.5 % par les autres variables. Le signe négatif indique que les variables concernées contribuent à réduire le différentiel de CRI tandis que les autres coûts contribuent à l'accroître.

Comme l'indiquent les résultats, le poids relatif de l'augmentation des cours est supérieur à toutes les autres variables. Cependant, le poids de la dévaluation est à peu près identique à celui de l'augmentation des cours dans l'efficacité de la filière.

La dévaluation n'a pas permis une plus grande compétitivité que l'augmentation des cours dans la mesure où l'inflation qui a suivi la dévaluation a

réduit l'effet de celle - ci sur le CRI, de sorte qu'une faible augmentation des cours a un poids légèrement supérieur à celui de la dévaluation.

6.2.3. Café

En utilisant l'équation N°6, on obtient les résultats consignés dans le tableau N°6.13.

TABLEAU N°6.13 :POIDS RELATIF DES VARIABLES DANS LA FILIERE CAFE

	Variation CRI (V)	Dévaluation (A)	Augmentation des cours (B)	Autres variables (C+ D + H + I)
POIDS EN (%)	-71,9	-41,1	-66,9	36,09

Source: calculs de l'auteur

Le différentiel de CRI est de -71.9 %, le signe négatif signifie que le CRI avec augmentation des cours est inférieur au CRI avec dévaluation. L'on constate que le poids de la dévaluation est inférieur à celui de l'augmentation des cours tandis que le poids des autres variables est le plus faible. Le signe négatif explique que les variables concernées contribuent à réduire le différentiel de CRI tandis que le signe positif indique une augmentation de celui-ci.

Le poids de l'augmentation des cours est supérieur à celui de la dévaluation. Ce résultat confirme celui trouvé dans la section 6.1. Les raisons y sont expliquées. La forte augmentation des cours explique aussi que le poids de l'augmentation des cours est supérieur à celui des autres variables.

Il est intéressant de noter que le poids de la dévaluation n'est pas négligeable. Il est de -41.1 % dans l'explication du différentiel de CRI. Ce poids est supérieur au

poids des autres variables (36.09). La contribution de la dévaluation dans la variation du CRI n'est pas négligeable.

6.2.4. Riz pluvial

En utilisant, l'équation N°10, le calcul des poids relatifs des variables est effectué.

Le tableau N°6.14 donne les résultats.

TABLEAU N°6.14 : POIDS RELATIF DES VARIABLES DANS LA FILIERE RIZ PLUVIAL

	Variation CRI (X)	Dévaluation (Y)	Augmentation des cours (Z)	Autres variables (W+ Q + M + N)
POIDS EN (%)	-30	-18,8	-43,06	28,48

Source: calculs de l'auteur

Le signe négatif du différentiel du CRI indique que le CRI avec dévaluation est supérieur au CRI avec augmentation des cours, la période de référence étant la période de la dévaluation. Le signe négatif des variations indique que les variables concernées contribuent à réduire le différentiel de CRI. Tandis que le signe positif indique le contraire. Comme, l'a indiqué l'analyse, ceteris paribus, de la section 6.1, l'augmentation des cours a un poids plus important que la dévaluation dans l'efficacité économique de la filière riz pluvial. Le poids de cette augmentation est plus élevé que la dévaluation dans l'explication de cette efficacité. Aussi, les autres variables ont un poids plus important que la dévaluation. La raison de ce faible poids de la dévaluation peut s'expliquer par une inflation importante de 68 % tandis que l'autre alternative (augmentation des cours) n'a pas connu une telle situation.

6.2.5. Riz irrigué

L'équation N°10 a été utilisée comme dans le cas précédent. Les résultats sont indiqués dans le tableau ci - dessous.

TABLEAU N°6.14 : POIDS RELATIF DES VARIABLES DANS LA FILIERE RIZ IRRIGUE

	Variation CRI (X)	Dévaluation (Y)	Augmentation des cours (Z)	Autres variables (W+ Q + M + N)
POIDS EN (%)	-30	-15,75	-54,37	40

Source: calculs de l'auteur

La variation relative du CRI est de - 30 %, en prenant la dévaluation comme référence. Cette variation relative est expliquée à hauteur de - 15.75 % par la dévaluation, - 54.37 % par l'augmentation des cours et 40 % par les autres variables. La dévaluation et l'augmentation des cours ont contribué à réduire le différentiel de CRI tandis que les autres variables ont eu un effet contraire. Comme pour les autres filières, le poids de l'augmentation des cours est le plus grand dans l'explication du différentiel de CRI. La dévaluation a le poids le plus faible.

Les autres variables ont un poids plus important que la dévaluation en raison de l'importante inflation post dévaluation (sans mesure d'accompagnement) qui n'existe pas avec l'option de l'augmentation des cours.

6.2.6 Conclusion partielle

L'augmentation des cours des matières premières a eu un effet aussi important que la dévaluation. Lorsque l'augmentation des cours est importante (café, riz), son effet sur l'efficacité économique est plus grand que la dévaluation.

La dévaluation avec une inflation de 55 % des biens non échangeables réduit la compétitivité. Alors que l'augmentation des cours n'a pratiquement pas induit une augmentation des coûts. Pour une faible augmentation des cours (cacao), le CRI avec dévaluation est légèrement supérieur au CRI avec augmentation des cours.

Par ailleurs, pour les filières utilisant modérément les intrants échangeables (riz pluviale et riz irrigué), le poids de la dévaluation est le plus faible. Pour les filières utilisant beaucoup d'intrants échangeables, le poids de la dévaluation est supérieur à celui des autres variables (coûts échangeables et non échangeables).

6.3. L'IMPACT ISOLÉ DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Pour analyser l'impact isolé des mesures d'accompagnement sur l'efficacité économique, une MAP avec simulation simultanée de la dévaluation et de l'augmentation des cours a été construite. La MAP obtenue est baptisée MAP sans mesure d'accompagnement. Concrètement, la dévaluation a été simulée, dans un premier temps, en retenant les hypothèses de la section 6.1. Ensuite, l'augmentation des cours a été simulée avec les hypothèses de la même section. La MAP avec mesure d'accompagnement, qui est aussi MAP après dévaluation, a été comparée à la MAP sans mesure d'accompagnement. La comparaison de MAP avec dévaluation et de MAP après dévaluation pouvait suffir, s'il n'y avait pas eu une hausse substantielle des cours, près la dévaluation. Ce n'était pas le cas.

C'est ainsi que la double simulation a été réalisée afin de ne pas attribuer aux mesures d'accompagnement l'effet de l'augmentation des cours des matières premières. La MAP sans mesures d'accompagnement a été comparée à la MAP de 1995 (MAP après dévaluation), pour apprécier l'impact des mesures d'accompagnement.

6.3.1. Cacao

Les coûts en ressource intérieure sans mesures d'accompagnement (0.56) sont supérieurs à ceux avec mesures d'accompagnement (0.27). Ceci implique que les mesures d'accompagnement ont réduit les coûts en ressource intérieure et ont donc contribué à rendre plus efficace la filière cacao. En effet, les mesures d'accompagnement ont eu des effets plus grands sur les incitations qui sont passées de 0.3 à 0.55 à cause d'une inflation modérée, la réduction de la fiscalité sur les inputs échangeables (engrais, pesticides) et le retrait partiel de la CAISTAB de la commercialisation intérieure. L'effet net de cet ensemble de politiques a été d'inciter plus les opérateurs économiques qui ont ainsi réalisé un CRI faible avec la situation sans mesures d'accompagnement relativement à l'option sans mesures d'accompagnement car les opérateurs sont moins taxés dans le premier cas. Ce qui n'est pas le cas dans la situation sans mesure d'accompagnement où les coûts trop élevés imputables à la dévaluation ont réduit les incitations. En effet, l'inflation de 100 % sur les biens échangeables et de 55 % sur les non échangeables a contribué à réduire cette incitation. Les coûts ont donc eu une tendance à la hausse en absence de toutes politiques correctives. En effet, le taux d'inflation sans mesure d'accompagnement est de 68 % alors qu'il n'a pas dépassé les 35 % en 1994 en raison des politiques de blocage des prix, de hausse du taux directeur de la banque centrale.

TABLEAU 6.14: MAP SANS MESURES D'ACCOMPAGNEMENT CACAO

	Recette (f cfa/tonne)	Intrants échangeables (f cfa/ tonne)	Facteurs domestiques (f cfa/tonne)	Bénéfice (f cfa/tonne)
Prix du Marché	A 258208	B 100871	C 202180	D -44843
Prix de Référence	E 601000	F 74093	G 293122	H 233786
Divergences	I -342792	J 26779	K -90942	L -278629
CBF= 1,29 CRI= 0,56 CBE= 0,61 CPN=0,43 CPE= 0,3 CR= -0,19 TSP = -0,46 ESP=-1,08				
INDICATEUR MAP AVEC MESURE D'ACCOMPAGNEMENT OU MAP APRES DEVALUATION				
CBF= 0,47 CRI= 0,27 CBE= 0,33 CPN=0,59 CPE= 0,55 CR= 0,4 TSP = -0,4 ESP=-0,68				

Source: calculs de l'auteur

6.3.2. Café

Pour le café, les incitations plus fortes résultant des mesures d'accompagnement telles la hausse des prix aux opérateurs de la filière, la suppression de la surévaluation, la déréglementation des intrants échangeables (pesticides) et le retrait de la CAISTAB sont à l'origine de telles incitations. La transmission de prix intéressants le long de la filière café explique donc la performance économique de la filière. Dans le même temps, les coûts de production ont évolué modérément (35 %) à cause des mesures visant à freiner l'inflation (blocage des prix, hausse du taux directeur de la BCEAO). Dans l'autre cas , l'inflation a été de 68 % à cause de l'absence de mesures d'accompagnement. Ceci traduit que les mesures d'accompagnement ont amélioré la compétitivité du secteur.

TABLEAU 6.15: MAP SANS MESURES D'ACCOMPAGNEMENT CAFE

	Recette (f cfa/tonne)	Intrants échangeables (f cfa/ tonne)	Facteurs domestiques (f cfa/tonne)	Bénéfice (f cfa/tonne)
Prix du Marché	A 244060	B 201182	C 276997	D -234119
Prix de Référence	E 622000	F 130102	G 391097	H 100801
Divergences	I -377940	J 71080	K -114101	L -334920
CBF= 6,46 CRI= 0,8 CBE= 0,84 CPN=0,39 CPE= 0,09 CR= -2,32 TSP = -0,54 ESP=-1,37				
INDICATEURS MAP AVEC MESURE D'ACCOMPAGNEMENT OU MAP APRES DEVALUATION				
CBF= 0,5 CRI= 0,27 CBE= 0,36 CPN=0,65 CPE= 0,61 CR= 0,41 TSP = -0,38 ESP=-0,58				
Source: calculs de l'auteur				

6.3.3 Riz pluvial

Le CRI sans mesures d'accompagnement (0.67) est supérieur au CRI avec mesures d'accompagnement (0.57) indiquant que les mesures d'accompagnement ont eu un impact positif sur l'efficacité économique des filières riz. En effet, les mesures d'accompagnement ont permis la transmission de prix intéressants aux opérateurs économiques relativement à la situation sans mesures d'accompagnement, cela a permis l'amélioration de l'efficacité.

TABLEAU 6.16: MAP SANS MESURES D'ACCOMPAGNEMENT RIZ PLUVIAL

	Recette (f cfa/tonne)	Intrants échangeables (f cfa/ tonne)	Facteurs domestiques (f cfa/tonne)	Bénéfice (f cfa/tonne)
Prix du Marché	A 220000	B 30745	C 177513	D 12073
Prix de Référence	E 262000	F 16474	G 164499	H 81028
Divergences	I -42000	J 14271	K 12684	L -68955
CBF= 0,94 CRI= 0,67 CBE= 0,69 CPN=0,84 CPE= 0,77 CR= 0,15 TSP = -0,26 ESP=-0,31				
INDICATEURS MAP AVEC MESURE D'ACCOMPAGNEMENT OU MAP APRES DEVALUATION				
CBF= 0,6 CRI= 0,57 CBE= 0,6 CPN =1 CPE= 0,97 CR= 0,91 TSP = -0,04 ESP=-0,04				

Source: calculs de l'auteur

6.3.4 Riz irrigué

Les mesures d'accompagnement ont accru de façon considérable la protection effective de la filière riz irrigué qui est passée de 0.84 (sans mesures d'accompagnement) à 1.5 (avec mesures d'accompagnement). Cette forte protection a engendré un coût économique (CRI) qui est passé de 0.7 à 1.49. En outre, les mesures d'accompagnement incohérentes comme dans le cas du riz pluvial ont créé des doutes au niveau des opérateurs de la filière qui voulaient que le cadre institutionnel se stabilise avant d'investir. Tout ceci a réduit l'efficacité de la filière riz irrigué. Aussi, les stocks importants détenus par les commerçants ont contribué à accroître le coût en ressource intérieure de la filière avec mesures d'accompagnement relativement à l'option sans mesures d'accompagnement car cela a permis une augmentation modérée des prix surtout au niveau des paysans (37.5 %). Cette dernière option bien que faisant face aux coûts de production élevés

du fait de la dévaluation, a bénéficié d'une double augmentation des prix internationaux (dévaluation et augmentation des cours), ce qui a réduit le CRI.

TABLEAU 6.17: MAP SANS MESURE D'ACCOMPAGNEMENT RIZ IRRIGUE

	Recette (f cfa/tonne)	Intrants échangeables (f cfa/ tonne)	Facteurs domestiques (f cfa/tonne)	Bénéfice (f cfa/tonne)
Prix du Marché	A 220000	B 64927	C 139385	D 15688
Prix de Référence	E 262000	F 42112	G 153838	H 66050
Divergences	I -42000	J 22814	K -14453	L -50362
CBF= 0,9 CRI = 0,7 CBE= 0,75 CPN=0,84 CPE= 0,71 CR= 0,24 TSP = -0,19 ESP=-0,23				
INDICATEURS MAP AVEC MESURE D'ACCOMPAGNEMENT OU MAP APRES DEVALUATION				
CBF= 0,51 CRI=1,49 CBE= 1,25 CPN=1 CPE= 1,5 CR= 0,63 TSP = 0,63 ESP=0,63				

Source: calculs de l'auteur

6.3.5 Conclusion partielle

Les mesures d'accompagnement ont eu des effets positifs sur les filières café, cacao et riz pluvial tandis que l'effet est pratiquement négatif sur la filière riz irrigué . Au nombre des raisons, les filières café et cacao ont bénéficié de l'augmentation des prix le long de la filière contrairement aux filières rizicoles. En effet, le stock important détenu par les commerçants et le penchant des riziers pour le riz cargo sont autant de problèmes qu'il faut chercher à régler pour permettre une plus grande incitation des opérateurs des filières rizicoles. Cependant, les mesures d'accompagnement ont plus amélioré l'efficacité économique de la filière riz pluvial par rapport à celle du riz irrigué. La subvention avec mesure d'accompagnement est plus importante (TSP = 63 %) alors que les opérateurs sont taxés sans mesures d'accompagnement (TSP = -0.19). Les mesures

d'accompagnement dans la filière riz irrigué ont accru la subvention aux parcelles irriguées. Aussi, il faut éviter de prendre les mesures à la hâte, cela permettra aux opérateurs de s'habituer à la libéralisation des prix.

En effet, un ensemble de décisions incohérentes ont été prises notamment le changement à trois reprises de la protection tarifaire (depuis la dévaluation), la création d'un comité interministériel sans fonds propres et la création de la SOPRORIZ sans objectifs précis entre 1992 et 1995. Toutes ces incohérences n'ont peut être pas permis aux mesures d'accompagnement d'être efficaces dans la mesure où elles ont créé un cadre institutionnel et juridique flou où il était difficile de faire les anticipations habituelles sur les prix futurs. C'est ce qui explique l'égalité entre le CRI avec mesure d'accompagnement et le CRI sans mesure d'accompagnement où les coûts ont augmenté modérément compte tenu du fait que cette filière utilise peu d'intrants échangeables.

Pour comparer l'efficacité des mesures d'accompagnement entre les filières, un indicateur a été construit. Cet indicateur¹⁶ (variation relative du CRI entre les deux options) mesure le degré d'efficacité des mesures d'accompagnement pour chacune des filières ou la capacité des mesures d'accompagnement à réduire le CRI.

¹⁶ Cet indicateur (DE) s'obtient par : $DE = (CRI \text{ sans mesure} - CRI \text{ avec mesure}) / CRI \text{ avec mesure}$

TABLEAU 6.18 : MESURE DU DEGRE D'EFFICACITE (DE)

CULTURES	CRI sans mesure	CRI avec mesure	Degré d'efficacité (DE)
CACAO	0,56	0,27	107,41%
CAFE	0,8	0,27	196,3%
RIZ PLUVIAL	0,69	0,57	21,05%
RIZ IRRIGUE	0,7	1,49	-53,02%

Source : calculs de l'auteur

Les résultats montrent que les mesures d'accompagnement ont contribué à accroître l'efficacité des différentes filières (excepté la filière riz irrigué). Le degré d'efficacité des mesures d'accompagnement plus élevé pour la filière café relativement à la filière cacao est dû à une augmentation importante des prix le long de la filière café. Pour les filières rizicoles, c'est en grande partie les mesures incohérentes citées plus haut qui expliquent que les mesures d'accompagnement ont eu des effets moins importants voire négatifs sur l'efficacité de ces filières. Le degré d'inefficacité est plus élevé avec le riz irrigué car les subventions plus élevées ont accru le coût économique de la filière concernée.

CHAPITRE 7 : IMPACT DES REFORMES SUR L'EFFICACITE DES FILIERES ET ANALYSE DE SENSIBILITE.

Ce chapitre se focalisera sur l'analyse des reformes futures dans les filières café, cacao et riz dans la région de Vavoua. De façon précise, il s'agira d'analyser le cadre institutionnel et l'impact sur l'efficacité des politiques futures. Cela paraît être important dans la mesure où la Côte d'Ivoire est en discussion avec la Banque Mondiale pour le décaissement de la troisième tranche d'ajustement structurel. La position des bailleurs de fonds est le retrait de la caisse de stabilisation alors que le gouvernement ivoirien est favorable à son maintien. Ce chapitre analysera ces deux options en termes d'efficacité. En ce qui concerne la filière riz, il s'agira de voir dans quelle mesure la libéralisation des importations affectera sa compétitivité. Pour chacune des filières (café, cacao et riz), des taxes optimales seront calculées afin d'éviter que la politique commerciale ne freine les efforts entrepris par la dévaluation. Ensuite, une analyse de sensibilité sera effectuée pour apprécier les changements de la compétitivité par rapport à certaines variables clés.

7.1.IMPACT DES REFORMES GOUVERNEMENTALES SUR L'EFFICACITE ECONOMIQUE DES FILIERES

7.1.1 Méthode d'analyse

Pour analyser les politiques futures, trois options ont été choisies pour les filières café et cacao. Le tableau suivant donne quelques indications sur ces options.

TABLEAU N°7.1 : MATRICE DS POLITIQUES FUTURES DES FILIERES CAFE ET CACAO

OPTIONS	DESCRIPTION DES POLITIQUES	INCIDENCE INSTITUTIONNELLE
OPTION 1	statu quo	néant
OPTION 2	privatisation du contrôle de qualité privatisation du service phytosanitaire	Sociétés autres que la CAISTAB s'occupent des services phytosanitaires et du contrôle de la qualité fermeture des centres d'achat
OPTION 3	libéralisation des filières café et cacao	retrait de la CAISTAB qui sera remplacée par deux structures: *la première s'occupant de la qualité *la seconde de réglementation Les deux structures seront composées: des agents de l'ex-CAISTAB, GEPEX syndicats de paysans, de collecteurs

Source: Scénarios à partir de World bank (1995) , données d'enquête et DCGTx (1992)

Pour chacune des trois options, une MAP a été construite. La MAP pour l'option N°1 (Statu quo) est la MAP après dévaluation., elle représente les politiques actuelles. L'option N° 2 est la position que le gouvernement ivoirien est susceptible d'adopter : la MAP de cette option représentera les politiques futures du gouvernement ivoirien. Quant à l'option 3, elle caractérise la position des bailleurs de fonds (Banque Mondiale et FMI). Bien que le gouvernement ivoirien soit opposé à cette option, elle sera analysée en vue d'apprécier son impact sur l'efficacité économique des filières concernées. Les conclusions permettront de soutenir soit la position du gouvernement ou alors celle de la Banque Mondiale.

Pour la filière riz, deux options seront analysées. L'option 1 est le statu quo (situation actuelle de la filière). La situation future est la suppression des quotas à l'importation qui parachèvera la libéralisation totale de la filière.

TABLEAU N°7.2 : MATRICE DES POLITIQUES RIZICOLES FUTURES ET ACTUELLES

OPTIONS	DESCRIPTION DES POLITIQUES	INCIDENCES INSTITUTIONNELLES
OPTION N°1	statu quo	néant
OPTION N°2	libéralisation des importations	dissolution du comité interministériel du riz suppression des quotas à l'importations gestion de la filière par un comité composé de la SOPRORIZ, les syndicats de paysans, de collecteurs, les riziers et le secteur informel

Source: scénarios à partir de Wold Bank 1995

Pour chacune des options, il s'agira de les comparer entre elles pour chaque filière afin de tirer les conclusions sur l'efficacité des politiques futures relativement aux politiques actuelles du gouvernement ivoirien.

7.1.2 Filière cacao

Les incitations sont identiques pour les options N° 1 et 2. En effet, la privatisation des services phytosanitaires et la fermeture des centres d'achat induisent une faible réduction du delta. Cette faible réduction ne permet pas d'augmenter les incitations.

Au contraire, le retrait de la CAISTAB permet de supprimer la taxe parallèle d'environ 93070 F CFA / tonne. Ce qui permet d'augmenter les incitations à la production pour l'option 3.

Quant à l'incidence sur l'efficacité économique, on note une légère amélioration du CRI dans l'option 3 à cause d'une plus grande amélioration de la rémunération des opérateurs de la filière et surtout de la réduction des coûts financiers liés à l'exportation.

Tout ceci n'est pas observé dans les options N°1 et 2. Le CRI 1 (CRI option 1) et CRI 2 (option 2) sont identiques, ce qui signifie que les politiques futures du gouvernement ont une efficacité égale aux politiques actuelles. Quant à la position des bailleurs de fonds (option3), elle permet une efficacité supérieure aux options 1 et 2. Donc, le retrait de la CAISTAB permet une meilleure efficacité économique que son maintien.

TABLEAU 7.3: MAP POSITION GOUVERNEMENT FILIERE CACAO

	Recette (f cfa/tonne)	Intrants échangeables (f cfa/ tonne)	Facteurs domestiques (f cfa/tonne)	Bénéfice (f cfa/tonne)
Prix du Marché	A 417000	B 58222	C 168132	D 190646
Prix de Référence	E 707000	F 58210	G 173992	H 474798
Divergences	I -290000	J 13	K -5861	L -284152
D=190646,2 H = 474798,1 CBE= 0,33 CPN=0,59 CR = 0,4 ESP = -0,68				
CBF = 0,47 CRI= 0,27 L = -284152 CPE= 0,55 TSP = -0,4				
INDICATEURS MAP STATU QUO OU MAP APRES DEVALUATION				
CBF= 0,47 CRI= 0,27 CBE= 0,33 CPN=0,59 CPE= 0,55 CR= 0,4 TSP = -0,4 ESP=-0,68				
Source: calculs de l'auteur				

TABLEAU 7.4: MAP RETRAIT CAISTAB FILIERE CACAO

	Recette (f cfa/tonne)	Intrants échangeables (f cfa/ tonne)	Facteurs domestiques (f cfa/tonne)	Bénéfice (f cfa/tonne)
Prix du Marché	A 565000	B 58222	C 168132	D 338646
Prix de Référence	E 762000	F 58210	G 173992	H 529798
Divergences	I -197000	J 13	K -5861	L -191152
D = 338646,2 H = 529798 CBE= 0,3 CPN=0,74 CR= 0,64 ESP=-0,34				
CBF= 0,33 CRI= 0,25 L=-191152 CPE= 0,72 TSP=-0,25				

Source: calculs de l'auteur

7.1.3 Filière café

En ce qui concerne la filière café, les politiques de réformes du gouvernement ivoirien amélioreront les incitations à produire. Cette légère hausse des incitations est le fait de la réduction du DUS qui passe de 12 % CAF à 10%. L'option 3 (retrait de la CAISTAB) améliore plus les incitations car elle permet de supprimer une taxe de 290000 f CFA / tonne en plus de la réduction du DUS.

Les options N°1 et 2 ont les même CRI indiquant que les politiques futures du gouvernement et les politiques actuelles ont la même efficacité. Ce résultat s'explique par le fait que ces deux politiques ont induit à peu près les mêmes incitations. Par contre, l'option 3 peut permettre une plus grande rémunération des opérateurs de la filière et surtout une réduction des coûts financiers à l'exportation. Ce qui permettra d'obtenir un CRI inférieur aux deux autres options. Donc, le retrait de la CAISTAB permettra une amélioration de l'efficacité économique.

TABLEAU 7.5: MAP POSITION GOUVERNEMENT FILIERE CAFE

	Recette (f cfa/tonne)	Intrants échangeables (f cfa/ tonne)	Facteurs domestiques (f cfa/tonne)	Bénéfice (f cfa/tonne)
Prix du Marché	A 870000	B 153933	C 354226	D 361841
Prix de Référence	E 1324000	F 164835	G 311419	H 847746
Divergences	I -454000	J -10902	K 42807	L -485905
D=361841 H = 847745,9 CBE= 0,36 CPN=0,66 CR = 0,43 ESP = -0,56				
CBF = 0,49 CRI= 0,27 L = -485905 CPE= 0,62 TSP = -0,37				
INDICATEURS MAP STATU QUO OU MAP APRES DEVALUATION				
CBF= 0,5 CRI= 0,27 CBE= 0,36 CPN=0,65 CPE= 0,61 CR= 0,41 TSP = -0,38 ESP=-0,58				

Source: calculs de l'auteur

TABLEAU 7.6: MAP RETRAIT CAISTAB FILIERE CAFE

	Recette (f cfa/tonne)	Intrants échangeables (f cfa/ tonne)	Facteurs domestiques (f cfa/tonne)	Bénéfice (f cfa/tonne)
Prix du Marché	A 1215000	B 153933	C 354226	D 716841
Prix de Référence	E 1390000	F 164835	G 311419	H 913746
Divergences	I -165000	J -10902	K 42807	L -196905
D = 716841 H = 913745,9 CBE= 0,34 CPN=0,88 CR= 0,78 ESP=-0,16				
CBF= 0,33 CRI= 0,25 L=-196905 CPE= 0,87 TSP=-0,14				

Source: calculs de l'auteur

7.1.4 Riz pluvial

La suppression des importations devrait réduire les incitations en ce sens qu'elle supprimera les coûts liés aux frais de structure qui sont une sorte de taxe à l'importation. La suppression de cette taxe réduira les incitations des producteurs locaux.

Quant à l'efficacité économique des politiques futures, elle est passée de 0.57 à 0.61 avec la suppression des importations. Ce résultat indique que la suppression des quotas à l'importation réduit l'efficacité économique de la filière riz pluvial car les importations vont fortement concurrencer la production locale comme c'est le cas actuellement.

TABLEAU 7.7: MAP LIBERALISATION IMPORTATION FILIERE RIZ PLUVIAL

	Recette (f cfa/tonne)	Intrants échangeables (f cfa/ tonne)	Facteurs domestiques (f cfa/tonne)	Bénéfice (f cfa/tonne)
Prix du Marché	A 294000	B 33181	C 159251	D 101568
Prix de Référence	E 294000	F 25476	G 156400	H 112124
Divergences	I 0	J 7705	K 2851	L -10556
D=101568,3 H = 112124 CBE= 0,62 CPN=1 CR = 0,91 ESP = -0,04				
CBF = 0,61 CRI= 0,58 L = -10555,7 CPE= 0,97 TSP = -0,04				
INDICATEURS MAP STATU QUO OU MAP APRES DEVALUATION				
CBF= 0,6 CRI= 0,57 CBE= 0,6 CPN=1 CPE= 0,97 CR= 0,91 TSP = -0,04 ESP=-0,04				

Source: calculs de l'auteur

7.1.5 Riz irrigué

La suppression du quota à l'importation implique celle des coûts liés à la gestion de ce quota. Le résultat de cette opération sera la réduction des coûts de commercialisation du riz importé. De ce fait, ce type de riz sera plus compétitif que

le riz local. Donc, la suppression du quota à l'importation réduira l'efficacité relative du riz local qui passe de 1.49 à 1.55. Ce résultat démontre l'inefficacité économique des politiques futures du gouvernement.

TABLEAU 7.8: MAP LIBERALISATION IMPORTATION FILIERE RIZ IRRIGUE

	Recette (f cfa/tonne)	Intrants échangeables (f cfa/ tonne)	Facteurs domestiques (f cfa/tonne)	Bénéfice (f cfa/tonne)
Prix du Marché	A 294000	B 70178	C 117430	D 106392
Prix de Référence	E 294000	F 146702	G 229032	-81734 112124
Divergences	I 0	J -76524	K -111603	L 188127
D=106392 H = -81734,4 CBE= 1,28 CPN=1 CR = -1,3 ESP = 0,64				
CBF = 0,52 CRI= 1,55 L = 188127 CPE= 1,52 TSP = 0,64				
INDICATEURS MAP STATU QUO OU MAP APRES DEVALUATION				
CBF= 0,51 CRI= 1,49 CBE= 1,25 CPN=1 CPE= 1,5 CR= -1,48 TSP = 0,63 ESP=0,63				
Source: calculs de l'auteur				

7.1.6 Conclusion

En ce qui concerne les filières café et cacao, les efforts de réduction des coûts du delta par la privatisation des services phytosanitaires et du contrôle de la qualité ne sont pas suffisants pour améliorer l'efficacité économique de ces filières. Par contre, le retrait de la caisse améliorera l'efficacité économique dans la mesure où cet retrait supprime les taxes parafiscales et accroîtra les incitations à la production.

Il est motivé par la rigidité des coûts le long des filières café et cacao, de sorte que la Côte d'Ivoire ne puisse pas réduire assez rapidement ses coûts comme le font ses concurrents. Actuellement, les cours sont relativement élevés entraînant un faible écart entre les CRI des différentes options. Ce qui explique la réticence du

gouvernement. Mais, il faut craindre une baisse de ces cours dans la mesure où la caisse comme à son habitude réduira plus les prix le long des filières (voir chapitre 2). Cette attitude peut freiner les incitations et induire l'inefficacité économique à long terme. Cette crainte est fondée car, même avec la dévaluation, les frais de passage portuaire sont trois fois plus élevés en Côte d'Ivoire qu'en Indonésie. Il faut donc prévoir l'effet d'une baisse des cours, la section suivante sur l'analyse de sensibilité nous permettra de mieux apprécier. Aussi, la suppression des quotas à l'importation réduit les coûts supportés par le riz importé. Ce qui constitue une taxe implicite pour la production locale.

7.2 ANALYSE DE SENSIBILITE

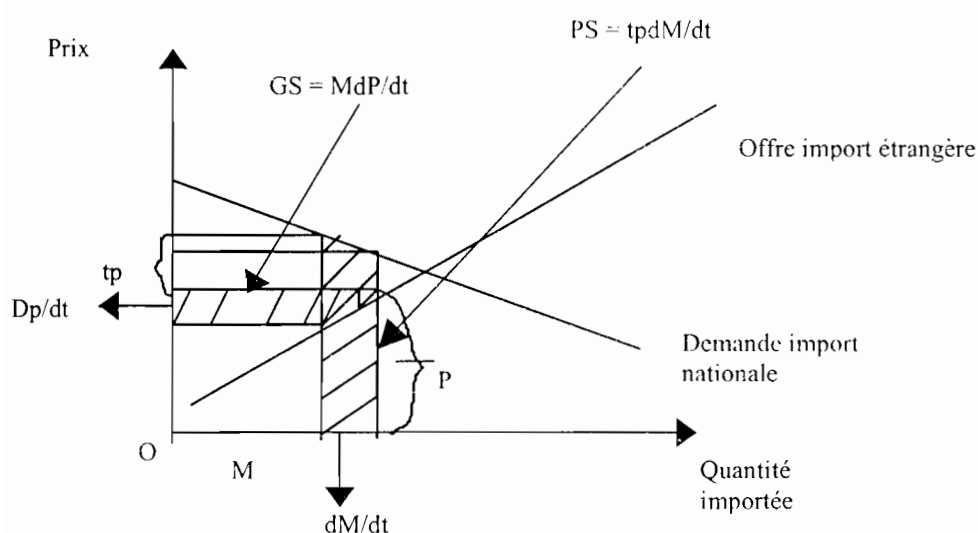
7.2.1. Taxe optimale

Le calcul d'une taxe optimale s'impose dans la mesure où une taxe trop élevée décourage les producteurs et une taxe moins élevée peut entraîner la surproduction et donc favoriser la baisse des cours mondiaux, pour les produits exportés. Par rapport aux produits importés, le droit de douane optimal permet de régler le conflit entre les producteurs et les consommateurs. En effet, un droit de douane maximum protège les paysans tout en pénalisant les consommateurs tandis que le droit de douane minimum protège les consommateurs tout en pénalisant les producteurs. Par ailleurs, les taxes à l'importation peuvent avoir une influence sur le taux de change réel. Il est donc important de porter attention sur celles-ci.

En effet, Lindert (1989) indique qu'un accroissement de la taxe à l'importation entraîne des pertes ($M \cdot dP / dt$) et des gains ($t^*p \cdot dM / dt$). Les gains supplémentaires sont constitués par la capacité de la nation à diminuer le prix des importations (M). Quant aux pertes, elles résultent de la perte d'importations additionnelles. « Le droit de douane optimal est celui qui égalise exactement les

pertes supplémentaires et les gains supplémentaires lorsque le droit de douane change » (Lindert, op.cit.). Graphiquement (graphique N°7.1), on a l'égalité entre les deux zones hachurées.

Graphique 7.1 : DETERMINATION GRAPHIQUE DE LA TAXE OPTIMALE



Ce qui se traduit par:

$$t^* * p * \frac{dM}{dt} = M * \frac{dP}{dt}$$

On tire t^* ,

$$t^* = \frac{1}{S_m}$$

où S_m = élasticité de l'offre étrangère par rapport au prix international.

En décomposant l'élasticité de l'offre étrangère pour prendre en compte les variables telles que la part de marché et les élasticités d'offre des pays concurrents

et de demande mondiale, on obtient le droit de douane optimal à l'importation (TIM) :

$$TIM = \frac{M}{|(1 - M) * Ed - Ems|}$$

M = part de marché du pays concerné

Ed = élasticité de la demande des pays concurrents

Ems = élasticité de l'offre mondiale

Par symétrie, la taxe optimale à l'exportation est :

$$TEX = \frac{M}{(1 - M) * Es - Emd}$$

où TEX = taxe optimale à l'exportation

Es = élasticité de l'offre des pays concurrents

Emd = élasticité de la demande mondiale du produit

En utilisant ces différentes formules, nous avons calculé les taxes et droit de douane optimaux. Lorsqu'on parle de taxe dans les filières café et cacao, le DUS est le plus visé, C'est le cas de World Bank (1994) alors qu'il est plus intéressant de considérer l'ensemble des taxes et subventions. En effet, un Etat pourra réduire son DUS pour être en conformité avec la taxe optimale et accroître les taxes parafiscales ou alors réduire les subventions. Ces différentes actions peuvent changer le taux de taxation. C'est ce que cette analyse fera .

7.2.1.1 Cacao

Les données et le calcul des taxes optimale et actuelle sont consignés dans le tableau ci dessous.

TABLEAU N°7.9 : TAXE OPTIMALE ET TAXE ACTUELLE FILIERE CACAO

TAXE OPTIMALE			
M	Emd	Es	TEX
30%	-0,4	0,4	44%
TAXE ACTUELLE			
DUS UNIQUEMENT	DUS ET TAXE PARAFISCALE		DUS, TAXES ET SUBVENTIONS
20%	32%		31%

Source: calcul de l'auteur à partir de Tsakok (op.cit.), World bank (1994)

Pour la filière cacao, la taxe actuelle doit être revue à la hausse. Cette hausse de la taxe à l'exportation va freiner la surproduction. Il faut surtout mettre l'accent sur la qualité dans cette filière. Cette hausse des taxes réduit les incitations mais n'entraîne pas la compétitivité (voir calcul des prix paritaires en annexe). Les autres analyses ont comparé le taux de taxation obtenu à celui du DUS ; il est plus correct de le comparer à l'ensemble des taxes que la CAISTAB fait subir à la filière ainsi que les subventions qu'elle octroie.

En faisant cette analyse, la taxe de la filière doit augmenter de 11 %. Aussi, il faut rappeler que la taxe parafiscale est la différence entre CAF exportation et CAF garanti. En outre, la gestion de cette taxe doit être plus transparente.

L'impact de cette hausse de la taxation sera une augmentation des transferts vers le reste de l'économie et une baisse des incitations. Par contre, l'effet de cette politique sur l'efficacité économique est nul, du moins à court terme.

TABLEAU N°7.10 :INDICATEURS MAP AVEC ET SANS TAXE OPTIMALE FILIERE CACAO

INDICATEURS MAP AVEC TAXE ACTUELLE OU INDICATEURS MAP APRES DEVALUATION					
D=189482	H=472798,1	CBE=0,33	CPN= 0,59	CR=0,4	ESP=-0,68
CBF = 0,47	CRI=0,27	L=-283316	CPE=0,55	TSP=-0,4	
INDICATEURS MAP AVEC TAXE OPTIMALE					
D=101482,2	H=472798,1	CBE=0,33	CPN= 0,47	CR=0,21	ESP=-1,13
CBF = 0,62	CRI=0,27	L=-371316	CPE=0,42	TSP=-0,53	

Source: calculs de l'auteur

7.2.1.2 Café

Les taxes optimale et actuelle sont calculées grâce aux données du tableau 7.11.

TABLEAU N°7.11 : TAXE OPTIMALE ET TAXE ACTUELLE FILIERE CAFE

TAXE OPTIMALE			
M	Emd	Es	TEX
3%	-0,25	0,223	6,4%
TAXE ACTUELLE			
DUS UNIQUEMENT	DUS ET TAXE PARAFISCALE		DUS, TAXES ET SUBVENTIONS
7%	29%		28%

Source: calcul de l'auteur à partir de Tsakok (op,cit,), World bank (1994)

Contrairement à la filière cacao, la taxe doit être réduite dans la filière café pour accroître les incitations . En effet, la Côte d'Ivoire n'arrive pas à remplir son quota sur le marché international, il est important de mettre en place les politiques susceptibles d'accroître la production.

Dans cette perspective, il faut seulement considérer le DUS et supprimer la taxe parafiscale surtout qu'il est difficile de connaître la gestion de cette taxe qui est de 289818 f CFA / tonne (voir annexe). La suppression de cette taxe induira une meilleure incitation, une augmentation du profit des opérateurs économiques ainsi qu'une réduction des transferts vers le reste de l'économie. A court terme, l'incidence sur l'efficacité économique est nulle.

Ces conclusions sont illustrées par le tableau N°7.12.

TABLEAU N°7.12 : INDICATEURS MAP AVEC ET SANS TAXE OPTIMALE FILIERE CAFE

INDICATEURS MAP AVEC TAXE ACTUELLE OU INDICATEURS MAP APRES DEVALUATION					
D=348352,8	H=845745,9	CBE=0,36	CPN= 0,65	CR=0,41	ESP=-0,58
CBF = 0,5	CRI=0,27	L=-497393	CPE=0,61	TSP=-0,38	
INDICATEURS MAP AVEC TAXE OPTIMALE					
D=642352,8	H=845745,9	CBE=0,36	CPN= 0,87	CR=0,76	ESP=-0,18
CBF = 0,36	CRI=0,27	L=-203393	CPE=0,86	TSP=-0,15	

Source: calculs de l'auteur

7.2.1.3. Filières riz

La taxe actuelle (5.1%) doit être revue à la hausse. Elle est inférieure à la taxe optimale qui est de 5.4% environ. Une hausse de 0.3 % devra satisfaire cette condition. Cette hausse protégera les producteurs locaux surtout en cas de baisse des cours des matières premières.

TABLEAU N°7.13 : TAXE OPTIMALE ET TAXE ACTUELLE FILIERES RIZICOLES**TABLEAU N° 7.11 : TAXE OPTIMALE ET TAXE ACTUELLE FILIERES RIZICOLES**

TAXE OPTIMALE			
M	Ed	Ems	TIM
3%	-0,35	0,3	5,4%
TAXE ACTUELLE			
TAXE STATISTIQUE (TS)	DROIT FISCALE D'ENTREE (DFE)		TOTALS DES TAXES
2,5%	2%		5,1%

Source: calcul de l'auteur à partir de Tsakok (op,cit,), Fradet (op.cit.)

Concernant l'efficacité de cette politique de taxation, elle est nulle pour les deux sous filières rizicoles. Cependant, cette politique accroît légèrement les incitations à la production. En effet, la taxe appliquée au riz importé est une subvention implicite à la production locale.

**TABLEAU N°7.14 :INDICATEURS MAP AVAC ET SANS TAXE OPTIMALE
FILIERES RIZICOLES**

FILIERE RIZ PLUVIAL					
INDICATEURS MAP AVEC TAXE ACTUELLE OU INDICATEURS MAP APRES DEVALUATION					
D=107568,3	H=118074,5	CBE=0,6	CPN= 1	CR=0,91	ESP=-0,04
CBF = 0,6	CRI=0,57	L=-10506,2	CPE=0,97	TSP=-0,04	
INDICATEURS MAP AVEC TAXE OPTIMALE					
D=108968,3	H=118074,5	CBE=0,6	CPN= 1	CR=0,92	ESP=-0,03
CBF = 0,59	CRI=0,57	L=-9106,2	CPE=0,98	TSP=-0,03	
FILIERE RIZ IRRIGUE					
INDICATEURS MAP AVEC TAXE ACTUELLE OU INDICATEURS MAP APRES DEVALUATION					
D=112342,7	H=-75784	CBE=1,25	CPN= 1	CR=-1,48	ESP=0,63
CBF = 0,51	CRI=1,49	L=188126,7	CPE=1,5	TSP=0,63	
INDICATEURS MAP AVEC TAXE OPTIMALE					
D=113742,7	H=-75784	CBE=1,25	CPN= 1	CR=-15	ESP=0,63
CBF = 0,51	CRI=1,49	L=189526,7	CPE=1,51	TSP=0,63	

Source: calculs de l'auteur

7.2.1.4 Conclusion

La politique de taxation proposée a augmenté les incitations à la production pour les filières rizicoles et caféière. Cependant, elles ont produit une réduction de celles - ci dans la filière cacaoyère. L'incidence de la nouvelle taxation sur l'efficacité économique est nulle à court terme. Pour mieux apprécier l'opportunité d'une telle mesure, il est judicieux d'analyser les gains et pertes financiers du double point de vue de l'Etat et de l'ensemble des opérateurs économiques. En

considérant l'ensemble des quatre filières, les indicateurs de rentabilité financière (D) et de transfert (L), avant et après l'application de la taxe optimale, permettront d'analyser les gains nets de l'Etat (L) et ceux des opérateurs économiques (D). Ces différents indicateurs permettront de construire le coefficient de faisabilité financière (CFF) qui n'existait pas parmi les indicateurs classiques de la MAP. Cet indicateur prend en compte les gains de l'Etat et des opérateurs économiques.

En tenant compte de la MAP :

$$CFF = \underbrace{(D_2 - D_1) * Q}_{GA = GAIN NET AUTRES ACTEURS} + \underbrace{(L_1 - L_2) * Q}_{GN = GAIN NET ETAT}$$

avec D = profit financier, D1 période avant la taxe optimale et D2 après la taxe

L = transfert ou revenu étatique, L1 avant taxe optimale et L2 après la taxe

Q = importation ou exportation.

Les différents calculs afférents à ces indicateurs sont consignés dans le tableau ci dessous.

TABLEAU N°7.15 :INCIDENCE FINANCIERE DE LA NOUVELLE POLITIQUE DE TAXATION

CULTURES	EXPORTATION (X) OU IMPORTATION (M) tonnes	GAINS NETS ETAT (GN) EN FCFA	GAINS NETS AUTRES ACTEURS (G A) EN FCFA	CFF EN FCFA
CACAO	40000	3520000000	-3519992000	8000
CAFE	10000	-2940000000	2940000000	0
RIZ	1755	72457000	2457000	74914000
TOTAL	51755	652457000	-577535000	74922000

Source:calculs de l'auteur à partir de CIRAD (op.cit.), COULIBALY (1996) ET FRADET (op.cit.)

Bien que les opérateurs de la filière perdent financièrement, cette perte est compensée par les gains de l'Etat de sorte que la politique de taxation optimale est financièrement faisable, le CFF étant positif. Les taxes collectées doivent servir à financer les actions prioritaires du gouvernement afin de rendre les filières compétitives. Les simulations, ci dessous, détermineront ces actions.

Par ailleurs, l'économie ivoirienne sera confrontée à une série d'évènements dont l'OMC et la monnaie unique européenne. Ces événements ainsi que le dérapage constaté au niveau des finances publiques peuvent avoir des incidences sur le taux de change Une simulation de ce taux est utile.

Alors que les filières enregistrent une meilleure performance, il est utile de s'interroger sur leur capacité à résister à la baisse des cours. Aussi, l'augmentation des cours du fait de la gelée au Brésil (café et cacao) et la bonne récolte en Chine

(riz) peut avoir des incidence sur l'efficacité qu'il convient de connaître à travers une simulation du prix international.

En outre, le résultat net de la politique d'encadrement et de la recherche peut se mesurer par la variation du rendement. Cet élément est très important car les rendements sont plus bas en côte d'Ivoire que dans les pays concurrents.

Une simulation des rendements permet d'apprécier les résultats de la recherche et de l'encadrement.

En plus de ces simulations, certaines variables telles que le coût de la main d'œuvre, le rendement des décortiqueuses, les frais de structure, le taux directeur de la BCEAO et les frais CAF vont faire l'objet de simulation afin de guider les actions gouvernementales.

7.2.2.Simulation des rendements

Une amélioration des rendements, ceteris paribus, augmente la rentabilité économique des filières dans la mesure où cette amélioration augmente le profit unitaire. Ce qui permet de réduire le CRI. Au contraire, une réduction des rendements équivaut à une réduction du profit unitaire et donc à une augmentation du CRI.

FIGURE 7.1 : SIMULATION AUGMENTATION RENDEMENT

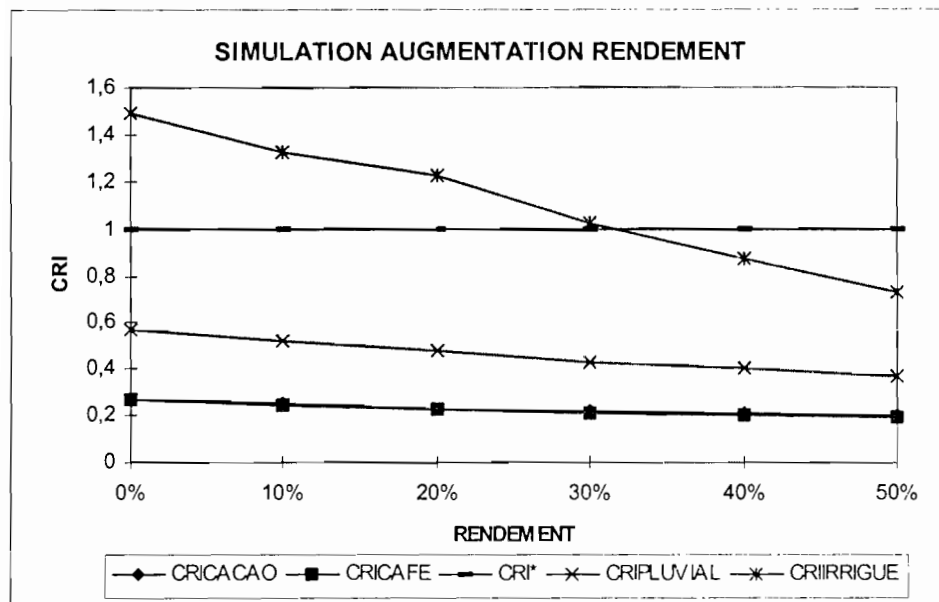
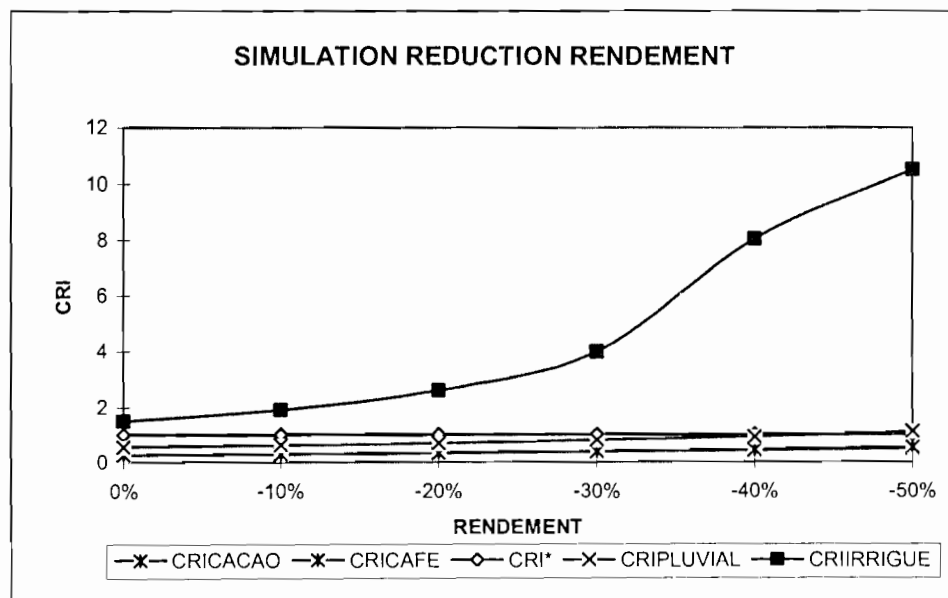


FIGURE 7.2 : SIMULATION REDUCTION RENDEMENT



7.2.3. Simulation du prix international

Une augmentation du prix CAF (café et cacao) ou du prix FOB (riz), ceteris paribus, occasionne la réduction du CRI. En effet, cette augmentation permet d'augmenter la marge brute tandis que les coûts sont constants. Le résultat d'une telle opération est la réduction des coûts relativement au profit brut. Cette augmentation permet d'accroître la compétitivité des filières.

Une réduction du CAF ou du FOB, au contraire, permet de réduire la marge brute et d'induire une augmentation du coût économique. Les hypothèses retenues sont celles expliquées au chapitre 6.

FIGURE 7.3 : SIMULATION AUGMENTATION PRIX INTERNATIONAL

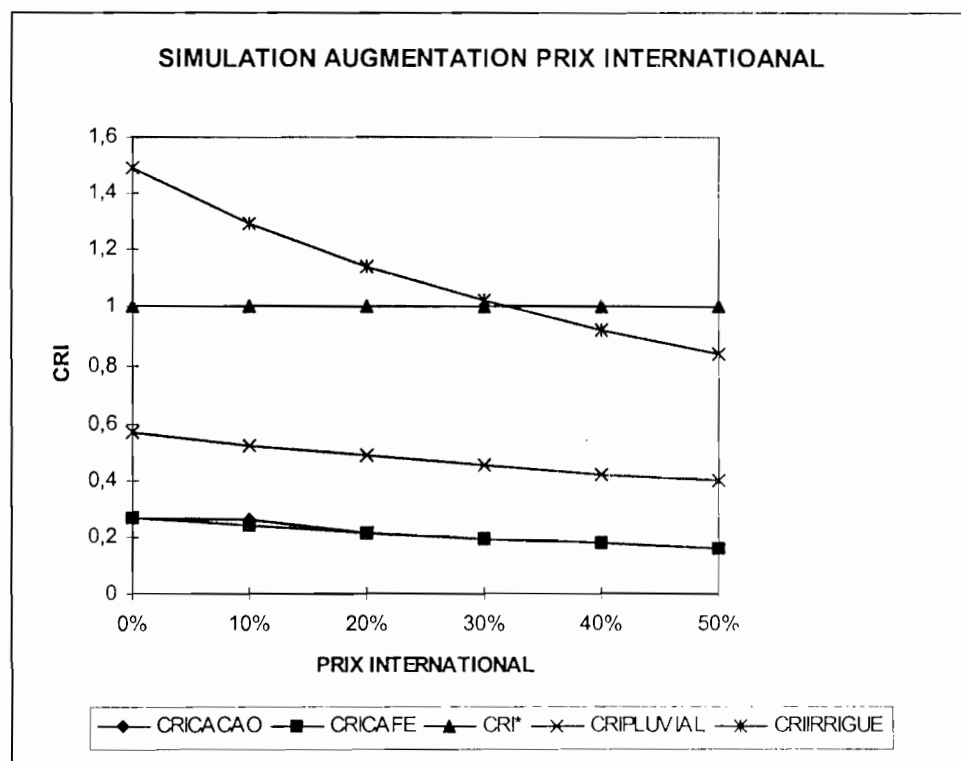
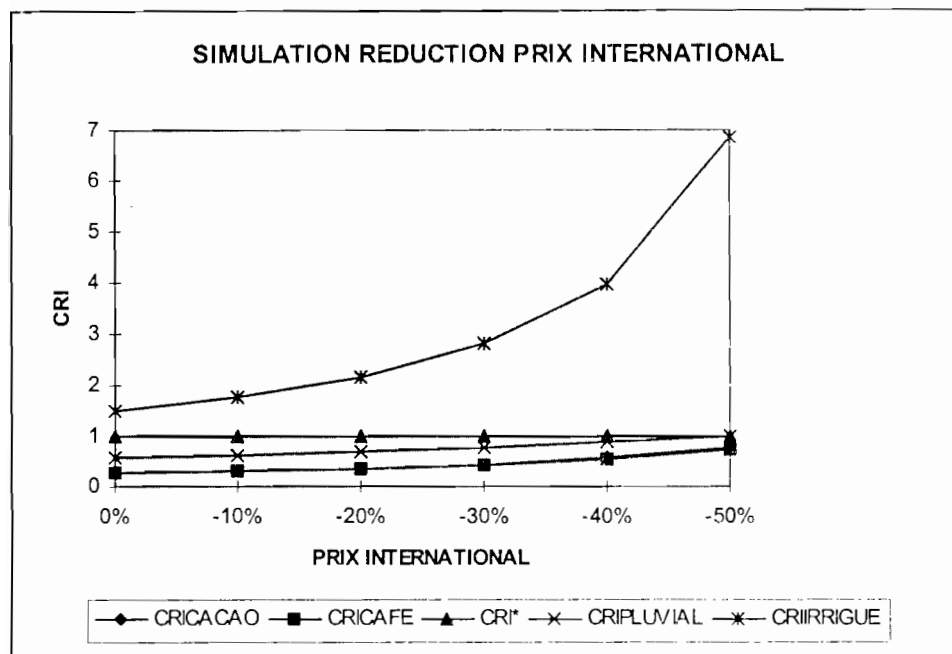


FIGURE 7.4 : SIMULATION REDUCTION PRIX INTERNATIONAL



7.2.4. Simulation des frais et structure

Les frais et structure représentent le delta dans la filière café et cacao. Tandis que, ce sont les frais de fonctionnement des structures qui gèrent la filière riz après le départ de la caisse de péréquation.

L'augmentation des frais de structure entraîne une augmentation des coûts et il en résulte une augmentation du CRI. C'est augmentation du CRI est faible compte tenu du poids relativement faible des frais de structure. Par ailleurs, une réduction de ces frais entraînera une meilleure compétitivité.

TABLEAU N°7.16 :SIMULATION DES FRAIS DE STRUCTURE

	CRICACAO	CRICAFE	CRIIRRIGUE	CRIPLUVIAL
AUGMENTATION				
0%	0,27	0,27	1,49	0,57
10%	0,272	0,271	1,498	0,571
20%	0,274	0,274	1,505	0,572
30%	0,276	0,277	1,511	0,573
40%	0,279	0,28	1,518	0,575
50%	0,282	0,283	1,52	0,576
REDUCTION				
-10%	0,266	0,267	1,487	0,568
-20%	0,264	0,264	1,48	0,567
-30%	0,261	0,261	1,474	0,576
-40%	0,259	0,259	1,468	0,574
-50%	0,257	0,257	1,462	0,563

Source : calcul de l'auteur

7.2.5 Simulation du fret maritime

Une augmentation du fret maritime induit des coûts élevés et accroît le coût économique (CRI) de la filière. Alors qu', une réduction du fret maritime réduit le coût économique (CRI).

TABLEAU N°7.17 :SIMULATION DU FRET MARITIME

	CRICACAO	CRICAFE	CRIIRRIGUE	CRIPLUVIAL
AUGMENTATION				
0%	0,27	0,27	1,49	0,57
10%	0,271	0,27	1,498	0,571
20%	0,273	0,271	1,505	0,572
30%	0,275	0,272	1,511	0,573
40%	0,277	0,274	1,518	0,575
50%	0,279	0,275	1,52	0,576
REDUCTION				
-10%	0,267	0,268	1,487	0,574
-20%	0,265	0,267	1,48	0,58
-30%	0,263	0,266	1,474	0,585
-40%	0,261	0,265	1,468	0,591
-50%	0,259	0,264	1,462	0,596

Source : calcul de l'auteur

7.2.6 Simulation du taux directeur de la BCEAO

L'augmentation du taux directeur de la banque centrale est source d'augmentation des coûts de la filière. Cette augmentation des coûts réduit la compétitivité des filières. Une réduction des coûts du capital est source d'amélioration de la compétitivité.

TABLEAU N° 7.18 :SIMULATION DU TAUX DIRECTEUR DE LA BCEAO

	CRICACAO	CRICAFE	CRIIRRIGUE	CRIPLUVIAL
AUGMENTATION				
0%	0,27	0,27	1,49	0,57
10%	0,272	0,27	1,61	0,57
20%	0,274	0,271	1,78	0,58
30%	0,277	0,273	1,95	0,58
40%	0,279	0,275	2,13	0,58
50%	0,282	0,277	2,32	0,59
REDUCTION				
-10%	0,266	0,267	1,29	0,57
-20%	0,264	0,266	1,15	0,56
-30%	0,261	0,264	1,01	0,56
-40%	0,259	0,263	0,87	0,56
-50%	0,257	0,261	0,75	0,55

Source : calcul de l'auteur

7.2.7 Simulation du coût de la main d'œuvre

L'augmentation du coût de la main d'œuvre aura pour incidence un accroissement des coûts domestiques. Le résultat net de cet accroissement est l'augmentation des coûts en ressource intérieure (CRI). Par contre, une réduction du coût de la main d'œuvre aura pour incidence la réduction des coûts domestiques avec pour conséquence une meilleure compétitivité.

FIGURE 7.5 : SIMULATION AUGMENTATION COUT DE LA MAIN D'OEUVRE

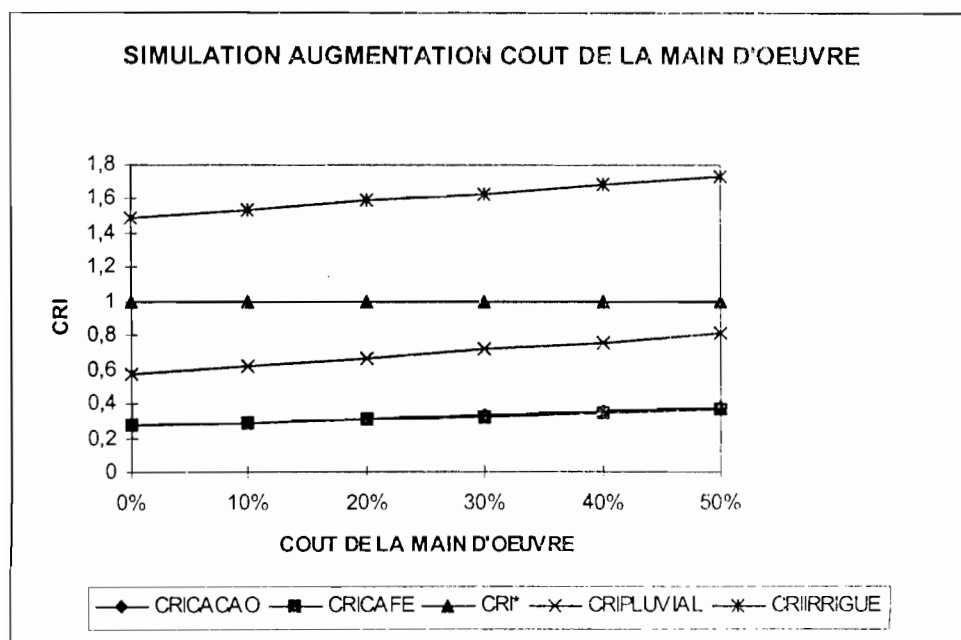
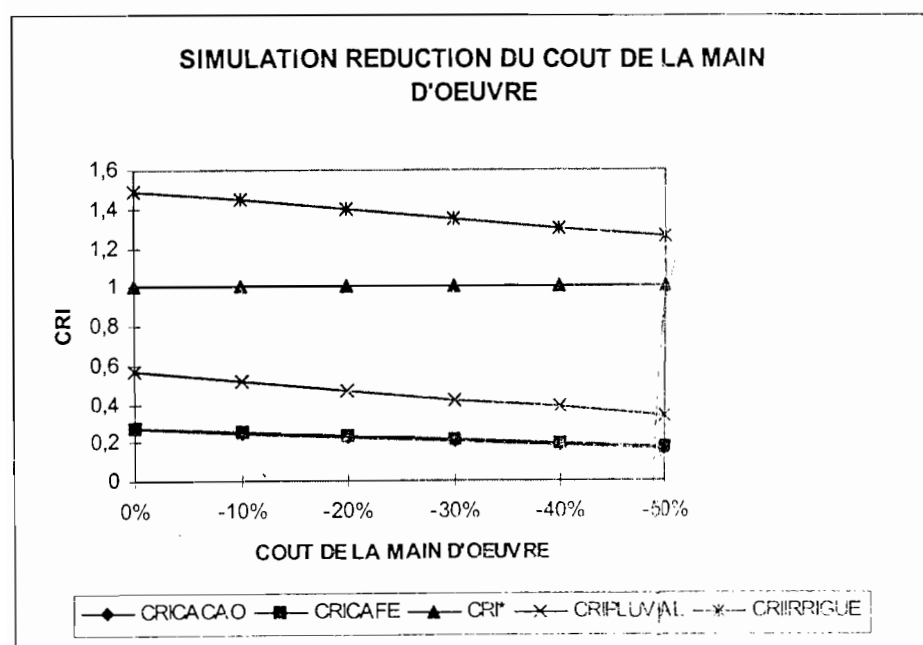


FIGURE 7.6 : SIMULATION REDUCTION COUT DE LA MAIN D'OEUVRE



7.2.8 Simulation du taux de rendement décortiqueuse

Un meilleur rendement de la décortiqueuse est une source d'efficacité économique. En effet, lorsque le rendement s'accroît, le revenu social brute s'améliore, le coûts restants constants. Le résultat de cette amélioration est une plus grande efficacité économique. Au contraire, la réduction de la performance des décortiqueuses réduit les profits unitaires et conduit à une mauvaise performance économique. Le décortiquage est utilisé uniquement pour le café et le riz.

FIGURE 7.7 : SIMULATION AUGMENTATION RENDEMENT DECORTIQUEUSE

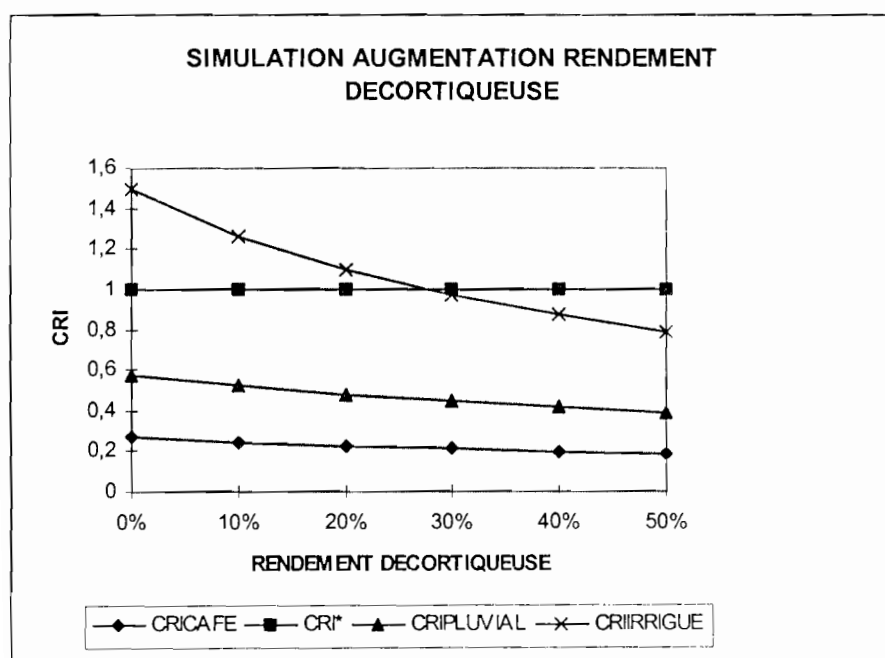
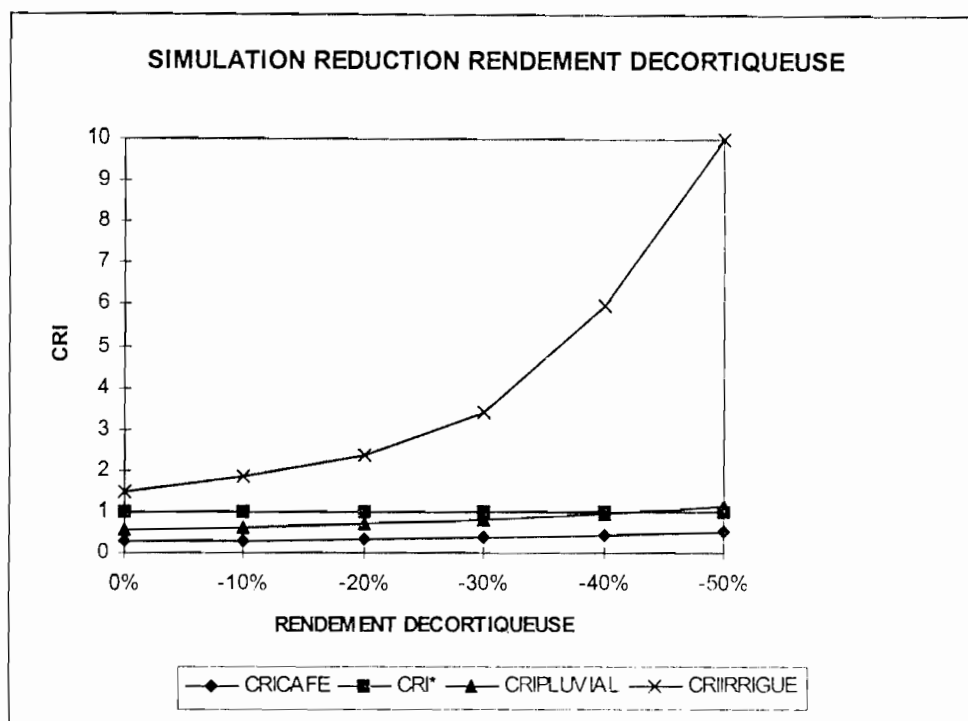


FIGURE 7.8 : SIMULATION REDUCTION RENDEMENT DECORTIQUEUSE



7.2.9. Simulation de la dévaluation

Pour simuler une dévaluation nominale, il faut calculer le taux de change réel, les taux d'inflation des biens non échangeables et des biens échangeables. Le calcul de ces différentes variables a été fait avec l'hypothèse qu'une dévaluation nominale de x % induit une inflation des biens échangeables de x %. Le tableau N°7.19 donne les différentes variables nécessaires à l'analyse.

TABLEAU N°7.19 : TAUX DE CHANGE REEL, TAUX D'INFLATION SUITE A UNE DEVALUATION

TAUX DEV.	TPE	TPNE	TCR	TIE	TFOB	TCAFCA	TCAFCA
10%	10%	41%	1,32	32%	46,67%	52%	38,58%
20%	20%	46%	1,28	39%	55,33%	60%	46,62%
30%	30%	52%	1,23	45,50%	62%	65%	52,58%
40%	40%	57%	1,18	52%	68%	69%	57,58%
50%	50%	63%	1,08	59%	66%	65%	54,07%

Source: calcul de l'auteur

Avec TPNE = taux d'inflation des biens non échangeables

TPE = taux d'inflation des biens échangeables

TIE = taux d'inflation de l'économie

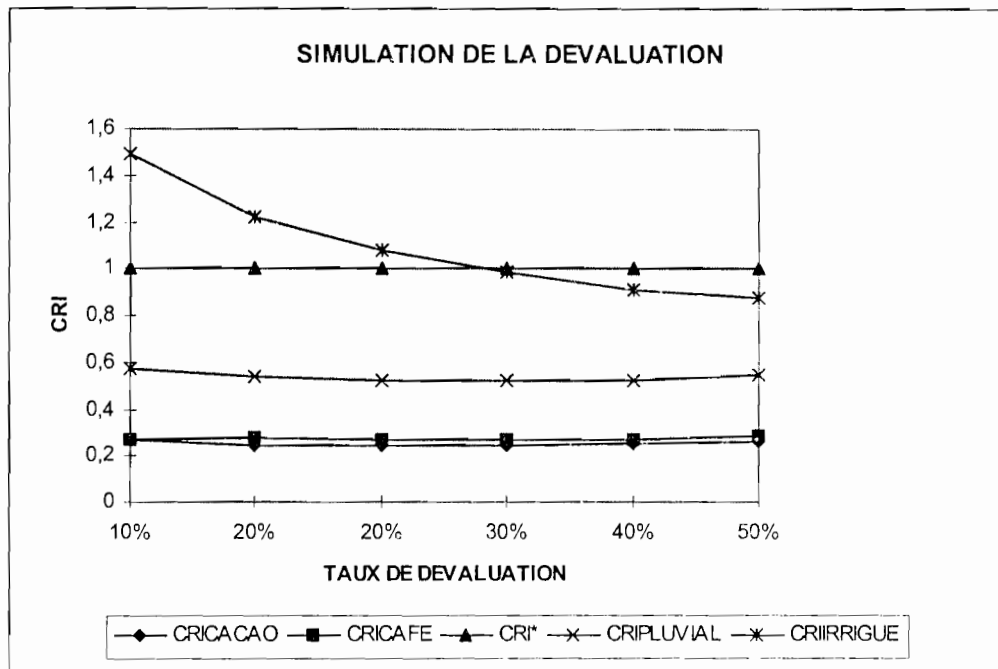
TFOB = taux d'augmentation du prix FOB (riz) suite à la dévaluation

TCAFCA = taux d'augmentation du prix CAF du café, suite à la dévaluation

TCAFCA = taux d'augmentation du prix CAF du cacao, suite à la dévaluation

La dévaluation améliore l'efficacité économique de toutes les filières exceptée la filière caféière. En effet, le taux d'augmentation du prix social (TCAFCA, TFOB) est supérieur aux taux d'inflation des biens non échangeables pour toutes les filières sauf la filière café, c'est ce qui explique ce résultat. Aussi, la filière cacao voit sa compétitivité se réduire au taux de dévaluation de 50% parce que le taux d'inflation des biens non échangeables (63%) est à peu près identique au taux d'augmentation du prix CAF (TCAFCA = 65%) .

FIGURE 7.9 : SIMULATION DEVALUATION DU F CFA



7.3.0. Simulation de la surévaluation

Comme pour la dévaluation, les variables taux de change réel, taux d'inflation des biens échangeables et des biens non échangeables ainsi que le taux d'augmentation des prix CAF et FOB ont été calculées (voir tableau N°). L'hypothèse formulée est qu'une surévaluation de y % induit une inflation des biens domestiques de y %.

TABLEAU N°7.20 :TAUX DE CHANGE REEL, TAUX D'INFLATION SUITE A UNE SUREVALUATION

TAUX SURV.	TPE	TPNE	TCR	TIE	TFOB	TCAFCA	TCAFCA
10%	19,15%	10%	1,07	12,64%	7,7%	1%	1,4%
20%	19,7%	20%	1,1	19,91%	12%	3%	4,10%
30%	20,24%	30%	1,13	27,18%	16%	6%	6,70%
40%	20,79%	40%	1,16	34,4%	20%	8%	9%
50%	21,34%	50%	1,19	41,7%	24%	1,2%	1,1%

Source: calcul de l'auteur

Le constat qui s'impose est la supériorité des taux d'inflation sur le taux d'augmentation des prix CAF et FOB de référence. Cette supériorité explique en grande partie la mauvaise performance des filières café, cacao, riz pluvial et riz irrigué. En effet, les opérateurs de la filière sont mal rémunérés, à cause de la surévaluation qui a induit des taux d'inflation plus importants que les taux d'augmentation du FOB et du CAF. En plus les taux d'inflation élevés ont entraîné des coûts très importants pour les différentes filières. Ce qui explique que les différents taux de surévaluation ont réduit le CRI au fur et à mesure.

KFE pour café
 IRRI pour riz irrigué
 KKO pour cacao
 PLU pour riz pluvial

7.3.2 Conclusion

La nouvelle politique de taxation pénalise les opérateurs des filières tandis que l'Etat profite de cette situation. Il serait intéressant de lier cette politique de taxation à la sensibilité du CRI, à certaines variables et paramètres techniques. En effet, le calcul de l'élasticité du CRI à ces variables et paramètres techniques permet d'identifier les actions prioritaires de l'Etat. Les quatre tableaux, ci dessous, montrent la sensibilité du CRI à certaines variables (élasticité du CRI).

TABLEAU N°7.22 : ELASTICITE CRI DU RENDEMENT ET DES PRIX INTERNATIONAUX

AUGMENTATION							
ELASTICITE CRI DU RENDEMENT				ELASTICITE CRI DU PRIX INTERNATIONAL			
CACAO	CAFE	PLUVIAL	IRRIGUE	CACAO	CAFE	PLUVIAL	IRRIGUE
-0,741	-1,111	-0,877	-1,141	-0,370	-1,111	-1,333	-1,342
-1,481	-1,481	-1,579	-0,906	-1,111	-1,111	-0,917	-1,174
-1,852	-2,222	-2,456	-1,051	-0,988	-0,988	-0,833	-1,051
-2,222	-2,593	-2,982	-1,040	-0,833	-0,833	-0,750	-0,956
-2,593	-2,963	-3,509	-1,020	-0,815	-0,815	-0,667	-0,872
REDUCTION							
0,889	1,000	1,053	2,819	1,481	1,481	0,877	1,879
2,222	2,222	2,281	3,725	1,667	1,667	1,053	2,282
3,704	4,074	4,035	5,593	2,099	1,975	1,170	2,953
5,556	6,296	6,140	10,940	2,685	2,593	1,316	4,178
8,519	10,000	9,474	17,718	3,704	3,431	1,544	7,195

Source: calculs de l'auteur

TABLEAU N°7.23 ELASTICITE CRI DU COUT DE LA MAIN D'ŒUVRE ET DU RENDEMENT DECORTIQUEUSE

AUGMENT.	ELASTICITE COUT DE LA MAIN D'ŒUVRE				STIMULATION RENDEMENT USINE		
	PLUVIAL	IRRIGUE	CACAO	CAFE	PLUVIAL	CAFE	IRRIGUE
10%	0,877	0,336	0,741	0,667	-0,880	-0,890	-1,540
20%	0,877	0,336	0,741	0,685	-0,790	-0,800	-1,310
30%	0,877	0,313	0,753	0,679	-0,700	-0,720	-1,160
40%	0,833	0,319	0,759	0,685	-0,660	-0,670	-1,040
50%	0,842	0,322	0,763	0,689	-0,630	-0,610	-0,940
REDUCTION							
10%	-0,962	-0,268	-0,815	-0,741	1,050	1,000	2,280
20%	-0,962	-0,302	-0,796	-0,704	1,230	1,170	2,950
30%	-0,962	-0,313	-0,778	-0,704	1,400	1,360	4,250
40%	-0,913	-0,319	-0,778	-0,704	1,670	1,610	7,480
50%	-0,923	-0,309	-0,778	-0,704	2,040	1,970	15,560

TABLEAU N°7.24 ELASTICITE CRI DU TAUX DE CHANGE ET DU TAUX D'INTERET

AUGMENTATION							
STIMULATION TAUX DE CHANGE				SIMULATION TAUX D'INTERET DIRECTEUR			
CACAO	CAFE	PLUVIAL	IRRIGUE	PLUVIAL	IRRIGUE	CACAO	CAFE
1,296	1,111	0,030	0,003	0,000	0,805	0,074	0,000
0,926	0,926	0,070	0,007	0,088	0,973	0,074	0,019
0,864	0,864	0,123	0,013	0,058	1,029	0,086	0,037
0,796	0,843	0,158	0,020	0,044	1,074	0,083	0,046
0,756	0,815	0,193	0,040	0,070	1,114	4,074	0,052
REDUCTION							
-0,815	0,333	-0,526	-1,812	0,000	-1,342	-0,148	-0,111
-0,463	0,037	-0,386	-1,376	-0,088	-1,141	-0,111	-0,074
-0,284	0,012	-0,269	-1,123	-0,058	-1,074	-0,111	-0,074
-0,194	0,000	-0,215	-0,973	-0,044	-1,040	-0,102	-0,065
-0,037	0,096	-0,084	-0,819	-0,070	-0,993	-0,096	-0,067

Calculs de l'auteur

TABLEAU N°7.25 ELASTICITE CRI DES FRAIS DE STRUCTURE ET DES COUTS DE FRET

TABLEAU N ° ELASTICITES CRI PAR RAPPORT AUX FRAIS DE STRUCTURE ET AUX COUTS FRET							
AUGMENTATION							
STIMULATION FRAIS ET STRUCTURE				SIMULATION FRET MARITIME			
PLUVIAL	IRRIGUE	CACAO	CAFE	PLUVIAL	IRRIGUE	CACAO	CAFE
0,018	0,054	0,037	0,037	0,070	0,174	0,037	0,000
0,018	0,050	0,056	0,074	0,088	0,181	0,056	0,019
0,018	0,047	0,062	0,086	0,088	0,172	0,062	0,025
0,022	0,047	0,065	0,093	0,092	0,181	0,065	0,037
0,021	0,040	0,067	0,096	0,091	0,176	0,067	0,037
REDUCTION							
-0,035	-0,020	-0,111	-0,111	-0,088	-0,134	-0,111	-0,074
-0,026	-0,034	-0,093	-0,111	-0,088	-0,134	-0,093	-0,056
-0,023	-0,036	-0,086	-0,111	-0,088	-0,145	-0,086	-0,049
-0,026	-0,037	-0,083	-0,102	-0,088	-0,151	-0,083	-0,046
-0,025	-0,038	-0,081	-0,096	-0,084	-0,144	-0,081	-0,044

Calculs de l'auteur

Les variables qui ont une grande influence sur le CRI sont par ordre d'importance : le rendement, le prix international, le coût de la main d'œuvre, le rendement décortiqueuse, le taux de change, le taux directeur de la BCEAO, les frais de structure et le fret maritime.

L'importance des variables est mesurée par leur influence positive ou négative sur le CRI. Les taxes collectées ne doivent pas seulement être transférées dans les caisses de l'Etat. Mais elles doivent servir à financer la recherche pour accroître par ordre de priorité les rendements et la qualité des produits agricoles afin de bénéficier des prix élevés. Ensuite, le rendement des décortiqueuses traditionnelles, les frais liés aux structures et aux frets doivent ensuite être la priorité. Simultanément, une politique macroéconomique doit éviter la surévaluation et surtout l'augmentation des coûts de la main d'œuvre par une maîtrise de l'inflation domestique.

Ensuite, les politiques macroéconomiques doivent être cohérentes afin d'éviter la surévaluation et l'augmentation du coût de la main d'œuvre qui peuvent réduire la compétitivité. Enfin, le taux directeur de la BCEAO doit tenir compte des réalités du monde agricole car ce taux peut aussi influencer la compétitivité. Les frais de structure (delta, surtout), les frets maritimes et le rendement usine (riz et café, uniquement) sont susceptibles d'entraîner une mauvaise performance économique. Les coûts afférents à ces variables doivent être maîtrisés et la recherche sur les décortiqueuses financée pour améliorer leur rendement.

CHAPITRE 8 : CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Au terme de cette étude, il convient de tirer les conclusions et de faire des recommandations. Mais avant, il est bon de rappeler que l'objectif général est l'analyse des politiques d'incitation sur la performance économique des filières café, cacao et riz .

8.1 CONCLUSION

8.1.1 Incitation à produire

Les incitations à produire avant dévaluation ont baissé relativement à celles après dévaluation. Pour les filières pérennes, cela s'explique par l'introduction du DUS et l'augmentation des frais de fonctionnement de la CAISTAB (delta).

Pour les filières rizicoles, cela s'explique par le niveau élevé des stocks détenus par les commerçants pour cause de mauvaise anticipation. Le libéralisme est en train de s'apprendre à ce niveau. L'hypothèse relative à une forte incitation à la production suite à la dévaluation est infirmée.

8.1.2 Performance financière et économique

Avec la dévaluation et les mesures d'accompagnement, les prix intéressants sont transmis aux opérateurs économiques. Ce qui leur a permis d'avoir une rentabilité financière supérieure à celle d'avant dévaluation.

Par ailleurs, la réduction des subventions et le niveau élevé des prix, alors que les coûts ont évolué de façon modérée, ont entraîné un coût en ressource intérieure post dévaluation inférieur au CRI avant dévaluation.

L'hypothèse stipulant que la rentabilité financière après dévaluation est supérieure à celle avant dévaluation est vérifiée tout comme l'hypothèse relative à une meilleure efficacité économique post dévaluation.

8.1.3 La performance économique et financière du riz pluvial relativement au riz irrigué

Le riz pluvial est économiquement plus rentable que le riz irrigué. L'origine de cette compétitivité relative se trouve dans les subventions importantes que reçoit le riz irrigué contrairement au riz pluvial. Cette subvention coûte économiquement cher à la collectivité car les ressources ainsi utilisées pourraient être destinées à d'autres secteurs.

Cependant, compte tenu de son rendement élevé, le riz irrigué est financièrement plus rentable que le riz pluvial. L'hypothèse (H6) est infirmée.

8.1.4 Les transferts

Avec la dévaluation, la compétitivité des filières cacao, café est retrouvée. Le secteur est capable de s'autofinancer. Les pouvoirs publics mettent des taxes en place. Ce qui n'était pas possible en 1993 à cause de la surévaluation et de la tendance à la baisse des cours. Les filières café et cacao retrouvent leur rôle de financement de l'économie ivoirienne.

Pour les filières rizicoles, on assiste à une réduction des subventions pour le riz irrigué et à une taxation du riz pluvial. Cette réduction s'explique par la suppression de la majeure partie des subventions sur les intrants et le prix du riz. L'hypothèse (H4) relative à l'augmentation des transferts, suite à la dévaluation est vérifiée.

8.1.5 Efficacité Comparative de la dévaluation et de l'augmentation des cours

Les cours des matières premières ont un effet plus grand sur l'efficacité des filières café, cacao et riz que la dévaluation. Les raisons de cette supériorité s'expliquent par le fait que la dévaluation a entraîné une inflation de 55 % ce qui a engendré l'augmentation des coûts. Contrairement à la hausse des cours qui n'a pratiquement pas occasionné une hausse des coûts.

L'hypothèse N° 5 est ainsi infirmée.

8.1.6 Mesures d'accompagnement

Les mesures d'accompagnement ont eu les effets escomptés pour les filières café et cacao. Ces mesures ont occasionné une performance économique mitigée dans les filières rizicoles. Tandis qu'elles ont données de bons résultats pour la filière riz pluvial. la riziculture irriguée a enregistré une mauvaise performance des mesures d'accompagnement dans la mesure où le gouvernement persiste à encourager la riziculture irriguée malgré ses coûts de production sont élevés.

L'hypothèse relative à l'efficacité des mesures d'accompagnement est vérifiée pour les filières café, cacao et riz pluvial et infirmée pour la filière riz irrigué.

8.1.7 Réformes économiques

Les réformes entreprises, dans les filières café et cacao, par le gouvernement ivoirien ont au moins augmenté les incitations à produire sans accroître l'efficacité économique. Les raisons sont que ces politiques futures ont au moins réduit les taxes à l'exportation. En outre, la libéralisation (position Banque Mondiale) va, non seulement, accroître les incitations mais aussi l'efficacité économique dans la mesure où les frais financiers CAF seront réduits et le delta (frais CAISTAB) supprimé.

Par contre, la politique de libéralisation va réduire l'efficacité économique des filières rizicoles dans la mesure où elle supprime les frais de structure qui était une taxe implicite à l'importation.

L'hypothèse relative à l'efficacité des réformes est infirmée.

8.2. RECOMMANDATIONS

8.2.1. Utilisation fréquente du taux de change réel comme instrument de compétitivité :

- de façon précise, la Côte d'Ivoire ne doit pas hésiter à utiliser le taux de change réel comme une arme commerciale car elle peut augmenter la compétitivité de ses filières café, cacao et riz .
- le taux de change réel doit faire l'objet d'attention particulière de la part des décideurs, la surévaluation d'environ 5 % en 1995 peut être inquiétante. Un suivi régulier de ce taux est nécessaire dans la mesure où une surévaluation peut réduire la compétitivité des filières tandis que la dévaluation peut l'accroître (voir simulation taux de change). Le suivi du taux de change réel peut être confié à la CAPEC, à la direction de la prévision et au BNEDT. Ces trois structures ont pour la première les ressources humaines et les deux dernières une longue expérience de la gestion gouvernementale.

8.2.2 Transformer les produits agricoles et rechercher la qualité pour profiter des cours plus élevés :

Des efforts doivent être entrepris pour améliorer la qualité des productions au lieu d'attendre les événements fortuites (la gelée au Brésil pour le café et cacao et la mauvaise récolte du riz en Chine) pour profiter de la hausse des cours.

Pour le café et le cacao, les efforts à mener doivent se focaliser sur :

- la création d'un comité de suivi de la qualité comprenant les agents de l'agriculture, les collecteurs, les exportateurs (GEPEX), et les paysans pour faire le point sur la qualité du produit. Le secteur privé doit être représenté dans ce comité pour faire valoir son point de vue,
- le comité sera chargé de prendre des sanctions contre les exportateurs de produits de mauvaise qualité allant jusqu'au retrait du déblocage. Ainsi les exportateurs vont encourager la qualité et toute la filière va suivre,

- les accords internationaux ne doivent pas être la priorité de long terme du gouvernement car avec le développement du marché hors quota (marché qui fonctionne hors des accords), ces accords ne peuvent pas garantir une hausse durable des cours.

- accroître les quantités transformées afin de réduire l'exportation des produits bruts. Cette réduction de l'offre augmente les prix des produits café et cacao. La transformation demeure donc une alternative durable pour profiter des prix élevés

Pour les filières rizicoles :

- orienter la recherche sur les semences améliorées afin de remplacer les « tout venant »,

- améliorer le rendement de la décortiqueuse.

Ces deux actions vont non seulement accroître la qualité mais elles permettront un gain d'efficacité (voir stimulation).

- introduire la recherche de qualité comme une priorité dans les actions de le PNR et des centres de recherche.

8.2.3. Promouvoir la riziculture pluviale tout en recherchant les moyens de réduire les coûts de production du riz irrigué.

- ne pas systématiquement s'orienter vers les barrages pour la riziculture irriguée. Le riz de bas fond peut aider dans ce domaine avec ses deux cycles.

- le riz pluvial doit profiter de la recherche, notamment en ce qui concerne les semences améliorées pour accroître les rendements, source de compétitivité.

8.2.4 Retrait de la CAISTAB

Les actions menées dans le sens du retrait partiel de la caisse ne réduiront pas de façon significative les coûts de la filière de sorte que ces actions n'ont pas d'effet sur la compétitivité. Le retrait de la CAISTAB s'impose mais devra se faire sous les conditions suivantes :

- sensibilisation des paysans à mieux comprendre la nouvelle donne et s'organiser en conséquence ;

ce volet est très important. Il devra se faire sur au moins deux ans. Il s'agira d'expliquer le fonctionnement du marché international aux paysans et leur expliquer la nouvelle fixation des prix, l'ANADER est mieux placée pour réussir cette mission. Aussi, l'organisation des paysans en syndicats devra suivre avec l'appui des bailleurs de fonds et des ONG et le fond de réserve technique dont les trente milliards (30) que le gouvernement a promis récemment aux GVC pour leur organisation. Ensuite, les infrastructures doivent être améliorés pour tenir informés les différents opérateurs des prix à l'exportation et des prix dans les différentes zones de production. Les actions de long terme vont concerner l'alphabétisation et la formation syndicale des paysans. Une loi doit régir cela et insister sur la répression des détournements de fonds des associations paysannes.

- favoriser la concurrence entre les différents opérateurs,

cela est important car cette concurrence permet d'accroître les prix le long de la filière. La concurrence doit surtout concerner les exportateurs. En effet, la concurrence de la filière dépend beaucoup des exportateurs. S'il y a concurrence au niveau des exportateurs, les acheteurs seront en concurrence par exportateurs interposés, ce qui se traduira par une concurrence au niveau des pisteurs. Le résultat net de tout ceci sera un prix élevé au niveau des paysans. Il est heureux de constater que les alliances se nouent entre les exportateurs et les maisons de négoce car celles ci vont induire une concurrence au niveau des exportateurs. Au niveau des exportateurs, Il s'agira de faire en sorte que le système de déblocage soit transparent .

- La CAISTAB doit être remplacée par une structure composée de deux sous-structures relativement autonomes par rapport au pouvoir politique. La première sous-structure, composée des agents de l'ex CAISTAB, du BNETD, GEPEX, les représentants des collecteurs, les syndicats des paysans, s'occupera

de la réglementation de la filière et de la collecte des taxes. La seconde, composée de représentants du ministère de l'agriculture (ex CAISTAB), de Paysans, des chercheurs d'IRCC, aura pour champ d'action la qualité.

De façon concrète la sous structure qui s'occupe de la réglementation doit faire face à:

- la dette des exportateurs, dont une proportion à définir sera remboursée chaque année. Le fonds en réserve de la caisse doit faire face à cette dette.

- la gestion du risque (plus important après la libéralisation): il s'agira d'informer les différents acteurs et définir la proportion des ventes à termes et au comptant à l'issu d'une concertation et au regard des expériences des autres pays tels que le Cameroun, l'Ouganda et l'Indonésie.

- la définition du DUS et le contrôle des quantités effectivement exportées. Le DUS ne doit pas dépasser le taux optimal

- représenter la Côte d'Ivoire dans les différentes organisations

La sous structure s'occupant de la qualité doit faire face à:

- la mise en place d'une réglementation sur la qualité le long de la filière en vue d'instaurer une prime de la qualité,

- prendre des sanctions contre les exportateurs qui ne respectent pas les engagements sur la qualité,

- vulgariser les informations relatives à une bonne qualité le long de la filière avec l'aide des différents syndicats,

- la représentation de la Côte d'Ivoire dans les différentes organisations de café et cacao.

- la CAISTAB ne doit plus émarger sur la filière, elle doit dépendre du Ministère de l'agriculture et jouer un rôle de conseils auprès des deux structures créées

- expérimenter les deux structures créées avec l'aide de la CAISTAB et commencer la libéralisation avec la filière café, comme le gouvernement ivoirien en a l'intention. La libéralisation doit commencer par le café dont la

contribution relativement faible par rapport au cacao. Les enseignements tirés de la libéralisation du café vont servir à celle du cacao.

8.2.5 Maintien du quota à l'importation du riz

Le comité interministériel pour le riz doit être maintenu et renforcé par le PNR. Ses actions vont être de :

- délivrer les quotas à l'importation pour le riz,
- éviter les importations aux alentours du mois d'août , moment où la production locale arrive à Abidjan,
- améliorer les incitations par la création d'un marché de gros pour le riz afin de mettre les opérateurs de la filière en contact car l'information de bouche à oreille est plus efficace sur le marché rizicole où les commerçants sont illettrés en général.
- une utilisation des données de l'OCPV afin d'informer les opérateurs de la filière rizicole.

8.2.6. Les actions prioritaires

Les actions prioritaires doivent être ciblées sur :

- l'augmentation du rendement doit être la priorité dans les différentes filières en mettant l'accent sur la recherche
- l'augmentation du prix international, en mettant l'accent sur la qualité,
- l'accroissement du rendement des décortiqueuses pour le café et le cacao,

Tout ceci doit être fait dans un cadre macro-économique cohérent évitant notamment la surévaluation du F CFA et l'augmentation du taux directeur de la BCEAO qui pourrait augmenter le coût de la main d'oeuvre.

8.2.7. Les priorités d'investissement

Dans la région de Vavoua, l'Etat et les opérateurs économiques doivent investir par ordre de priorité dans le cacao, le café, le riz pluvial et le riz irrigué.

8.3 LES LIMITES DE L'ETUDE ET RECHERCHES FUTURES

Cette étude n'a pas pris en compte les élasticités afin de quantifier la réaction des quantités aux politiques de prix ; les études futures doivent en tenir compte. Par ailleurs, l'analyse s'est focalisée sur le résultat de la filière entière et n'a pas fait une étude détaillée des différents opérateurs. Les études futures doivent prendre tout ceci en compte. La MAP obtenue est une MAP régionale, la situation peut être différente pour le reste du pays. Une autre étude devrait permettre la réalisation d'une MAP nationale afin de tenir compte des disparités régionales. Enfin, il serait intéressant d'analyser l'impact de la libéralisation (retrait de la CAISTAB ou suppression des quotas à l'importation rizicole) sur la performance économique des filières café , cacao et riz.

BIBLIOGRAPHIE

- ANCEY, G. ,(1994), **Les filières café / cacao en Côte d'Ivoire. Situations 1992/1993 et 1993/1994 prévisionnelle.** Caissa française de développement.
- BANQUE MONDIALE, (1981), **Le développement accéléré en Afrique au Sud du sahara**, Programme indicatif d'action, Washington, Banque Mondiale.
- BANQUE MONDIALE, (1982), **Rapport sur le développement dans le monde 1982**, Washington, Banque Mondiale.
- BANQUE MONDIALE, (1992), **Rapport sur le développement dans le monde 1992**, Washington, Banque Mondiale.
- BINSWANGER, Hans, (1989), "The policy response of agriculture", **Proceedings of the World Bank annual conference on development economics**, Washington, World Bank.
- CABINET DU PREMIER MINISTRE, (1994), **Mieux comprendre la dévaluation**, Abidjan.
- CARTER, Colin et al., (1990), « Exchange rate effects on inputs and outputs in canadian agriculture » in **American Journal of Agricultural Economics** proceedings.
- CHAMBERS,Robert, G. et Richard, JUST, (1981), « Effects of exchange rate changes on US agriculture : a dynamique analysis » in **American journal of agricultural economics**.
- CIRES, (1992), "Structural adjustment and the environment : the case of Côte d'Ivoire", In David Reed, editor, **structural adjustment and the environment**, Westview press.
- CIRAD, (1996), **Suivi de la campagne café et cacao 1995/1996 en Côte d'Ivoire**, Rapport provisoire, Ministère de la coopération, République française.

CLEAVER, Kevin, M., (1985), "The impact of price and exchange rate policies on agriculture in sub Saharan Africa", **World Bank Staff Working Papers**, N°728, Washington, World Bank.

CLÉMENT, Jean, Alain, (1994), " Franc CFA: les raisons du réalignement CFA lié au franc français depuis 1948", **Bulletin du FMI**, 14 Février 1994.

COULIBALY, Massita, (1996), **L'autosuffisance alimentaire et la politique rizicole en Côte d'Ivoire**, Thèse de doctorat nouveau régime, Faculté

des sciences économiques et de gestion, Université d'Auvergne, Clermont -

Ferrand I .

DAGNELIE, Pierre, (1975), **Théorie et méthodes statistiques**. Les presses agronomiques de Gembloux. Volume 2.

DAVIRON, B., W. FOUSSE (1993). **La compétitivité des café africains**. CIRAD/ Mission. de Coopération Française

DCGTx, (1994), **Etat des lieux et synthèse des études portant sur des diagnostics et stratégie de filière**, Abidjan, DCGTx.

DIOMANDÉ, kanvaly, (1994), "Ajustement réel et ajustement monétaire en Côte d'Ivoire", **Séminaire international du CIRES et du CEDRES**, Abidjan, Décembre 1994.

DIOMANDÉ, kanvaly, (1995), "Dévaluation et autosuffisance alimentaire: le cas de la filière riz en Côte d'Ivoire", **Séminaire mensuel du CIRES**, Abidjan, CIRES, Février 1995.

DIONÉ, Josué, (1994), **Impact de la dévaluation du franc CFA sur les revenus et la sécurité alimentaire au sahel**, Document de projet N° DP 94-01, Bamako, Institut du Sahel.

DUNCAN, Boughton et Ousmane, SANOGO, (1994), "Analyse de la consommation céréalière à Bamako: effets éventuels de la dévaluation du F CFA", Communication Présentée à l'**Atelier Régional sur l'impact de la**

- dévaluation du franc CFA sur les revenus et la sécurité alimentaire au Sahel**, Bamako, 11-14 Juillet 1994.
- DURASAMY, P., (1990), « Technical and allocative of education production : a profit function approach », **Indian Economic Review**, Vol. 25, P :18-31.
- EDWARDS, Sebastian, (1988), **Exchange rate misalignment in developing countries**, Baltimore, Johns Hopkins University Press.
- EKOU, Nuama, (1996), **Performance productive et financière des exploitations de bananes en Côte d'Ivoire**, Thèse de doctorat 3^e cycle économie rurale, CIRES, Abidjan.
- FARELL, M., J., (1957) : « The measurement of production efficiency » in **J.R.Stat.Soc. Ser. A**, 120 :253-281.
- FRADET, Patrice (1995). **Compétitivité du riz ivoirien : impact de la dévaluation du franc CFA**. DEA Economie Internationale, Faculté de Sciences Economiques, Université Pierre Mendès France / Grenoble 2.
- GAUTHIER, Madeleine, (1994), " Déterminants du taux de change réel au Burkina Faso et dévaluation", **Séminaire International du CIRES et du CEDRES**, Abidjan, 19-22 Décembre 1994.
- GITTINGER, Price J., (1985), **Analyse économique des projet agricoles**, Economica.
- GUILLAUMONT, Patrick et Sylviane G. Jeannerey, (1994 a), "Ébranlement et consolidation des fondements analytiques des francs CFA", **Séminaire International du CIRES et du CEDRES**, Abidjan, 19-22 Décembre 1994.
- GUILLAUMONT, Patrick et Sylviane G. Jeannerey, (1994 b), **Dévaluation et prix réels payés aux producteurs agricoles dans les pays en développement: explication d'un paradoxe**, Clermont Ferrand, CERDI.
- HAZELL, B., R., P. et D., R., NORTON, (1986), **Mathematical programming for economic analysis in agricultural**, Mcmillan Publishing Company.

- HUGON, Phillippe, (1994), " Opportunités et risques", **Afrique Contemporaine**, Janvier-Février 1994.
- HOUNDEKON, Ahoumènou,Victorin, (1996), **Analyse économique des systèmes de production du riz dans le nord- Bénin**, Thèse de doctorat de 3 ème cycle, CIRES.
- JAEGER, William et Charles HUMPHREYS, (1988)," The effect of policy reforms on agricultural incentives in sub-saharan Africa", **american journal of agricultural economics**, vOL 70, N°5, pp.1036-1043.
- JAEGER, K.,William, (1992), "The effect of economic policies on african agriculture", **World Bank Discussion Papers**, Washington, Word Bank.
- JACQUEMOT Pierre et Marc RAFFINOT, (1993), **La nouvelle politique économique en afrique**, Edicef/Aupelf.
- KEÏTA, Amagoïn, (1994), "Suivi de l'impact de la dévaluation du franc CFA sur les filières du riz et du coton au Mali",
Communication Présentée à l'**Atelier Régional sur l'impact de la dévaluation du franc CFA sur les revenus et la sécurité alimentaire au Sahel**, Bamako, 11-14 Juillet 1994.
- KELLY, Valerie et al., (1994)," L'impact de la dévaluation sur les ménages sénégalais: les implications politiques", **Michigan State University Staff Paper**, Michigan, Département of agricultural economics.
- KHAN, Mahsin, S. et J., Lizondo, SAUL, (1987)," Devaluation, fiscal deficits, and the reel exchange rate", **The World Bank Economic Review**, Vol.1, N°2.
- KOUASSY, Oussou, (1996), « L'évolution de la compétitivité externe de l'économie ivoirienne depuis la dévaluation » in **Politique économique en bref**. CAPEC. CIRES.
- KRUEGER, Anne, O., (1988)," Agricultural incentives in developing countries: measuring the effect of sectoral and economy Wide policies", **The World Bank Economic Review**, vol.2, Number 3. pp 255-271.

LALONDE, Louis-Gilles, (1993), **L'impact des politiques d'ajustement structurel sur la sécurité alimentaire au sahel : simulation à l'aide d'un modèle multi-marchés appliqué au Niger**, Mémoire de Maîtrise, Centre Sahel, Université Laval.

LAPORTE, B., (1992), **Les réformes des systèmes de commercialisation et satabilisation des filières café et cacao au Cameroun et en Côte d'Ivoire**, Ministère de la coopération et du développement, Rapport d'étude, CIRAD.

LAU, L.J.and P.A. YOTOPOULOS, (1971), « A test for relative efficiency and application to indian agriculture », **American Economy Review**, P 94-106.

LEWIS, D., Blame et Eric, THORBECKE,(1992), District - level economic linkages in Kenya : evidence based on a small regional socail accounting matrix, **World development**, vol 20 , N°6, p881-897.

LOSCH, B., (1992), **L'avenir du café en Afrique : conditions de compétitivité des cafés africains**, Séminaire de chantilly, CIRAD, Ministère de la coopération et du développement.

MARCHES TROPICAUX ET MERDITERRANEENS : les différents numéros de 1992 à 1997.

MARTIN, Frederic et al., (1994), "Ajustement structurel et taux de change." **Séminaire international du CIRES et du CEDRES**, Abidjan, 19-22 Décembre 1994.

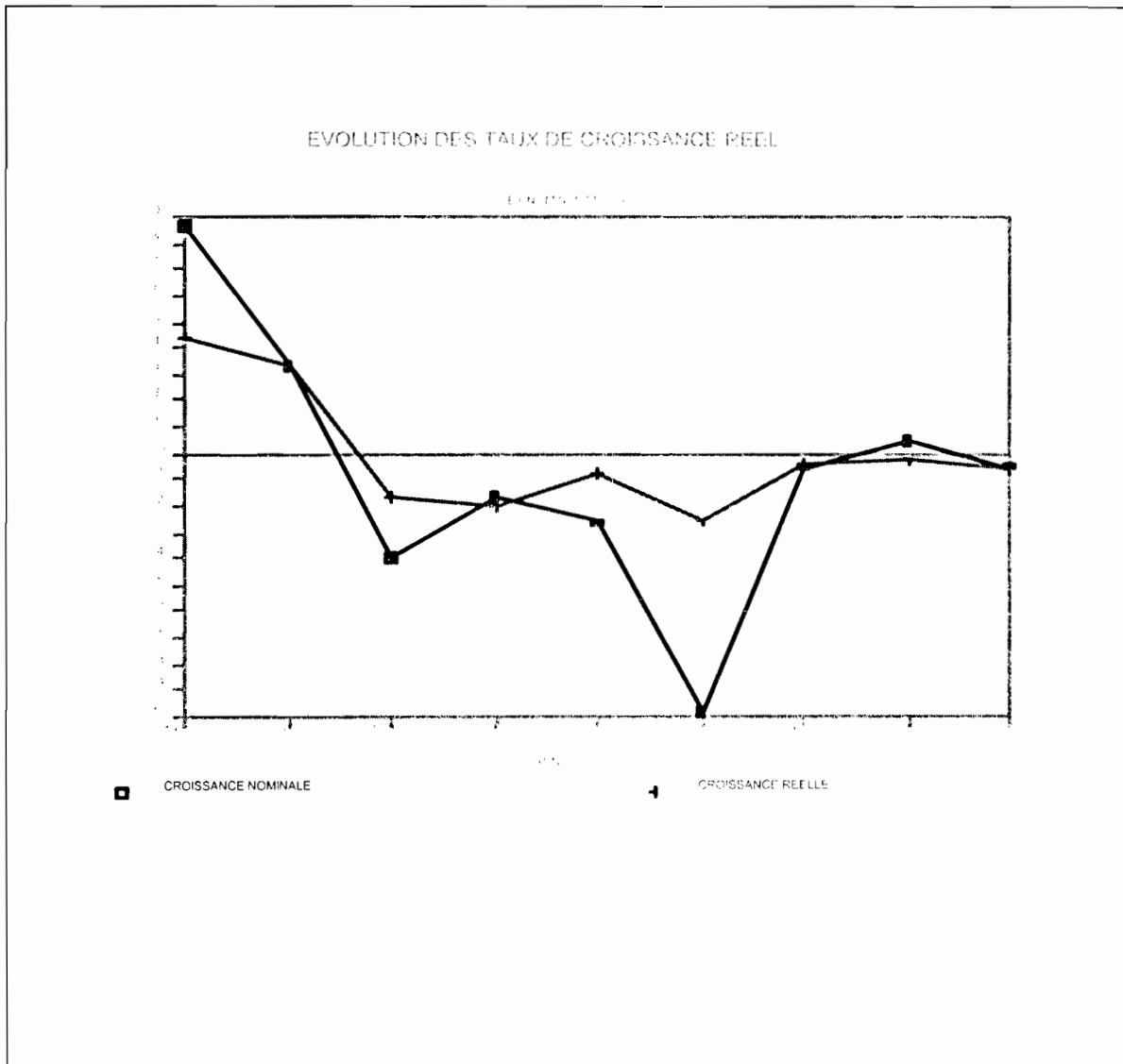
MASTERS, A. William and Alex WINTER-NELSON (1995) : « Measuring the comparative advantage of agricultural activities : domestic ressource costs - benefit ratio » in **American Journal of Agricultural Economic**. N°77.

- MICHAÏLOF, Serges in **marchés tropicaux et méditerranéens**, MARS 1994.
- MONKE, A., Eric et Scott, R., PEARSON, (1989), **The policy matrix for agricultural development**, Cornell University Press.
- N'GORAN, Kouakou, (1987), **Économie rizicole en Côte d'Ivoire : problématique d'une autosuffisance**, Thèse de doctorat 3^e cycle, Montpellier.
- OUATTARA, Déya, André, (1996), **Politiques économiques et performances de cultures de rentes : cas des filières café/cacao en Côte d'Ivoire**, Rapport de recherches N°7, CAPEC.
- OYEJIDE, T., Ademola, (1990), **Supply response in the contexte of structural adjustment in Sub Saharan Africa**, Research Report 55, Washington, International Food Policy Research Institute.
- PEARSON, Scott R., et al. ,(1981), **Rice in west Africa policy and economics**, Stanford University Press.
- PÉGATIENAN, Hiey, Jacques, (1994 a), " Impact de la dévaluation sur l'Économie ivoirienne", **Séminaire international du CIRES et du CEDRES**, Abidjan, 19-22 Décembre 1994.
- PÉGATIENAN, Hiey, Jacques, (1994 b), **L'impact de la politique économique sur l'agriculture en Côte d'Ivoire**, Document de travail, N° 7, Abidjan, CIRES.
- PEGATIENAN, Hiey, Jacques, (1994 c)," l'impact de la politique économique sur l'agriculture en Côte d'Ivoire", **Séminaire mensuel du CIRES**, Abidjan, CIRES, Avril 1995.
- QUIZON, Jaime, et Hans BISWANGER, (1986), « Modeling the impact of agricultural growth and government policy on income distribution in India » **World Bank Economic Review**1 :101- 48.
- SADOULET, Elisabeth and de JANVRY , Alain, (1995), **Quantitative development policy analysis**, The Johns Hopkins Paperback University Press, Baltimore and London.

- SELLEN, Daniel, (1994)," Application de la matrice d'analyse politique", Séminaire sur **l'analyse de la politique du secteur agricole en Côte d'Ivoire**, Abidjan, Banque Mondiale.
- SHUH, G., Edward, (1974), « The exchange rate and US agriculture », **American Journal of Agricultural Economics**, vol.56, N°1.
- SIM (1994), **Rapport spécial**, Juin 94, Bamako, OPAM.
- STAATZ John et al. ,(1994), "Suivi et analyse des effets de la dévaluation du franc CFA sur la sécurité alimentaire et la croissance économique en Afrique de l'ouest : cadre conceptuel et méthodologie", Communication Présentée à **l'Atelier Régional sur l'impact de la dévaluation du franc CFA sur les revenus et la sécurité alimentaire au Sahel**, Bamako, 11-14 Juillet 1994.
- THIOMBIANO, T. et al. ,(1994)," Impact de la dévaluation du franc CFA sur les ménages ruraux au Burkina Faso", **Séminaire International du CIRES et du CEDRES**, Abidjan, 19-22 Décembre 1994.
- TSAKOK, Isabel, (1990), **Agricultural price policy : a practitioner's guide to partial equilibrium analysis**, Ithaca NY, Cornell University Press.
- VALLÉE, Olivier ,(1994), "Après la dévaluation du F CFA : les politiques économiques dans les relations de la France avec les pays de la zone franc", **marchés tropicaux et méditerranéens**, Décembre 1994.
- World Bank (1994) : **Agricultural sector review**, for official use only, World Bank, Abidjan.
- World Bank (1995) : **Côte d'Ivoire : policy framework paper for 1995-1997**, World Bank, Abidjan.

ANNEXE

FIGURE A1: ÉVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE DU PIB EN COTE D'IVOIRE



Source : Graphique obtenu à partir de l'article de Kanvaly (1994).

Tableau N°A1 : Cout financier moyen de production, riz pluvial 1987-1989

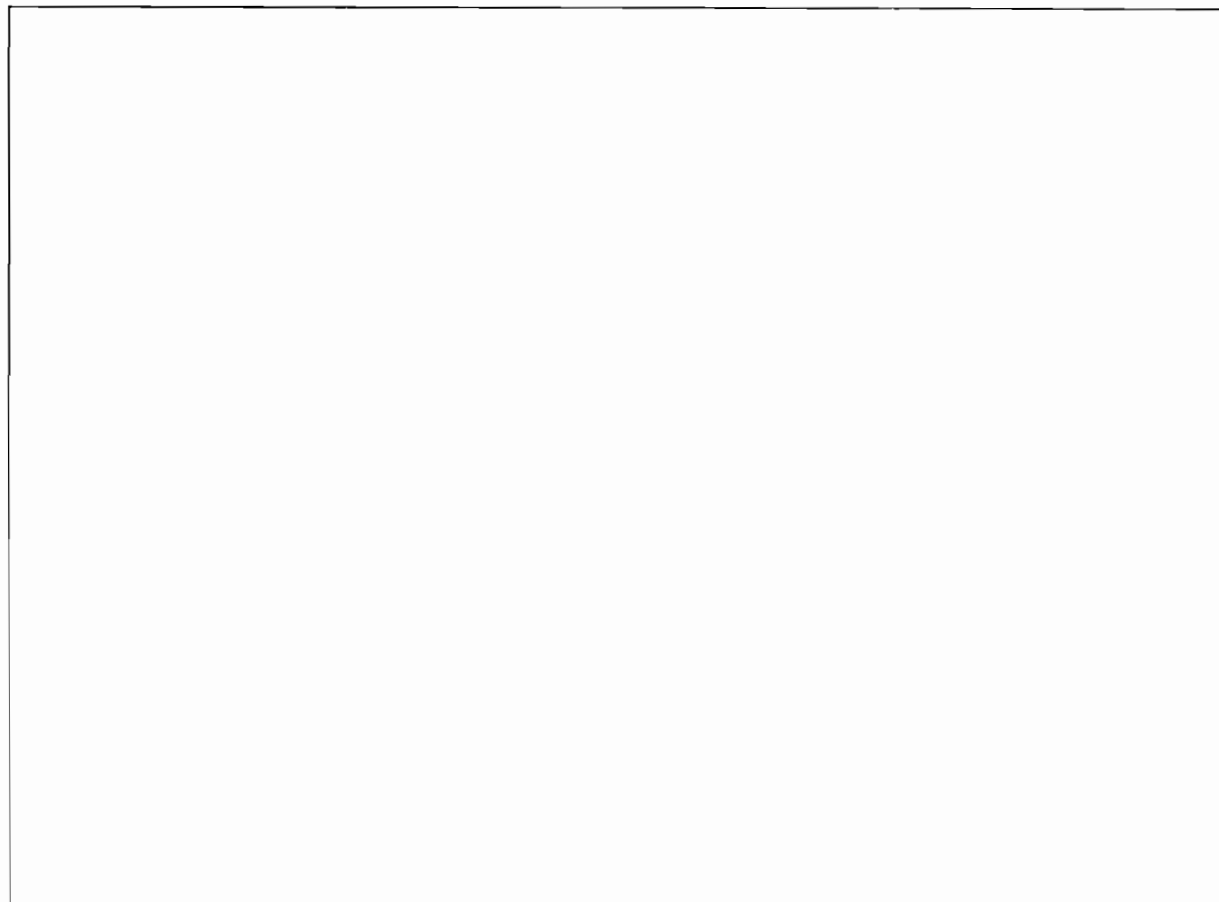


TABLEAU A2 : STRUCTURE DES COPUTS COMPARES DU CAFE DE DIFFERENTS PAYS EN 92 (EN US/KG)

	COTE D'IVOIRE	BRESIL	INDONESIE
PRODUCTION	75	44	58
COLLECTE	5	3	1
DECORTIQUAGE	12	1	1
USINAGE	12	26	14
TRANSPORT A QUAI	6	0	2
MISE A QUAI	8	10	3
MISE A CAF	12	11	11
TOTAL	130	96	90

Source: Daviron et Frousse (1992)

TABLEAU N° A 3 : PERFORMANCE ECONOMIQUE DES PAYS DE LA ZONE FRANC

	1973-1981	1982-1985	1986-1989
Taux de croissance annuelle du PNB			
Zone CFA (11 pays)	3.7	3.5	1.8
Afrique au sud du Sahara	2.7	0	3
Pays à bas revenu (20 pays)	4.4	2.4	3.4
Taux de croissance annuelle des exportations			
Zone CFA (11 pays)	6.8	3	0.1
Afrique au sud du Sahara (20 pays)	1.9	0.1	5
Pays à bas revenu	4.9	1.2	8.8
Taux de change réel (1980 = 100)			
Zone CFA (11 pays)	107	115	100
Afrique au sud du Sahara (20 pays)	115	124	117
Pays à bas revenu	103	109	136

Source : Devarajan et De Melo (1990)¹⁷

¹⁷ cités par Thiombiano et al.(op.cit.).

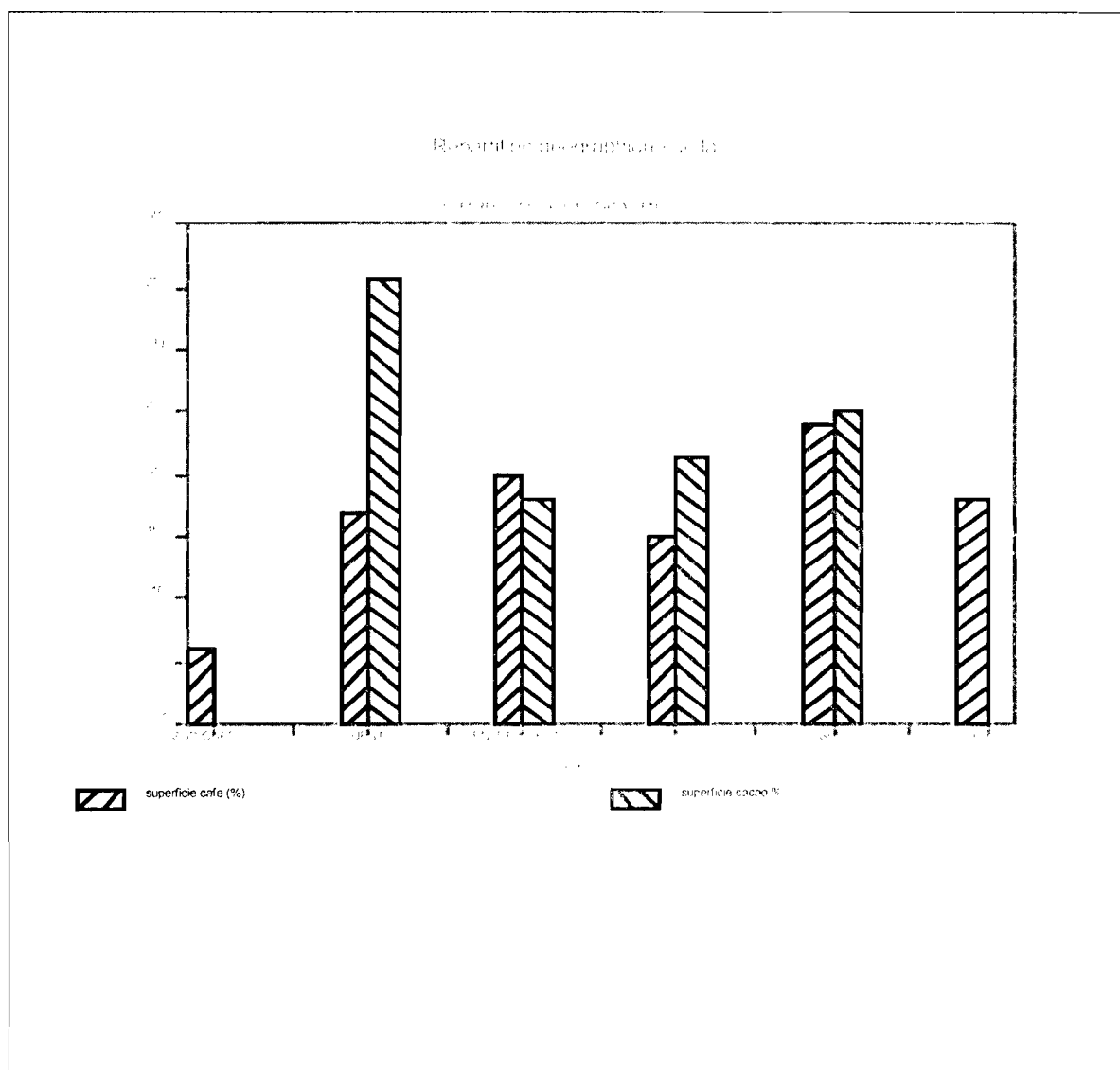
TABLEAU N° A 4: QUELQUES RESULTATS DU DERNIER PAS EN COTE D'IVOIRE

	PIB (aux prix du marché) en milliards			variation du PIB en %	
	1991	1992	1993	92/91	93/92
secteur primaire	905	882	897	-2.5	1.7
culture vivrière	598	599	614	0.17	2.5
culture d'exportation	268	245	243	-9	-0.8
PIB	2690	2681	2633	-0.3	-1.8

Source: Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'économie et des finances¹⁸

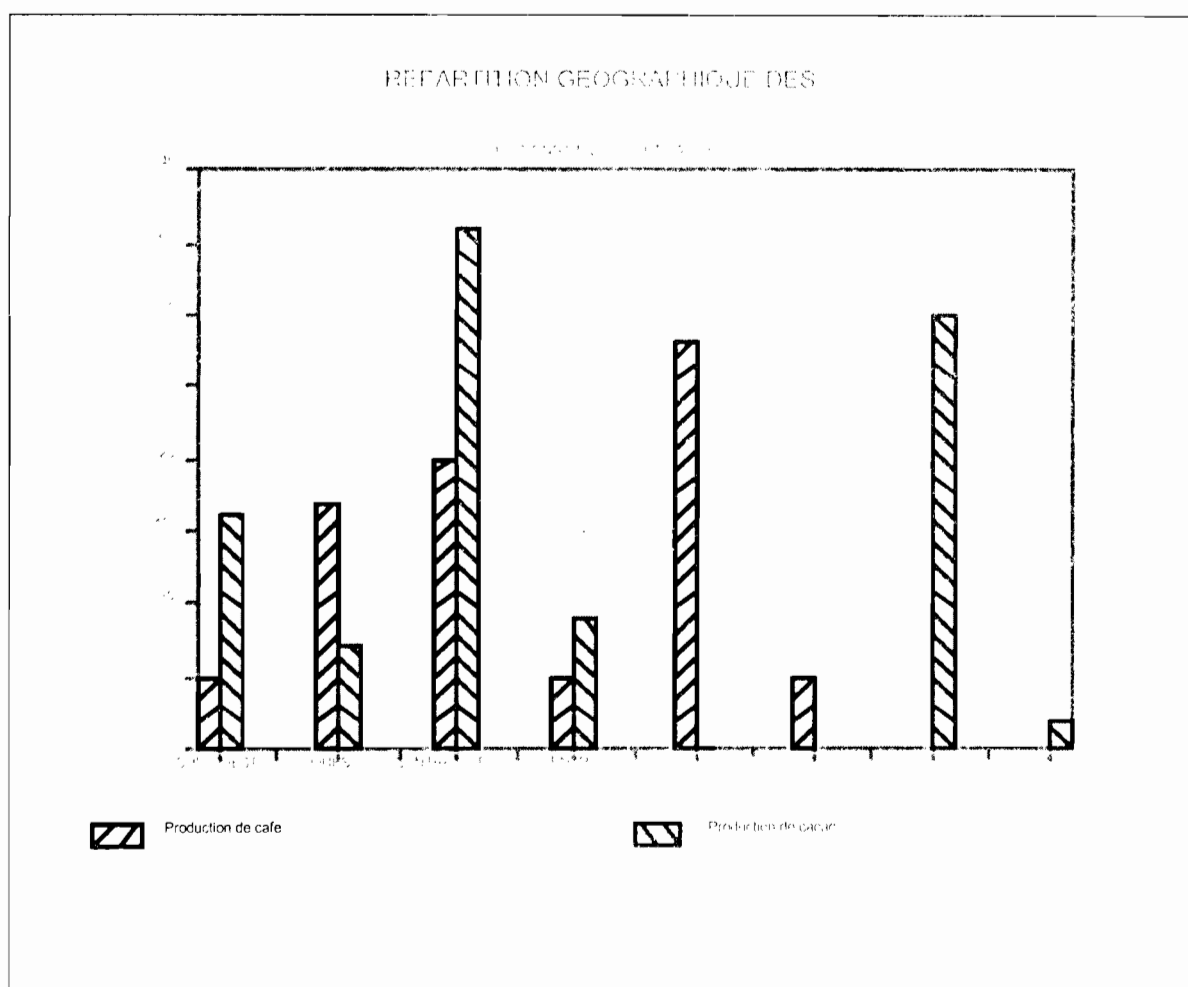
¹⁸ Les calculs concernant les taux de croissance ont été effectués par l'auteur

FIGURE A2: RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES VERGERS EN CÔTE D'IVOIRE



Source: Graphique obtenu à partir de DCGTx (1994)

FIGURE A3 : RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRODUCTIONS DE CAFÉ ET DE CACAO EN CÔTE D'IVOIRE.



Source: Graphique obtenu à partir de DCGTx (1994)

TABLEAU A5: PRIX PARITE EXPORT.		1993/1994	1993/1994	1995/1996	1995/1996
CAFE		Financier	économique	financier	économique
PRIX PARITAIRE BORD CHAMP		170000	179403.8	700000	1127617.75
frais financier s/achats (0-5j)		512	512	1468	1468
Autres frais		15614	15614	28873	28873
Remunération acheteur		2100	2100	4900	4900
Total différentiel ramassage		18236	18236	35241	35241
Taxe routière informelle		19	0	40	0
PRIX CENTRE DE COLLECTE		188255	215865.8	735281	1198099.75
Transport au port (Abidjan -Vavoua)		10500	10500	14000	14000
Taxe routière Abidjan -Vavoua		143	0	143	0
Coût total Abidjan		198898	226365.8	749424	1212099.75
Péréquation Transport (Subvention)		-2643	0	-4643	0
PRIX ENTREE USINE		196255	226365.8	744781	1212099.75
Frais financier s/achats (5-10j)		511	511	1468	1468
Manutention (entrée usine)		839	839	1303	1303
Usinage/ calibrage		3343	3343	15000	15000
Dechets (1% à 1,5%)		1902	1902	11000	11000
Sacherie export		7197	7197	12091	12091
Frais généraux		2550	2550	3481	3481
Frais usine		16342	16342	44343	44343
STOCKAGE (48 à 105j)					
Loyer		3413	3413	4133	4133
Frais Financier		16591	16591	46867	46867
Commission tiers detenteur		813	813	983	983
Assurance intérieure		336	336	1270	1270
Frais stockage		21153	21153	53253	53253
PRIX LOCO MAGASIN		233750	263860.8	842377	1309695.75
Manutention (sortie magasin)		839	839	1304	1304
Camionnage à quai		2538	2538	3071	3071
Taxe de port		660	0	1014	0
Acconage		2519	2519	3048	3084
Commission de transit		1336	1336	1617	1617
Contrôle poids (SGS)		118	118	184	184
Frais passage portuaire		8010	7350	10238	9224
Gestion du DUS		0	0	605	0
Rémunération		2300	2300	3292	3292
PRIX FOB REF GARANTI		244060	273510.8	856512	1322211.75
Taxe à l'exportation (DUS)		0	0	110000	0
Delta (frais de fonctionnement CAISTAB)		35890	35890	61305	61305
MISE A CAF					
Frêt maritime(Europe)		17231.2	20677.44	45870	48163.5
Surveillance arrivée		760	912	1995	2094.75
Assurance Maritime		1080.8	1296.96	4400	4620
Freinte maritime		2768	3321.6	10700	11235
Frais financier s/trajet(15 à 21 j)		2692.8	3231.36	19400	20370
Total mise à CAF		30666	36799.2	82365	86483.25
PRIX CAF GARANTI		310616	346200	1110182	1470000
Taxe ou subvention à exportation		-22116	0	289818	0
PRIX CAF EXPORT.REF EN FCFA/ TONNE		288500	346200	1400000	1470000
TAUX DE CHANGE		50	60	100	105
PRIX CAF EXPORTATION EN FF/ TONNE		5770	5770	14000	14000

Source: CIRAD (1996) , Marché Tropicaux et Mediteranéen et données d'enquête

TABLEAU N°A 6: PRIX PARITE EXPORT.	1993/1994	1993/1994	1995/1996	1995/1996
CACAO	Financier	économique	financier	économique
PRIX PARITAIRE BORD CHAMP	200000	234216.2	315000	530624.55
frais financier s/achats (0-5j)	568	568	710	710
Autres frais	15002	15002	27572	27572
Remunération acheteur	1713	1713	4665	4665
Total différentiel ramassage	17283	17283	32947	32947
Taxe routière informelle	19	0	40	0
PRIX CENTRE DE COLLECTE	217302	268782.2	352987	596518.55
Transport au port (Abidjan -Vavoua)	10500	10500	14000	14000
Taxe routière Abidjan -Vavoua	143	0	143	0
Coût total Abidjan	227945	279282.2	367130	610518.55
Péréquation Transport (Subvention)	-2643	0	-4643	0
PRIX ENTREE USINE	225302	279282.2	362487	610518.55
Frais financier s/achats (5-10j)	568	568	710	710
Manutention (entrée usine)	839	839	1304	1304
Usinage/ calibrage	3275	3275	5748	5748
Dechets (1% à 1,5%)	2325	2325	5638	5638
Sacherie export	7279	7279	12225	12225
Frais généraux	2479	2479	3545	3545
Frais usine	16765	16765	29170	29170
STOCKAGE (48 à 105j)				
Loyer	975	975	4133	4133
Frais Financier	3688	3688	46867	46867
Commission tiers detenteur	813	813	983	983
Assurance intérieure	356	356	1270	1270
Frais stockage	5832	5832	53253	53253
PRIX LOCO MAGASIN	247899	301879.2	401466	692941.55
Manutention (sortie magasin)	839	839	1304	1304
Camionnage à quai	2538	2538	3071	3071
Taxe de port	660	0	1014	0
Acconage	2519	2519	3048	3084
Commission de transit	1336	1336	1617	1617
Contrôle poids (SGS)	117	117	146	146
Frais passage portuaire	8010	7350	10200	9186
Gestion du DUS	0	0	881	0
Rémunération	2300	2300	3289	3289
PRIX FOB REF GARANTI	258208	311529.2	415836	705416.55
Taxe à l'exportation (DUS)	0	0	160000	0
Delta (frais de fonctionnement CAISTAB)	35890	35890	61305	61305
MISE A CAF				
Frêt maritime(Europe)	21816	26179.2	47326	49692.3
Surveillance arrivée	815	978	1712	1797.6
Assurance Maritime	1496	1795.2	3429	3600.45
Freinte maritime	3570	4284	8484	8908.2
Frais financier s/trajet(15 à 21 j)	2787	3344.4	8838	9279.9
Total mise à CAF	30484	36580.8	69789	73278.45
PRIX CAF GARANTI	324582	384000	706930	840000
Taxe ou subvention à exportation	-4582	0	93070	0
PRIX CAF EXPORT.REF EN FCFA/ TONNE	320000	384000	800000	840000
PRIX CAF EXPORTATION EN FF/ TONNE	6400	6400	8000	8000

Source: CIRAD (1996), Marché Tropicaux et Méditerranéen et données d'enquête

TABLEAU N° A 7: PRIX PARITE IMPORT. RIZ	1993/1994		1995/1996	
	Financier	Economique	Financier	Economique
Marge importateur	68%	68%	3%	3%
Marge grossiste	4.4%	4.4%	5%	5%
Marge détaillant	4%	4%	10.5%	10.5%
Pix FOB Bangkok(\$/T)	172	172	296	296
Frêt assurance (\$/T)	30	30	30	30
CAF Abidjan (\$/T)	202	202	326	326
Taux de change(CFA/T)	291	349.2	530	556.5
CAF Abidjan (FCFA/T)	58782	70538.4	172780	181419
Droit de douane sur CAF (DD) en %	3.30%	0	0	0
Taxe statistique (TS) en %	2.50%	0	2.50%	0
Droit fiscal d'entrée (DFE) en %	0	0	2%	0
Taxe OIC %	0.60%	0	0.60%	0
Total taxe ad valorem	6.4%	0	5.1%	0
Taxe spécial sur le riz	5000	0	0	0
Redevance du receveur	0.2%	0	0	0
Taxe de port (110) , taxe municipale (22 ou 0 F/T 96)	132	0	110	0
Total taxes fixes	5132	0	110	0
Prix après taxe	67686.048	70538.4	181701.78	181419
OPERATION DEDOUANEMENT				
Transit (1,8 %) et Assurance (1,5%)	3.30%	3.30%	3.30%	3.30%
Frais financiers bancaires	1.80%	1.80%	1.80%	1.80%
Transport (FCA/T) (20 ou 15 FCFA/TKm * 3Km)	45	45	60	60
Manutention	3000	3000	3500	3500
Magasinage (32,5 cfa/j sur 90j)	2925	2925	2925	2925
Traitement phytosanitaire	350	350	560	560
Frais de structure et gestion	4643	4643	4643	4643
Acconage	2481	2481	3722	3722
Contrôle de qualité SGS	50	50	50	50
Extraportage	2718	2718	2718	2713
Expert maritime	125	125	125	125
Prix de revient Abidjan	87475.0364	90472.8584	209271.571	208974.369
Marge importateur (ou excédent CGP en 93)	59524.96	0	6278.14712	6269.23107
Prix de revient du grossiste Abidjan	147000	90472.8584	215549.718	215243.6
Marge commerciale grossiste	6500	3980.80577	10777.4859	10762.18
Prix de vente du grossiste Abidjan	153500	94453.6642	226327.204	226005.78
Marge commerciale détail	6500	3778.14657	23764.3564	23730.6069
Prix détail Abidjan	160000	98231.8107	250091.56	249736.387
ABIDJAN - VAVOUA				
cout transport (FCFA/T) (450 km* 20 ou 15/T/Km)	6750	6750	9000	9000
Marge commerciale	7337	4619.19967	12954.578	12936.8193
Prix de revient gros	174087	109601.01	272046.138	271673.206
Péréquation et taxe implicite grossiste	-20587	0	0	0
Prix de vente grossiste Vavoua	153500	109601.01	272046.138	271673.206
Marge commerciale détail	6140	4384.04042	28564.8445	28525.6867
Péréquation et taxe implicite grossiste	360	0	0	0
PRIX PARITAIRE VAVOUA	160000	113985.051	300610.983	300198.893

Source : ADRAO, DCGTx, données d'enquête, Fradet (1995) et DCGX (1994)